



ACF - INTERNATIONAL NETWORK

PROGRAMMES AGRICOLES : DE L'ÉVALUATION INITIALE À LA MISE EN ŒUVRE.



SOMMAIRE

Objectif du livre

Constituer un outil de référence méthodologique, technique et pratique pour la mise en œuvre de programmes agricoles de leur définition à leur évaluation.

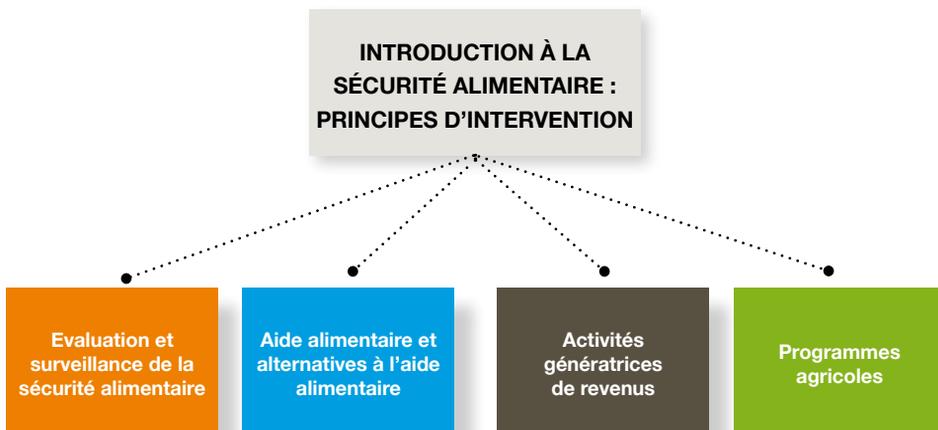
SOMMAIRE	3
PREAMBULE	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 : DEFINITION ET LEGITIMITE DES PROGRAMMES AGRICOLES	9
Résumé	9
I. Qu'est-ce qu'un programme agricole ?	10
II. Pourquoi mettre en place des programmes agricoles chez ACF-IN ?	12
III. La dimension sociopolitique des programmes agricoles	13
IV. Stratégies de sortie	14
V. Principes pour les programmes agricoles	14
CHAPITRE 2 : COMPRENDRE LE CONTEXTE D'INTERVENTION	15
Résumé	15
I. Analyse diagnostic des situations agraires	16
II. Définitions et concepts-cles	16
III. Caractérisation des systèmes d'exploitation	17
IV. Caractérisation des unités de production	20
V. Identification des stratégies d'intervention	20
VI. Etude de faisabilité des interventions proposées	21
CHAPITRE 3 : MISE EN PLACE DES PROGRAMMES AGRICOLES	23
Résumé	23
I. Les partenariats	24
II. Identification des bénéficiaires	25
III. L'équipe de sécurité alimentaire	33
IV. Les programmes agricoles et la logistique	33
CHAPITRE 4 : PROGRAMMES DE PRODUCTION DE CULTURES	35
Résumé	35
I. Les semences et les outils comme facteurs limitant la production	36
II. Le stockage d'après récolte comme facteur restrictif	47
III. L'accès et la disponibilité des intrants agricoles comme facteur limitant la production	50
IV. Autres facteurs limitant la production	53
CHAPITRE 5 : PROGRAMMES D'ELEVAGE	55
Résumé	55
I. Les programmes de recapitalisation en bétail	56
II. Formation sur l'élevage	59
III. Activités complémentaires	62



CHAPITRE 6 : PROGRAMME DE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE	63
Résumé	63
I. Les activités maraichères	64
II. Pêche et pisciculture	66
CHAPITRE 7 : QUESTIONS FREQUEMMENT POSEES	69
LISTE DES SCHEMAS	72
LISTE DES TABLEAUX	72
LISTE DES EXEMPLES	72
LISTE DES ANNEXES	73
BIBLIOGRAPHIE	142

PRÉAMBULE

Ce livre fait partie d'une série sur la sécurité alimentaire développée par Action contre la Faim (ACF-IN¹) et basée sur la capitalisation d'expériences et d'études menées ces dix dernières années sur le terrain. Cette série étudie et développe les aspects spécifiques des différents programmes de sécurité alimentaire, et plus particulièrement les outils techniques qui peuvent être utilisés au cours de projets précis. Chaque livre peut être lu séparément ou peut être complété et consolidé par les autres. Tous ces livres constituent le « kit sécurité alimentaire » qui se présente de la manière suivante :



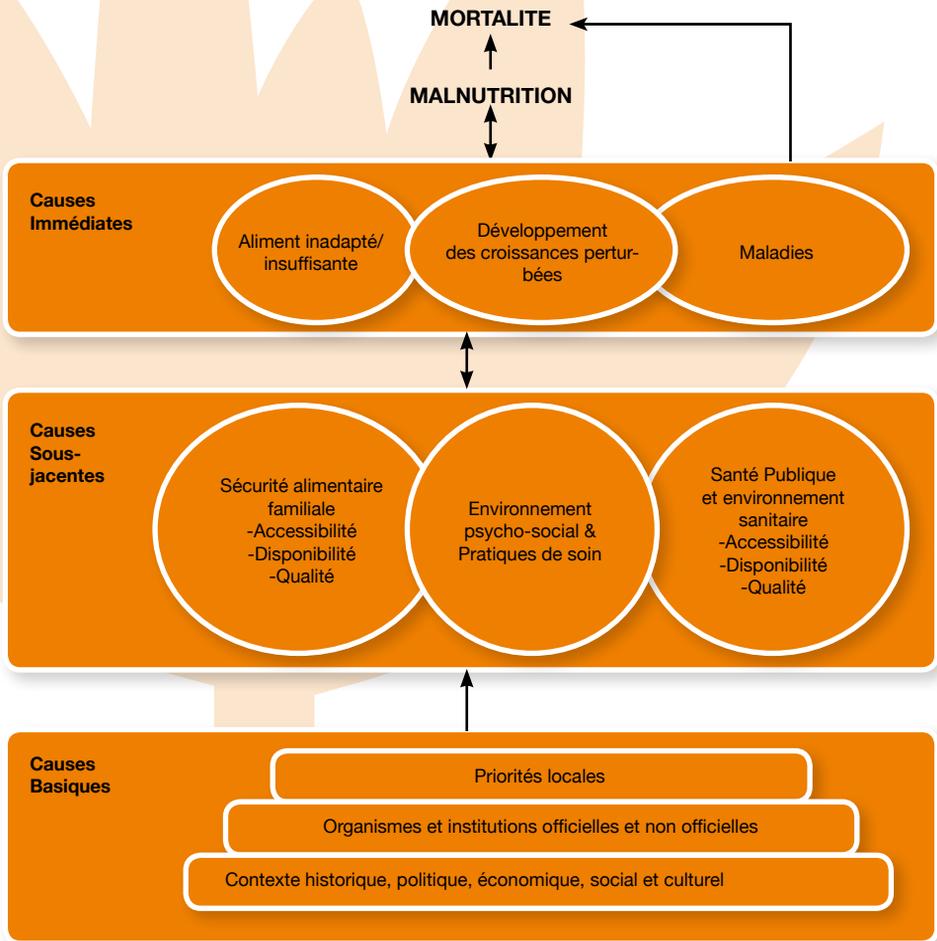
Ces ouvrages s'adressent à un public averti, notamment celui de la communauté humanitaire internationale, des équipes techniques et opérationnelles sur le terrain et à toute personne souhaitant s'informer sur la sécurité alimentaire au niveau international. Chaque ouvrage contient un sommaire détaillé avec des exemples des différents outils utilisables pour la mise en œuvre des programmes et un glossaire des terminologies techniques. Il présente aussi une liste des questions les plus fréquentes afin de donner au lecteur une réponse rapide aux points clés soulevés à travers le document. Cette série peut être aussi complétée par des documents concernant d'autres types de programmes de sécurité alimentaire développés dans les domaines du développement et de la recherche in situ (par exemple : la sécurité alimentaire en contexte urbain, en environnement pastoral ou encore d'autres sujets tels que la participation communautaire ou les interventions monétaires). Tous ces livres sont susceptibles d'être complétés ou améliorés à tout moment selon le développement du département sécurité alimentaire d'Action contre la Faim et les évaluations internes et externes des différentes activités en sécurité alimentaire.

1 / ACF-IN est le réseau international comprenant ACF Canada, ACF France, ACF Espagne, ACF Royaume Uni et ACF USA. Le réseau international partage une charte commune et des objectifs globaux.

INTRODUCTION

Ce livre se concentre sur les différents aspects et méthodologies concernant la mise en œuvre de programmes agricoles de sécurité alimentaire. C'est le deuxième de la série à être publié. *Introduction à la sécurité alimentaire et Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire* servent de documents de référence. Il est donc fortement recommandé de les avoir lus avant de commencer celui-ci car les notions fondamentales, les concepts, les définitions et les approches générales de la sécurité alimentaire et des évaluations initiales de la sécurité alimentaire y sont expliqués. Ces sujets ne sont donc pas développés ici. Cependant, il semble important de toujours resituer la sécurité alimentaire dans une logique transversale, illustrée par le schéma sur les causes de la malnutrition qui doit constamment guider notre approche :

Figure 1 : Schéma causal de la malnutrition²



2 / Adapté des Causes sous-jacentes de la malnutrition et de la mortalité, UNICEF, 1997.

Dans cette logique, une évaluation préalable de la sécurité alimentaire est réalisée après une mission exploratoire, afin d'identifier les problèmes prédominants et comprendre les causes de la malnutrition. Cela permet d'étudier les différents facteurs sous-jacents apparaissant dans le schéma et de formuler des hypothèses concernant les problèmes liés à la disponibilité et/ou l'accès et/ou l'utilisation de la nourriture.

Après avoir établi les zones prioritaires dans la région donnée, puis déterminé les causes immédiates et les causes sous-jacentes de la malnutrition et identifié les principales stratégies d'adaptation pour chaque groupe de population, l'évaluation permet des recommandations sur la pertinence et l'opportunité d'une intervention humanitaire. On peut classer les recommandations par différents types d'activités, présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Typologie des activités de sécurité alimentaire

Typologie des activités menées par le Département sécurité alimentaire :

• **Analyses de contexte**

- Missions exploratoires
- Analyse de la vulnérabilité
- Evaluations techniques spécifiques
- Systèmes de surveillance / Systèmes d'alerte précoce

• **Assistance alimentaire (et non-alimentaire)**

- Distribution générale et distribution ciblée
- Cantines
- Nourriture ou argent contre travail
- Rations de protection des semences³
- Produits non-alimentaires de première nécessité
- Interventions monétaires (argent ou coupon)

• **Aide à l'économie des ménages**

- Réhabilitation agricole (méthodes de production, recapitalisation, formation, suivi)
- Activités génératrices de revenus (AGR)
- Optimisation des outils de production
- Capitalisation (ex : innovations techniques, amélioration des semences...)
- Conservation (ex : protection des sols, agro irrigation...)

• **Aide au tissu socio-économique**

- Aide aux canaux de distribution (ex : développement des cultures commerciales)
- Aide aux communautés (ex : groupes communautaires, associations de fermiers, institutions sociales, coopératives)

Si nous nous référons aux activités de sécurité alimentaire menées par ACF-IN, ce livre présente plus particulièrement l'aide à l'économie des ménages et l'optimisation des outils de production à travers des activités de réhabilitation agricole. Il vise surtout à proposer des outils méthodologiques pour évaluer la situation agricole, identifier les besoins en matière de sécurité alimentaire, mettre en œuvre des activités et enfin surveiller et évaluer les programmes agricoles.

Il est cependant nécessaire de comprendre que, dans ce domaine, toute méthodologie, quelle qu'elle soit, doit être considérée comme un guide ou un outil. Ni les outils ni les approches ne peuvent être

3 / L'aide alimentaire devrait être apportée en lien avec les distributions de semences lorsqu'il y a un risque de consommation des semences par les familles, faute de nourriture disponible dans le foyer.



utilisés de manière rigide, sans être adaptés au contexte. Un programme de qualité est un programme répondant au mieux à chaque situation et à chaque culture. ACF-IN ne recommande donc pas la standardisation complète des programmes de sécurité alimentaire.

Les programmes de réhabilitation agricole peuvent être très divers, compte tenu de la diversité de contextes dans lesquels ACF-IN intervient (crises ouvertes, post-crisis, déstructuration, discrimination). Malgré cette diversité, les objectifs principaux restent de sauver des vies, de soulager les souffrances humaines, de préserver et restaurer la sécurité alimentaire, en agissant à différents niveaux tout en maintenant la dignité des personnes et en les protégeant. Ainsi, peut-on trouver au sein des programmes d'ACF-IN des distributions massives de semences et d'outils, des formations intensives sur l'élevage, et des activités de promotion de la diversification des cultures pour la consommation et/ou la commercialisation. En effet, chacune de ces activités vise, dans un contexte particulier, à rétablir la sécurité alimentaire des groupes de population les plus vulnérables.

L'objectif de ce livre est de répondre plus particulièrement aux questions concernant les programmes de réhabilitation agricole : pourquoi, quel type, pour qui, quand, comment et quel peut être l'impact ?

Le chapitre 1 propose une définition des programmes agricoles d'ACF-IN et la légitimité de tels programmes en matière de sécurité alimentaire. Le chapitre 2 analyse l'approche et les outils nécessaires pour obtenir une meilleure analyse du contexte et déterminer les besoins de la population dans une perspective agricole, tout en consolidant les informations collectées préalablement, lors de l'évaluation initiale de la sécurité alimentaire.

Les aspects généraux de la mise en œuvre de tous types de programmes agricoles sont étudiés dans le chapitre 3. Les chapitres 4, 5 et 6 approfondissent ensuite ces différents types de programmes, en mettant l'accent sur les activités liées à la production de cultures (semences et outils, conservation après récolte et augmentation de l'accès aux intrants agricoles), sur l'élevage (recapitalisation et formations intensives sur l'élevage) et sur la diversification alimentaire (potagers, pêche, pisciculture). Enfin, le chapitre 7 répond aux questions le plus fréquemment posées avec des réponses concises selon l'information développée plus précisément tout au long du livre.

REMERCIEMENTS

Il est impossible de nommer chaque personne ayant contribué à la réalisation de ce livre. La méthodologie et les exemples illustrés sont une compilation des expériences vécues par des centaines d'expatriés et d'équipes locales d'ACF-IN depuis plus de 10 ans. Un remerciement spécial est exprimé à tous ceux qui ont travaillé dans les départements de la sécurité alimentaire aux sièges d'ACF-IN et à ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à développer ce département et à poser les fondations de cette série d'études sur la sécurité alimentaire.

Ce livre a été mis à jour par Lisa Ernou et Victor Kiaya en coordination avec une équipe de relecture composée Ludovic Bourbé, Adrienne Daudet, Hélène Deret, Claude Geraets, Kate Ogden, Janice Seltser, Marta Valdes et Sabrina Valy.

Chapitre 1

Définition et légitimité des programmes agricoles



© Damien Guérichois - Somalie

Résumé

- Les programmes agricoles, comme tous les programmes de sécurité alimentaire, ont pour objectif d'aider la population à subvenir à ses besoins alimentaires de première nécessité. Les activités agricoles ne sont pas les seules réponses, ni forcément les plus appropriées pour tous les contextes et elles doivent être envisagées seulement après l'achèvement de l'évaluation initiale de la sécurité alimentaire.
- Les programmes à mettre en place sont extrêmement différents selon les contextes et il faut les définir en les adaptant en fonction des besoins spécifiques de la situation et en coordination avec la population locale. La dimension sociopolitique des programmes agricoles doit aussi être prise en compte.
- Le rôle de la production agricole est extrêmement important dans beaucoup de sociétés. Elle contribue à la survie de nombreuses familles rurales et a également un impact sur les économies régionales et nationales.
- Même les programmes agricoles de courte durée peuvent avoir des impacts de longue durée. Il faut envisager ces impacts (sociaux, écologiques et économiques) avant d'émettre des recommandations ou d'initier des activités.
- Les stratégies de sortie doivent être élaborées pendant l'évaluation et les étapes de planification, en lien avec les partenaires locaux.

I. QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME AGRICOLE ?

L'objectif principal d'un programme agricole d'ACF-IN est de **permettre à la population de subvenir à ses besoins alimentaires, soit par sa production personnelle soit par l'échange**. De manière générale, les programmes ciblent davantage les contextes ruraux. Cependant, des projets sont également réalisés en contexte urbain ou semi urbain si la terre est disponible. Lorsque les programmes agricoles ne sont pas adaptés au contexte ou aux habitudes culturelles d'une population, des programmes générateurs de revenus peuvent être mis en place avec le même objectif que celui mentionné ci-dessus. Les activités génératrices de revenus peuvent être basées sur des productions agricoles ou non agricoles. Pour plus d'information sur les Activités Génératrices de Revenus, reportez-vous au livre *Activités Génératrices de Revenus*.

Les **objectifs** spécifiques des programmes agricoles peuvent comprendre :

La réhabilitation agricole :

- Identification et hiérarchisation des problèmes concernant la production agricole (cultures, potagers, bétail, etc.) pour relancer la production de denrées alimentaires de base consommées dans la zone avant la crise.
- Identification et hiérarchisation des possibilités pour soutenir la recapitalisation de biens de production agricole. Cela peut concerner le bétail, les outils, les arbres, etc.
- Identification et hiérarchisation des techniques agricoles qui limitent la production, en vue d'entraîner des activités de formation agricole destinées à promouvoir les pratiques durables.
- Diversification des revenus des ménages par d'autres activités agricoles : production maraîchère, transformation de produit, etc.

L'optimisation des infrastructures de production :

- Soutien ou création de magasins agricoles pour faciliter l'approvisionnement en semences, en outils et en d'autres produits agricoles nécessaires pour la production,
- Soutien à des centres de production de semences et à des infrastructures d'après récoltes,
- Amélioration de la production agricole par l'introduction de nouvelles variétés et l'expérimentation de techniques de cultures,
- Développement ou réhabilitation des structures hydrauliques comme la construction de périmètres irrigués,
- Gestion de la fertilité des sols par l'amélioration des techniques de conservation des sols,
- Améliorations des conditions d'élevage.

La promotion de la diversité alimentaire :

- Identification et développement de produits agricoles qui manquent dans l'alimentation actuelle, pouvant entraîner l'introduction de nouvelles cultures dans le potager, la pisciculture, etc.

Bien entendu, les activités mises en œuvre sont choisies et modifiées en fonction du contexte et de la spécificité de chaque population. Certaines activités agricoles possibles comprennent :

- Des distributions de semences et d'outils qui peuvent compléter l'aide alimentaire. Ce soutien permet à la population de produire elle-même les denrées alimentaires de base, tout en couvrant ses besoins immédiats pendant la période de soudure. Elles apportent par ailleurs un soutien lorsque les programmes d'aide alimentaire commencent à se retirer.

Exemple 1 : Distribution de semences et d'outils en Indonésie

Province d'Aceh, île de Sumatra, Indonésie 2005

Suite au tsunami de décembre 2004, des milliers de familles vivant le long des régions côtières d'Aceh ont perdu des membres de leur famille, leurs maisons et leurs moyens de production. La situation s'est aggravée par la suite, du fait de la destruction (suite aux tremblements de terre) de la majorité des moyens de transports et des entrepôts de stockage, situés le long de la côte ouest de la province. Les denrées alimentaires de base n'étaient plus disponibles sur le marché ou seulement en très petites quantités, et à des prix très élevés. Une réponse massive, internationale et locale, a rapidement suivi, apportant une aide alimentaire aux familles touchées.

Le suivi post-distribution du programme d'aide alimentaire porté par ACF-IN a révélé que les besoins alimentaires de première nécessité étaient couverts par l'aide humanitaire, mais que les familles continuaient à dépenser une grande part de leurs revenus limités ou de leurs économies pour acheter des produits frais (principalement des fruits et des légumes). Afin de réduire leurs dépenses et d'augmenter la quantité de légumes disponibles dans la région, Action contre la Faim a distribué une variété de semences maraîchères à ces familles, touchées directement ou indirectement par le tsunami. Le cycle court des cultures maraîchères a permis aux familles d'augmenter leur production et leur consommation alimentaire dans un délai relativement restreint (2 à 3 mois).

Exemple 2 : Programme de réhabilitation agricole pour les Libériens de retour dans leur pays

Libéria, 2002

Lorsque les Libériens sont rentrés chez eux, après plusieurs années de guerre civile, ils ont trouvé leur terre agricole, autrefois fertile, envahie par la brousse. Les possibilités de démarrer de nouvelles activités agricoles étaient alors très limitées, faute d'accès aux semences et aux outils et faute de disponibilité. Après une rapide évaluation des besoins et des capacités des groupes de population, Action contre la Faim a démarré un programme de production agricole pour soutenir les productions de riz, de manioc et de maïs dans les zones normalement cultivées. Les marécages ont également été revalorisés pour augmenter la production de riz et diversifier celle des jardins maraîchers afin d'avoir des revenus monétaires intéressants (poivrons, oignons). Le programme était mené en coordination avec une organisation locale pour encourager la formation des agriculteurs et des techniciens.

- Lorsque l'économie alimentaire des familles est centrée sur l'agriculture et l'élevage (société agropastorale) ou seulement sur l'élevage (société pastorale), il est important d'assurer une disponibilité continue du bétail permettant à la population d'avoir à disposition des denrées alimentaires (lait, viande, œufs) pendant la recapitalisation des moyens d'existence des ménages. Ces actions consistent éventuellement à donner des animaux aux familles (le type et le nombre de bêtes varient en fonction de la capacité des familles et de l'environnement).

L'identification des bénéficiaires prendra en compte leurs capacités à gérer un parc animalier et à permettre le développement et la reproduction des animaux. Il faut vérifier les conditions alimentaires et les capacités techniques et financières des populations et s'assurer qu'elles pourront prendre en charge les frais vétérinaires.



Exemple 3 : Distribution de chèvre et formation au Sri Lanka

Sri Lanka, 2001

Pendant les années de guerre civile au Sri Lanka, de nombreuses familles ont perdu leurs moyens de production (pêche, agriculture et bétail) et étaient dépendantes de l'aide humanitaire et gouvernementale pour subvenir à leurs besoins de première nécessité. En 2001, avec le relatif retour au calme, beaucoup de familles sont rentrées chez elles, mais les années de guerre ont fortement endommagé la structure sociale existante. L'évaluation d'ACF-IN a montré que de nombreuses familles avaient perdu leur homme pendant la guerre, le taux de femmes chef de famille atteignait près de 50 % de la population dans certains villages. Ces foyers se sont avérés être plus vulnérables avec des possibilités moindre de subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens, tant en qualité qu'en quantité. Une distribution de chèvres en gestation a été organisée afin de donner aux familles les plus vulnérables du capital et de leur permettre de produire du lait. Des sessions de formation ont été organisées en coordination avec les autorités vétérinaires locales pour assurer la qualité de la distribution et aider les femmes à se préparer à cette nouvelle activité.

II. POURQUOI METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES AGRICOLES CHEZ ACF-IN ?

La sécurité alimentaire fait partie des objectifs prioritaires d'ACF-IN à savoir sauver des vies, soulager les souffrances humaines et rétablir la sécurité alimentaire en agissant à différents niveaux tout en aidant à maintenir la dignité des personnes et en les protégeant : « aider à sauver des vies mais aussi à vivre demain ».

Les programmes agricoles répondent bien à l'objectif principal des programmes de sécurité alimentaire chez ACF-IN, qui est donc de « survivre aujourd'hui, mais aussi de vivre demain ». Le but des programmes agricoles n'est pas de faire du développement rural à long terme, mais plutôt de donner aux populations qui ont été victimes d'une crise, les moyens de rétablir un niveau de sécurité alimentaire adéquat. Idéalement, les activités développées doivent permettre aux familles d'atteindre le niveau de sécurité alimentaire qu'elles avaient avant la crise, mais cela n'est pas toujours possible.

Plus spécifiquement, les activités ont pour but de :

- Permettre aux économies rurales de redémarrer au plus vite en accélérant le retour des capacités de production à un niveau normal et en restaurant les systèmes de sécurité alimentaire ;
- Réduire, voire éliminer les effets de la crise (décapitalisation) d'un point de vue sécurité alimentaire et économique ;
- Minimiser les risques de dépendance (par exemple dépendance à un système de distribution alimentaire direct).

Lorsque c'est pertinent, ACF-IN essaie de garantir la viabilité des activités sur le long terme. Même lorsqu'il ne s'agit plus d'une urgence aiguë, la situation nécessite d'être fréquemment surveillée car les familles peuvent rester vulnérables aux chocs externes.

Dès que la situation se stabilise, dans la plupart des contextes, de nouvelles structures ou organisations retournent sur le terrain ou se développent afin de soutenir les structures nationales dans le pays. Ces organisations ont généralement des connaissances spécifiques sur la production agricole et des ressources financières et humaines importantes. Lorsque d'autres acteurs sont présents, une collaboration commune est fortement recommandée.

Bien que les projets menés par Action contre la Faim soient souvent conçus pour le court terme, les activités doivent tout de même avoir un impact positif à long terme. Pour les projets courts, le temps, les moyens, les possibilités d'encadrement, la formation diffèrent radicalement de ceux envisagés

pour les projets sur le long terme. Il est donc essentiel que la phase de mise en place corresponde au maximum aux systèmes agricoles déjà en place (ou préexistants). Cependant si les programmes sont prévus pour durer sur le moyen terme (de trois mois à deux ans), l'évolution des crises peut nécessiter de rester dans la même zone beaucoup plus longtemps que ce qui avait été identifié au départ.

Quel que soit le contexte dans lequel ACF-IN travaille (crise, post-crise, déstructuration, discrimination), il y a toujours deux composantes clés auxquelles il faut rester attaché: les moyens d'existence et le soutien structurel. Ceci est d'autant plus vrai dans les contextes où la crise aiguë est passée mais où la situation demeure instable et les structures gouvernementales faibles (ex : le Burundi). Très peu d'organisations sont prêtes ou capables de s'attaquer à une reconstruction signifiante. Lorsqu'il est nécessaire de rester plus longtemps, il est crucial de se rappeler que même les activités les mieux intentionnées peuvent entraîner une situation de dépendance, remplaçant les stratégies d'adaptation actuelles de la population. A l'instar de cet aspect négatif, il est donc nécessaire de continuellement s'appuyer sur les capacités locales et sur les stratégies d'adaptation de la population et d'adapter les modes d'intervention au contexte évolutif.

Pour y arriver, il convient d'optimiser notre présence en améliorant notre compréhension du contexte et de la population, via l'intégration de la participation communautaire dès les premières étapes des évaluations et des activités d'urgence. De même, lorsqu'une situation se stabilise, il est utile de maintenir le système de surveillance de la sécurité alimentaire, car il fournit des informations vitales sur les risques potentiels de nouveaux chocs et de leurs impacts sur la population. Pour plus d'informations, reportez-vous au livre *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire*.

III. LA DIMENSION SOCIOPOLITIQUE DES PROGRAMMES AGRICOLES

Il est important d'avoir conscience qu'au-delà de leurs objectifs purement techniques et de sécurité alimentaire, les programmes humanitaires, et particulièrement les programmes agricoles, portent une valeur sociale importante. Des études ont montré le rôle que peut jouer une distribution inéquitable des ressources dans le déclenchement des hostilités dans un contexte de post-conflit, et l'influence que les stratégies suivies dans les programmes de réhabilitation, peuvent avoir dans la résolution de conflit. Le ciblage est alors un exercice particulièrement délicat dans ce cadre (Richards, 2001). En annexe 3 le lecteur trouvera des exemples d'objectifs et de méthodologies pour sélectionner les bénéficiaires, dans le cadre d'un programme de réhabilitation agricole en Côte d'Ivoire.

Exemple 4 : Ciblage équilibré en Indonésie

Province des Moluques du Nord, Indonésie 2001

Les affrontements de 1999, entre les communautés chrétiennes et musulmanes dans l'archipel des Moluques, ont entraîné des destructions et des déplacements massifs de la population. La situation a commencé à se stabiliser en 2001 avec le retour progressif des populations déplacées dans leurs villages respectifs. A l'origine, la démographie présentait des villages musulmans et chrétiens voisins sur certaines îles et parfois même des villages mixtes. Même si les destructions et les déplacements ne se sont pas produits de la même manière dans chaque village, le programme de réhabilitation agricole a essayé de garantir un équilibre général dans l'aide apportée aux différentes communautés religieuses. Les deux communautés ont particulièrement apprécié cet effort et cela a réduit le risque de tensions entre les villages.

IV. STRATÉGIES DE SORTIE

Etant donné les impacts potentiels des programmes agricoles sur le long terme, notamment pour la santé des animaux, la conservation des sols ou les cultures vivaces, il est parfois difficile de déterminer le meilleur moment pour un éventuel retrait.

On peut cependant définir le moment le plus adéquat pour ce retrait via :

- L'élaboration d'une définition précise de stratégie de sortie dès l'évaluation initiale (cf. *Introduction à la sécurité alimentaire*),
- Une communication claire sur la logique d'intervention auprès de la population,
- Le développement d'un réseau de partenaires stratégiques dès les premières étapes de l'évaluation,
- L'identification précoce des capacités locales et un transfert permanent des connaissances.

V. PRINCIPES POUR LES PROGRAMMES AGRICOLES

Un certain nombre de principes doivent être respectés lorsque l'on prévoit de mettre en place un programme agricole, quel qu'il soit. Il s'agit :

- **Du principe de « non nuisance »** : Identifier les éventuels impacts négatifs du programme. Toute intervention extérieure dans une structure sociale, a fortiori lorsqu'on touche à l'agriculture, souvent au centre de la culture locale des pays où nous intervenons, peut avoir un impact négatif (exemples : les distributions de semences peuvent déstabiliser la « filière semences » locale ; un programme axé sur l'élevage peut profondément toucher l'organisation de la communauté entière si la valeur sociale du bétail n'a pas été bien comprise...). Il est essentiel de lister tous les effets négatifs possibles, de les minimiser au maximum et de vérifier que les impacts positifs que l'on peut espérer sont supérieurs aux impacts négatifs. Dans un programme agricole, les effets négatifs peuvent apparaître à moyen, voire à long terme. Même pour des projets de court terme, il faut y prêter attention.
- **Intégration des programmes dans une perspective de plus long terme** : Comme cela a été dit auparavant, les programmes agricoles interviennent à la fin d'une crise ou dans des crises de longue durée (crises chroniques) - on ne distribue généralement pas des semences sur une ligne de front-, ou dans une situation de déstructuration / discrimination. La définition et la mise en œuvre de ces programmes doivent correspondre au contexte évolutif. Il est donc nécessaire, selon cette logique, de s'assurer qu'en aucun cas, les programmes ou les activités ne soient un obstacle pour l'évolution à long terme ou pour le développement de la zone ou du pays. On peut réduire ce risque en définissant des actions qui renforcent les stratégies d'adaptation positives existantes, en maintenant l'engagement des structures locales dans les programmes, le partage de l'information et le transfert des techniques, etc.
- **Continuité des programmes** : Les changements de responsables (expatriés ou nationaux) ne doivent pas induire de changement profond dans les programmes, dans les méthodes et la gestion de l'équipe locale.
- **Coordination et collaboration** : Il faut toujours favoriser la coordination interne avec les autres équipes techniques tout comme la communication externe avec les autres agences ou institutions humanitaires. Même si cela prend plus de temps et requiert des efforts supplémentaires, tous les programmes doivent collaborer avec les structures locales existantes et privilégier les approches participatives pour la définition et la mise en œuvre des activités.
- **Saisons agricoles** : La principale contrainte d'un programme agricole est la nécessité de respecter le calendrier agricole. La spécificité des saisons agricoles conditionne le cycle de programme. Les calendriers agricoles et alimentaires sont donc les premières pièces d'information à collecter sur le terrain (cf. *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire*). Les calendriers saisonniers donnent également des informations sur la disponibilité de la population pendant chaque cycle et la répartition des tâches, par sexe et par âge.

Chapitre 2

COMPRENDRE LE CONTEXTE D'INTERVENTION



© Stéphane Remael - Népal

Résumé

- Avant d'envisager la mise en place de tout type de programme agricole, il est nécessaire de collecter des informations sur les systèmes agricoles existants, en complément des informations initiales, collectées pendant l'évaluation de sécurité alimentaire. On peut recueillir ces informations pendant l'évaluation initiale ou lors d'une évaluation complémentaire, ultérieure.
- Il faut présenter, de manière claire, une définition et une caractérisation des systèmes de cultures afin d'identifier les groupes de population les plus vulnérables et d'émettre les recommandations les plus appropriées.
- Les recommandations agricoles proposées doivent prendre en compte les stratégies d'adaptation existantes, la capacité de production, les ressources alimentaires disponibles et les structures sociales et agricoles existantes.



Les outils et la méthodologie pour les évaluations de la sécurité alimentaire, détaillés dans le livre *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire* peuvent également être appliqués pour les évaluations agricoles, après avoir collecté les informations supplémentaires et spécifiques pour ce type de programmes.

L'appropriation d'un programme dans un contexte donné doit se faire quotidiennement, via la mise en place d'un système de surveillance de sécurité alimentaire, des visites de terrain, des études et des recherches réalisées en permanence. Le programme agricole doit suivre l'évolution du contexte et pour cela, il faut impérativement comprendre l'analyse qui a conduit à sa définition et à sa conception, comprendre l'environnement de l'intervention et la méthodologie choisie pour la sélection des bénéficiaires. L'analyse initiale, pendant les étapes d'identification et de préparation, doit devenir plus précise, au fur et à mesure que le projet avance, grâce au système rigoureux de suivi et d'évaluation.

Les programmes agricoles peuvent être mis en œuvre dans des situations de crise et de post-crise, selon les besoins et les capacités de la population. Aussi, les évaluations agricoles et de sécurité alimentaire doivent permettre de déterminer la durée et le type d'activités les plus adaptés à la situation.

I. ANALYSE DIAGNOSTIC DES SITUATIONS AGRAIRES

ACF-IN recommande de toujours utiliser une approche analytique systémique, en cherchant à comprendre les pratiques habituelles des agriculteurs et de savoir comment et pourquoi ces pratiques ont été modifiées suite aux événements vécus. Il faut identifier plus particulièrement les interactions entre les différents types de systèmes agricoles et étudier leurs contraintes et potentiels respectifs. Afin de comprendre l'agro système dans sa totalité, il faut le définir depuis l'échelle de l'unité de production individuelle jusqu'à celle de la région et du bassin hydraulique (voir les définitions ci dessous, dans la partie II). Cette information permet de déceler les facteurs résultant de la crise qui limitent la production agricole.

La première étape consiste à faire le zonage et à définir les groupes de la population. Il faut identifier et hiérarchiser les principaux problèmes techniques et économiques de chaque groupe de la population et déterminer de quelle manière ils ont été touchés par la crise.

Il est crucial de passer du temps sur le terrain, en compagnie des agriculteurs et des éleveurs, pour bien comprendre leurs systèmes de production. On peut utiliser ici tous les outils de recherche participative, ou une combinaison de plusieurs d'entre eux. Il faut absolument profiter le plus possible de la présence sur le terrain pour aborder les caractéristiques de chaque système : types de cultures, pratiques de cultures, types de bétail, modes de pacage, etc.

II. DÉFINITIONS ET CONCEPTS-CLÉS

L'exploitation agricole ou l'unité de production : L'exploitation agricole peut être conçue comme une unité de production au sein de laquelle l'exploitant mobilise des ressources de natures diverses (terrain, main d'œuvre, bétail, plantes, intrants, matériels, bâtiments...) et les combine dans des proportions variables pour obtenir certaines productions végétales et (ou) animales et satisfaire ainsi ses besoins et ses intérêts. L'exploitation agricole peut être caractérisée en faisant l'inventaire des ressources dont peut disposer le chef d'exploitation et l'évaluation de leur importance relative : surface agricole utilisable, nombre de travailleurs, taille des troupeaux, nombre et puissance des outils, volume des bâtiments... Chaque unité de production est unique.

Le système de production agricole (agro système) : à l'échelle d'une exploitation, le système de production agricole peut être défini comme la combinaison -dans l'espace et dans le temps- des ressources disponibles et des biens de production. Un système agricole est caractérisé par le type de la production, de la force de travail (qualification), des moyens de travail mis en œuvre et par leurs proportions.

Il peut aussi être conçu par la combinaison de divers sous-systèmes productifs :

- les systèmes de culture ;
- les systèmes d'élevage ;
- les systèmes de transformation après récolte.

Les interactions entre ces trois systèmes déterminent le niveau de diversification ou de spécialisation de chaque système de production. Il faut également prendre en compte les activités complémentaires, si elles ne sont pas spécifiquement liées à l'un des systèmes précédents (récolte de l'eau, bois, fourrages, entretien de l'équipement, suivi des cultures et troupeaux notamment).

Il est essentiel de connaître le système de production agricole dans sa totalité car chaque composant peut directement ou indirectement avoir un impact sur les autres parties. Par exemple, la vente d'animaux peut avoir un impact potentiel sur la production animale, mais peut également avoir un impact sur les systèmes agricoles de par la réduction de l'accès aux engrais naturels (fumier).

Enfin, une exploitation est le plus souvent un système ouvert vers l'extérieur : approvisionnement en intrants, emploi de main d'œuvre, distribution des produits de la production et des activités complémentaires. La caractérisation des principaux types de systèmes de production ne peut donc être complète que lorsqu'elle est resituée dans le système agraire et socio-économique global. L'annexe 4 résume les différentes caractéristiques des systèmes de production agricole et donne des exemples de fiches de cultures et de rassemblements des troupeaux.

Système de culture : Il s'agit de l'ensemble des modalités techniques utilisées pour la culture. Chaque système est défini par :

- La nature des cultures et leur ordre de succession ;
- Les itinéraires techniques appliqués à ces différentes cultures (choix des variétés, sources des semences, rendements, intrants nécessaires, traitements, pertes ...).

On peut trouver sur une même exploitation agricole, caractérisée par son système de production, un ou plusieurs systèmes de culture.

Système d'élevage : Le système d'élevage est la combinaison et la succession de techniques, destinées à produire des animaux domestiques avec la force de travail et les moyens de production disponibles dans l'exploitation. Au niveau de chaque troupeau, le système d'élevage est présenté comme un ensemble de méthodes spécifiques pour la sélection, la reproduction, l'hygiène, la santé, etc.

Bassin versant : Il s'agit de la zone entière qui partage la même ressource en eau.

III. CARACTÉRISATION DES SYSTÈMES D'EXPLOITATION

Comme nous avons défini les groupes de population, il faut également identifier les différents types de systèmes d'exploitation, en mettant en avant les principales caractéristiques de chacun. Pour cela, il faut étudier les points suivants :

- Historique de l'exploitation
- Etude des sous-systèmes (de culture, d'élevage et de première transformation des produits à la ferme)
- Combinaison des différents sous-systèmes au sein de l'exploitation (dans le temps et l'espace)
- Ouverture sur l'extérieur

- Activités annexes et complémentaires
- Facteurs limitant la production / Solutions possibles
- Au niveau des unités de production : inventaire des ressources nécessaires / disponibles⁴
 - Force de travail,
 - Moyens de production (préciser à chaque fois : les caractéristiques, les quantités, les modalités de leur acquisition, les périodes de disponibilité et leur utilisation effective),
 - Différents types de terre (pourcentage de chacun),
 - Différents types de bétail,
 - Accès à l'eau (nombre de tours d'eau en cas de culture irriguée ou de troupeaux),
 - Animaux pour la culture attelée ou de bât,
 - Stock d'outils (manuel, mécanisé, motorisé/puissant),
 - Bâtiments, greniers ou lieux de stockage,
 - Infrastructures hydrauliques (puits, protection de berges, etc.).

Les événements qui provoquent une décapitalisation massive des exploitations sont souvent graves et leurs impacts négatifs sont visibles sur le long terme. Il est nécessaire de faire la distinction entre le capital productif et non productif de l'exploitation. Souvent le capital non productif permet au ménage de faire face aux événements structurels légers ou passagers.

Exemple 5 : Types de capital d'exploitation productif

Pour des éleveurs peuls⁵ un troupeau de bovins représente à la fois leur méthode de production et leur épargne. De la même manière, un troupeau de petits ruminants est une épargne facilement accessible en cas de difficulté pour les maraîchers touareg dans l'Air. En Europe, les bâtiments pour parquer les troupeaux en hiver sont nécessaires et constituent un capital élevé. Les machines agricoles coûteuses représentent également une partie du capital d'exploitation.

Lorsque l'on caractérise les systèmes d'exploitation, il est important de distinguer les facteurs liés au contexte de crise (ex : le manque de semences) et les facteurs structurels (ex : manque de force de travail pendant certaines périodes de l'année). Il faut mettre en évidence, lorsque cela est pertinent, les aggravations des problèmes qui ont un caractère davantage structurel en raison de la crise et les stratégies d'adaptation mises en place. Les éléments mentionnés ci-dessus doivent permettre d'établir l'identification des capacités et des vulnérabilités pour le système d'exploitation.

Exemple 6 : Facteurs structurels et facteurs liés à la crise en Sierra Leone

- **Facteurs structurels** : avant la guerre, le principal facteur limitant la production agricole était le nombre d'agriculteurs actifs dans la famille.
- **Facteurs liés à la crise** : après la guerre, le principal problème rencontré pour la production agricole était le manque de semences. Une fois celui-ci résolu, le manque d'outils appropriés a limité la capacité de la population à défricher des parcelles de terre plus ou moins étendues.

Les résultats des informations collectées ci-dessus peuvent être présentés dans des tableaux (exemple 7), des graphes (exemple 8) ou sous forme narrative. On choisit la présentation qui montre les caractéristiques de chaque système de cultures de la manière la plus visible et la plus compréhensible possible.

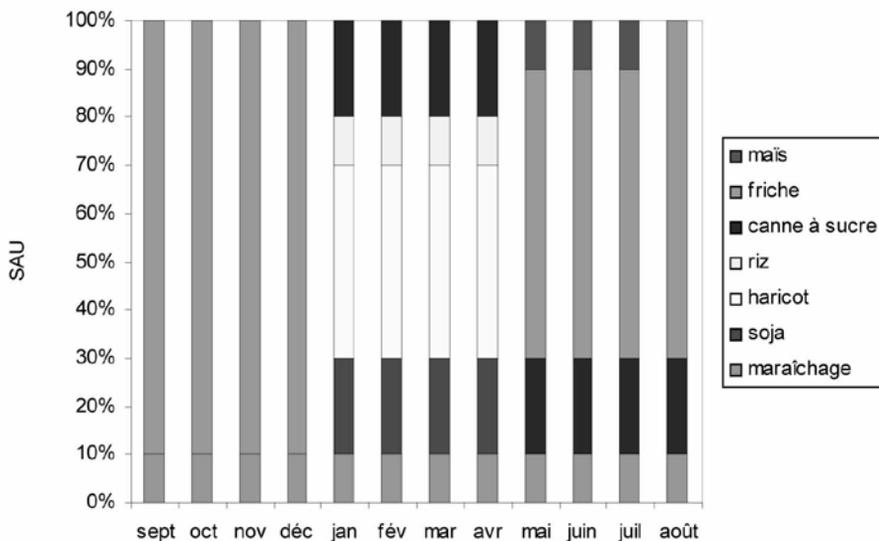
4/ La distinction a lieu d'être pendant une situation de crise lorsque l'accès à certaine ressource est limitée

5 / Une société pastorale en Afrique de l'Ouest

Exemple 7 : Résumé des ressources nécessaires pour les 3 principaux systèmes de production

Périodes (mois)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Systèmes de cultures												
F1												
F2												
F3												
Systèmes d'élevage												
AH1												
AH2												
AH3												
Systèmes de transformation												
T1												
T2												
T3												

Exemple 8 : Utilisations de la surface agricole





On peut également utiliser les calendriers et les cartes pour illustrer la transhumance des troupeaux ou les tendances de la consommation saisonnière. Selon le degré de précision, un calendrier peut illustrer les périodes de cultures (semis, sarclage, récolte, etc.), les périodes de repos et les pics de travail (les activités de culture importantes sur une courte période, par exemple, la récolte manuelle du café). C'est également un outil précieux pour déterminer les périodes de soudure (périodes entre la fin des réserves alimentaires et la récolte suivante), leur durée et les substituts alimentaires.

On peut étendre à toutes les ressources la représentation sous forme de calendrier saisonnier, pour préciser et montrer leur saisonnalité : production végétale (céréales, fruits, etc.), production animale (période de naissances si elles sont regroupées), pêche, chasse, cueillette de produits sauvages et activités annexes (Voir en annexe 5 un exemple de calendrier saisonnier en Sierra Leone.).

Lorsque l'on caractérise les différents systèmes d'exploitation, ACF-IN recommande d'utiliser une approche globale et transversale, prenant en compte les différentes relations entre les principaux systèmes d'exploitation et l'environnement social lié à la production agricole. Il faut également veiller à l'organisation de la communauté (collective ou individuelle) et aux activités de soutien mises en place par différentes institutions.

IV. CARACTÉRISATION DES UNITÉS DE PRODUCTION

Les types de production sont multiples, aussi l'objectif de cette étape est d'en dégager les principaux afin de définir les groupes de production :

- Qui se ressemblent suffisamment pour être considérés comme homogènes,
- Qui néanmoins peuvent être différenciés lorsqu'on les compare aux autres.

Il est possible de classer les unités de production par :

- Activités agricoles, notamment la capacité de l'exploitation à dégager des surplus en terme de culture vivrière ou de rente à réinvestir en main d'œuvre ou en bétail.
- Capital disponible, permettant de connaître ainsi la capacité de l'exploitation à affronter une crise.
- Facteurs de risque, permettant de nuancer les deux points précédents en incluant les risques liés au type des activités agricoles ou de capital.

Cette caractérisation complète et fait partie intégrante de la classification des ménages définie selon les stratégies d'adaptation mises en place et leurs moyens d'existence. On met souvent l'accent sur la caractérisation des systèmes de production, cruciale en cas de mise en place d'un projet agricole. De plus, la production agricole constitue généralement une part importante de l'économie familiale rurale. Malgré cela, l'organisation socio-économique de la population concernée ne doit pas pour autant être oubliée.

V. IDENTIFICATION DES STRATÉGIES D'INTERVENTION

L'objectif est de définir les stratégies d'intervention à développer afin de répondre aux besoins des différents groupes des familles identifiées. Elles sont donc proposées selon les besoins des groupes de population (les facteurs astreignants peuvent être mis en évidence dans un « arbre à problèmes » comme dans l'exemple du Sri Lanka en annexe 6), leur couverture par les autres acteurs, éventuellement les politiques agricoles de la zone, et enfin la coordination avec les partenaires et la stratégie d'Action contre la Faim qui vise à :

- Encourager les stratégies d'adaptation positives mises en place par les populations et limiter la décapitalisation des familles confrontées aux crises,

- Développer la capacité de production et stimuler l'économie locale,
- Diversifier les ressources alimentaires si nécessaire pour avoir un impact sur l'état nutritionnel de la population,
- Respecter la dignité des familles en limitant leur dépendance à l'aide humanitaire et à la distribution alimentaire,
- Encourager la structuration de la société civile en l'impliquant dans les activités.

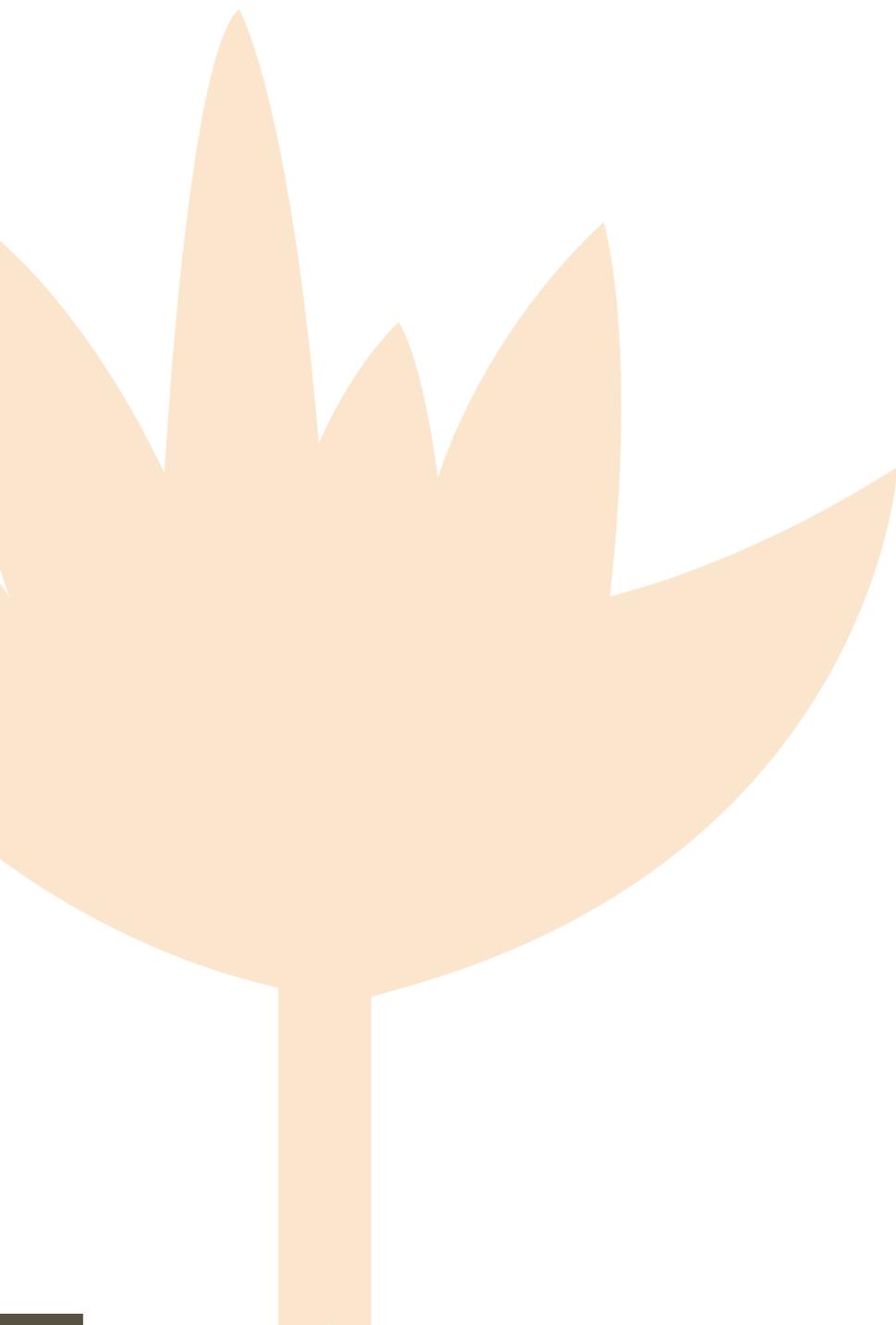
VI. ETUDE DE FAISABILITÉ DES INTERVENTIONS PROPOSÉES

Avant toute recommandation pour un programme agricole, il est important de vérifier certains aspects :

- Les stratégies politiques actuelles concernant les activités agricoles et les groupes de population,
- L'accès aux ressources limitées ou non des populations bénéficiaires,
Par exemple, distribuer des semences à des réfugiés qui n'ont pas accès à la terre ou réhabiliter un périmètre irrigué pour des métayers qui n'ont pas le droit d'arroser le long de ce périmètre n'est pas constructif. On pourrait éventuellement envisager ces activités en négociant avec les structures gouvernementales locales. S'il n'est pas possible d'avoir des terres communes, la stratégie proposée pourrait être d'exercer une pression auprès des institutions gouvernementales ou des agences onusiennes existantes pour que la population ait accès à ces terres.
- L'adéquation entre le niveau de vulnérabilité et l'intervention éventuelle,
Par exemple, distribuer une bête de somme aux familles en déficit alimentaire peut les aider à cultiver leurs parcelles de terre, mais n'entraîne pas une productivité agricole immédiate suffisante. Les familles risquent alors de revendre l'animal pour acheter des denrées alimentaires (quand l'animal n'est pas lui-même consommé). L'investissement ne serait pas rentable, l'intervention n'est donc pas recommandée.
- Les autres activités ou formes d'aides mises en place dans la région.
Par exemple, prévoir des activités agricoles supplémentaires en même temps que la construction d'un système d'eau communautaire peut créer une concurrence pour la force de travail et la disponibilité des membres de la communauté, c'est donc à éviter.

Exemple 9 : Réponses en fonction des types de besoins.

Contexte	Besoins	Réponses
Déplacement des populations de la brousse vers les villes où elles se sont installées dans des camps. Aucune capacité de mise en culture (Sierra Leone 1995)	Abri Nourriture Produits de première nécessité	Installation de camps Distribution de nourriture Distribution de produits de première nécessité Surveillance nutritionnelle auprès des enfants âgés de moins de 5 ans
Déplacement des populations rurales vers une autre zone rurale où elles sont accueillies par la population locale avec lesquelles il peut exister des liens de parenté (Côte d'Ivoire)	Nourriture Semences et outils (s'assurer que la terre est disponible)	Distribution de nourriture en appui ponctuel Distribution de semences et d'outils pour la mise en culture de parcelles
Retour des populations des camps vers leurs zones d'origine (Sierra Leone fin 1996)	Nourriture jusqu'à la récolte suivante Semences et outils	Distribution de nourriture sur du court terme Distribution de semences et d'outils pour la relance de l'agriculture (en prenant en compte la prochaine saison de culture)



Chapitre 3

MISE EN PLACE DES PROGRAMMES AGRICOLES



© ACF – Éthiopie

Résumé

- Les partenariats développés à différents niveaux sont fortement recommandés à chaque étape du cycle du programme.
- Les programmes de sécurité alimentaire peuvent cibler des ménages individuels ou des groupes et il est recommandé de construire la méthodologie sur les structures sociales déjà existantes. Quelque soit la méthode sélectionnée, il est important de se rappeler que l'objectif principal est d'améliorer la sécurité alimentaire des individus, que les groupes ne sont que des mécanismes pour atteindre ce but et pas une finalité en soit.
- L'équipe de la sécurité alimentaire est la composante essentielle de tout programme : son recrutement, son organisation et sa gestion permettent d'en assurer la réussite.
- Les programmes de sécurité alimentaire peuvent nécessiter des intrants agricoles différents ; il faut obtenir ces intrants en respectant les procédures d'ACF-IN, en collaboration étroite avec le service logistique.



I. LES PARTENARIATS

ACF-IN encourage fortement la création de partenariats pour tout programme humanitaire. Bien établis, ces partenariats peuvent fournir des informations utiles, des ressources et une collaboration dès l'évaluation initiale, puis tout au long du programme et éventuellement offrir des possibilités pour le transfert des activités (cf. le livre *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire* pour plus de renseignements sur les partenariats).

I.I. LES AUTORITÉS

Il est impératif de travailler dans un maximum de transparence avec les autorités pour éviter les conflits et de solliciter le plus possible les capacités locales, dès l'arrivée d'ACF-IN dans une nouvelle zone. Cette transparence ne doit pas pour autant interférer sur l'indépendance de l'organisation : un certain nombre de décisions ne se prennent qu'en interne et il faut parfois omettre certains détails lors de consultations avec nos partenaires.

Les activités mises en place doivent préparer le terrain pour un éventuel développement à long terme et donc être cohérentes avec les politiques nationales. S'il existe de profondes contradictions entre la stratégie d'ACF-IN et la stratégie du pays (politique de ségrégation, incitation aux cultures de rente, mettant en danger la sécurité alimentaire de certaines populations, etc.), il faut alors protéger les populations à risque de manière diplomatique. Dans la mesure du possible, il faut influencer le pouvoir, exercer une pression et plaider pour que certaines politiques soient modifiées. Ce type de contexte requiert de la patience et une très bonne compréhension des objectifs, qui ne se limitent pas à améliorer l'accès à la nourriture ou sa disponibilité mais comprennent de réels enjeux de protection. La dimension sociopolitique de toute action ne doit jamais être perdue de vue.

I.II. LES STRUCTURES DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Etant données les situations sociopolitiques différentes, et parfois difficiles, des pays dans lesquels ACF-IN intervient, les structures de développement rural ne sont pas toujours présentes ou ont parfois été démantelées. Lorsqu'elles existent, il est impératif de **définir une stratégie et de développer une coordination avec les structures *en place*** même s'il est parfois difficile, sur le terrain, d'intégrer les activités aux structures préexistantes dont les politiques et les objectifs diffèrent. Mais il est néanmoins recommandé d'essayer. En effet :

- Les agriculteurs et les vétérinaires locaux connaissent leur zone. La compréhension locale de la zone et l'histoire des projets et des événements sont donc précieuses.
- Le mandat d'ACF-IN est d'être capable de quitter la zone lorsque les programmes mis en place ont eu suffisamment d'impact pour que les structures de plus long terme puissent prendre le relais. Ce sont les autorités locales voire les organisations locales qui gèrent la transition.
- Un des objectifs des programmes agricoles est de renforcer les structures locales et de restaurer le tissu social afin d'aider les communautés à retrouver leur autonomie. Garder les programmes sous le seul contrôle d'Action contre la Faim empêcherait cette autonomisation.
- Une compétition pour engager le personnel qualifié, avec des salaires potentiellement plus élevés, ou ceux d'une offre de services meilleurs marchés pour les communautés que les structures préexistantes peuvent avoir des conséquences néfastes.

Exemple 10 : Implication des structures de développement rural au Laos

Sekong, Laos 2004

Pendant les années 1990, le gouvernement laotien a mis en place un plan de développement économique et rural qui forçait des villages entiers de minorités ethniques à se déplacer des forêts et des montagnes vers des plaines de basse altitude, pour développer la production nationale de riz. Au-delà de la production de riz, le programme du gouvernement visait également à promouvoir un meilleur accès aux moyens de transport, à la scolarité et au déve-

loppement général des groupes de minorité ethnique. Malgré ces bonnes intentions, une évaluation commune gérée par ACF-IN a révélé que plusieurs villages ne souhaitaient pas être déplacés et lorsque ce déplacement a eu lieu, des taux de mortalité anormalement élevés sont apparus dans la population, dus aux changements d'environnement et au manque de ressources alimentaires traditionnelles dans les nouveaux villages.

ACF-IN a essayé de travailler en coordination avec les structures gouvernementales locales pour promouvoir le développement des communautés des montagnes et donc de permettre aux populations de rester dans leurs villages d'origine. Le programme comprenait des activités d'élevage et de vaccination, pour réduire l'apparition d'épidémies. Dès les premières étapes, le département vétérinaire local a été activement impliqué dans le programme. Cette collaboration a profité à ACF (via les informations sur les maladies locales), aux populations (via les campagnes de vaccination de masse) et au département vétérinaire local (via les dons de réfrigérateurs et d'autres matériels logistiques). Le partenariat n'a pas toujours été facile et a demandé beaucoup d'efforts des deux côtés. Cependant, l'implication du département vétérinaire a également permis une stratégie de transfert idéal, lorsque ACF-IN a fermé le programme en 2005.

■ I.III. LA POPULATION

Les populations locales ne connaissent pas ACF-IN. La communication et la transparence sont donc indispensables. Il faut expliquer systématiquement à toute la population ce qu'est ACF-IN et quels sont ses objectifs.

Exemple 11: La compréhension des organisations humanitaires par la population dans le sud Kivu

Suite à des incidents de sécurité répétés envers les activités humanitaires, l'équipe d'Action contre la Faim a mené une opération de communication dans la zone, pour expliquer le but des programmes, la charte d'ACF-IN et présenter le personnel local et expatrié. Lors de rencontres et de discussions, il est apparu que les ONG étaient perçues par une majorité de la population comme « des espions », « des fournisseurs d'armes », « des expatriés très bien payés, qui venaient chez eux parce que personne ne voulait les embaucher dans leur propre pays », et très rarement comme des humanitaires. La surprise de l'équipe fut de taille. La campagne a permis d'améliorer l'image d'ACF-IN et, en retour, la population locale s'est sentie responsable de « la protection » du personnel et des activités, réduisant les risques liés à la sécurité pour les équipes d'ACF-IN.

Les partenariats avec les communautés ne peuvent pas se limiter à de simples campagnes de sensibilisation, et doivent se poursuivre pendant la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes. Dès lors que la population a accepté et compris le rôle d'ACF-IN, il est plus facile de l'intégrer aux autres étapes du cycle de projet. Cette participation, en tant que réel partenaire, est une des clés pour garantir l'appropriation et la qualité de l'intervention.

II. IDENTIFICATION DES BÉNÉFICIAIRES

L'évaluation initiale et le système de surveillance de la sécurité alimentaire aident à fournir les caractéristiques clés des ménages les plus vulnérables. Une fois ces caractéristiques déterminées, des recommandations concrètes pour la conception du programme peuvent être proposées.



■ II.I. TRAVAILLER AVEC DES INDIVIDUS, DES MÉNAGES OU DES GROUPES EXISTANTS OU NON

Selon le contexte, le programme peut directement intervenir au niveau du ménage rural ou au niveau des groupes d'agriculteurs ou des associations locales.

Tableau 2 : Scénarios possibles pour l'identification des bénéficiaires

	Niveau des familles	Niveau de groupe existant	Création d'un groupe
Aspects positifs	- permet de cibler les plus vulnérables	- permet de cibler et renforcer la structure sociale existante - plus facile de mettre en œuvre le programme : moins d'interlocuteurs	- permet de renforcer les groupes de population marginalisés dans leur société (par exemple, ceux sans terre) ou de recréer un tissu social - plus facile de mettre en œuvre le programme : moins d'interlocuteurs, mais des programmes plus longs sont nécessaires pour garantir la pérennité
Risques possibles	- risque de conflit social : ceux qui ne sont pas ciblés doivent recevoir une information claire sur les critères de sélection et idéalement participer à la définition de ces critères - les ménages les plus vulnérables peuvent ne pas avoir la capacité physique pour entreprendre de gros travaux	- risque de conflit social : si l'on exclut les structures en place - peut ne pas cibler les plus vulnérables	- risque de conflit social accru : ces groupes sont créés sans cohésion préalable - les groupes comprenant seulement les ménages très vulnérables risquent d'avoir un niveau d'éducation plus faible et de manquer de qualités de dirigeant (leadership) - les groupes les plus vulnérables peuvent ne pas avoir la capacité physique pour entreprendre de gros travaux
Remarques complémentaires	- nécessité de mettre en place des comités pour réduire le nombre d'interlocuteurs	- certains groupes existants peuvent être orientés politiquement ou avoir des critères de sélection excluant les ménages vulnérables	- certaines cultures sont plus adaptées pour le travail individuel et peuvent ne pas supporter les dynamiques de groupe.

Généralement, pour minimiser les éventuels impacts négatifs de son action, ACF-IN recommande de s'appuyer sur les structures existantes. C'est d'autant plus pertinent que les programmes d'ACF-IN sont la plupart du temps de courte durée et qu'établir de nouvelles structures sociales prend du temps et ne peut être fait sans l'engagement total de la population locale dans chacune des étapes. Le tissu social est déjà assez désorganisé dans les zones d'intervention et toute action extérieure risque d'aggraver la situation.

Quelque soit la méthode choisie, la décision doit être fonction de l'analyse des structures sociales, directement impliquer la participation des communautés et tenir compte de leurs opinions. Il est important de se rappeler que travailler via les groupes ou avec des individus/des foyers n'est pas une finalité en soit.. La solution optimale doit être choisie pour répondre à un objectif prioritaire : atteindre et avoir un impact sur les plus vulnérables.

Exemple 12 : Les activités qui ciblent les familles individuelles

Hazarajat, Afghanistan, 2004

La communauté Hazara, située dans le centre de l'Afghanistan est basée sur un système néo-féodal. Cinq années consécutives de sécheresse ont provoqué des résultats désastreux sur la production agricole et ont placé de nombreuses familles en situation d'insécurité alimentaire élevée, provoquant des migrations temporaires ou permanentes de familles entières. Les maigres récoltes, voire l'absence de récolte plusieurs années de suite, ont entraîné un manque de disponibilité de semences (à la fois de cultures maraîchères et de cultures de base). Les ménages ayant des moyens économiques importants ou dont des membres vivent à Kaboul ont été capables de continuer à importer de petites quantités de semences mais les plus vulnérables n'ont pas eu les moyens financiers d'en acheter et leurs niveaux d'endettement extrême a réduit encore davantage leurs accès aux produits agricoles.

Action contre la Faim a commencé un programme de nourriture contre travail pour améliorer l'accès et la disponibilité de nourriture dans cette zone, et cibler les ménages individuels avec un projet d'activités maraîchères, basé sur le niveau de vulnérabilité, l'accès à la terre et la motivation. Le projet permettait aux familles les plus touchées d'avoir des intrants et donc de cultiver de petites parcelles de terre, proches de leurs maisons (en récupérant les eaux usées).

Exemple 13 : Activités ciblant les organisations locales préexistantes

Sud Kivu, République démocratique du Congo, 2002

Après le génocide du Rwanda en 1995, les troubles se sont propagés à l'est du Congo, entraînant une guerre civile et divisant le pays en deux (l'est était contrôlé par les forces rebelles et l'ouest par les forces gouvernementales). La province du sud Kivu, tenue par les rebelles, a souffert de combats continus entre les factions rebelles entraînant des déplacements constants de la population qui fuyait les conflits. Des années de conflits ont eu des effets extrêmement néfastes sur la sécurité alimentaire des familles avec des niveaux de malnutrition élevés dans de nombreuses zones devenues inaccessibles pour les activités agricoles pour cause d'insécurité. La présence continue d'ONG humanitaires n'était pas garantie du fait de violences sporadiques.

Afin d'augmenter la sécurité alimentaire de la population, Action contre la Faim a mis en place des programmes de production agricole via les organisations préexistantes. Cette décision a permis d'assurer une continuité dans les programmes et a également augmenté l'accès de la population aux terres agricoles, à travers le travail en groupe. Les organisations préexistantes ont reçu une formation logistique et administrative et, en échange, elles ont aidé à la distribution, la formation et au suivi des activités agricoles.



Exemple 14 : Activités développées avec des groupes nouvellement formés

Kayanza, Burundi, 2002

Depuis le début de la guerre civile en 1993 la population burundaise a enduré plus de dix ans de violence. Les conséquences ont été nombreuses, comprenant notamment des déplacements massifs de la population, des taux élevés de malnutrition et une structure gouvernementale très faible. De plus, la province de Kayanza connaît une croissance démographique parmi les plus élevées de toute l'Afrique, rendant difficile l'accès aux terres agricoles pour beaucoup de ménages ruraux.

Action contre la Faim a commencé par ouvrir des centres de nutrition dans la province, afin de traiter les niveaux élevés de malnutrition, mais il est devenu évident que le traitement de la malnutrition n'était pas suffisant et que la sécurité alimentaire de la population avait besoin d'être soutenue. En 1999, une première évaluation de sécurité alimentaire a recommandé de soutenir les activités agricoles (l'activité économique principale de la population), a identifié un manque de semences et d'outils pour les familles les plus vulnérables et mis en évidence un manque de terres agricoles pour les agriculteurs individuels. Afin d'augmenter l'accès à la terre et d'encourager l'aide mutuelle entre ménages vulnérables, ACF-IN a décidé de former des nouveaux groupes agricoles composés des familles les plus vulnérables. Les groupes ont reçu de l'aide pour la négociation et la location de la terre, et également des semences, des outils et une aide technique.

Au début de l'opération les groupes se sont avérés être trop faibles et il est devenu évident que les membres devaient être hétérogènes, en mélangeant les familles les plus vulnérables avec d'autres moins touchées afin d'assurer la continuité du travail. Il a fallu presque trois ans aux groupes pour devenir viables et durables sans aide extérieure. Pendant ces années, les familles ont appris à travailler ensemble pour une cause commune et ont amélioré la sécurité alimentaire, non seulement du groupe, mais aussi de chacun de ses membres.

■ II.II. TRAVAILLER AVEC DES INDIVIDUS / DES FOYERS

■ II.II.1 Etablir des critères d'éligibilité

Dans la plupart des programmes agricoles, Action contre la Faim ne cible qu'une partie de la population. La population dans la zone doit être impliquée le plus possible dans la définition des critères d'éligibilité des bénéficiaires afin de :

1. Sélectionner les meilleurs critères / les plus appropriés,
2. Empêcher les conflits en lien avec la distribution,
3. Empêcher le détournement des produits distribués grâce à la connaissance du programme par toute la communauté.

Exemple 15 : Importance de la participation de la communauté dans la sélection des bénéficiaires

Au Burundi, une organisation internationale a été expulsée d'une province parce que la population locale demandait soit une distribution générale, soit rien du tout. L'organisme avait organisé une distribution ciblée en fonction de critères peu clairs et qui n'avaient pas été acceptés par les communautés. L'organisation n'a pas pu rester dans la zone. Ce conflit aurait pu être évité en impliquant la population dans la définition des critères de vulnérabilité.

Généralement, la population ciblée est la plus vulnérable. Cependant, il est parfois irréaliste ou impossible de cibler les groupes les plus vulnérables pour des programmes agricoles, soit parce qu'ils n'ont pas accès aux terres, soit parce qu'ils sont traditionnellement non agricoles ou à cause de

différences culturelles. Dans ce cas, l'action choisie doit permettre d'avoir un **impact indirect mais réel** sur ce groupe de population. Par exemple, si les familles les plus vulnérables peuvent traditionnellement vendre leur main d'œuvre aux exploitants d'une classe supérieure, en donnant les moyens à cette dernière de cultiver à nouveau, la situation des premiers sera également indirectement améliorée. Il faut réaliser une analyse approfondie afin de déterminer les impacts d'une éventuelle activité, directs ou indirects, sur ces groupes, en prenant en compte les facteurs qui limitent leur accès à la nourriture et les actions possibles pour réduire ces facteurs.

Exemple 16 : Cibler les plus vulnérables à travers des activités directes ou indirectes

Sri Lanka, 2005

Au Sri Lanka, après le tsunami de décembre 2004, de nombreux producteurs de riz de la côte ont perdu leur maison et leurs biens mais ont conservé un accès à leurs champs de riz peu endommagés par le raz-de-marée. La destruction et les pertes causées par le tsunami ont laissé de nombreuses familles de la côte sans travail, sans logement et sans moyens économiques. La récolte du riz (la principale culture) a généralement lieu en mars et, traditionnellement, les propriétaires fonciers emploient quotidiennement des ouvriers agricoles pour la faire. Malgré un appareil de production relativement épargné par le tsunami, beaucoup de propriétaires fonciers, eux-mêmes en difficultés économiques, n'ont pas été capables de récolter le riz, faute de pouvoir payer les ouvriers. Les risques de ne pas pouvoir récolter entraînent une diminution du riz disponible sur les marchés locaux et une baisse des revenus pour les ouvriers journaliers.

ACF a mis en place un programme d'argent contre travail pour aider à payer les ouvriers agricoles journaliers. Les bénéficiaires directs étaient les propriétaires fonciers (qui ne sont traditionnellement pas les plus vulnérables) car ils tiraient profit de la récolte. Les ouvriers journaliers (issus essentiellement des ménages très vulnérables) étaient les bénéficiaires indirects car ils profitaient des opportunités d'emploi et de la stabilisation des prix du riz sur les marchés locaux.

La population ciblée doit être motivée par le programme et doit activement participer à sa définition.

Exemple 17 : Importance de la participation de la communauté dans l'élaboration des types d'activités

En 2002, Action contre la Faim a ouvert un programme intégré de sécurité alimentaire et d'eau et assainissement dans l'ouest du Pakistan, le long de la frontière avec l'Afghanistan. Les objectifs du programme étaient de réduire l'impact des sécheresses continues grâce à la construction de points d'eau pour les animaux et la mise en place d'un planning de recapitalisation en chèvres. Après l'évaluation initiale de la sécurité alimentaire, le programme a rapidement démarré pour s'adapter au calendrier saisonnier.

Bien que l'évaluation initiale ait pu identifier les problèmes principaux de la population, la participation de la communauté était limitée car la population manquait de confiance envers les organisations extérieures. La rapidité du programme couplée de ce manque de confiance ont réduit la participation de la communauté et ont entraîné de l'hostilité envers les équipes. Une partie seulement des activités prévues dans le programme ont pu être mises en place et le centre a finalement fermé suite à des menaces. Si le temps de gagner la confiance de la communauté et d'impliquer la population dès les premières étapes avait été pris lors de l'évaluation ou lors de la mise en place du programme, l'impact des activités aurait pu être bien meilleur.



Enfin la population ciblée doit avoir les moyens de mener l'activité (capacités, matériels, conditions physiques) : les semences ne doivent pas être distribuées à un agriculteur qui n'a pas de terre, ni les animaux à un éleveur qui n'a pas accès aux pâturages. D'autres types de soutien, à la fois direct et indirect, peuvent être apportés pour remédier à ces facteurs restrictifs, si cela s'avère nécessaire.

Exemple 18 : Utiliser les activités agricoles pour avoir un impact indirect sur les groupes de population les plus vulnérables

Au sud Kivu, une étude de faisabilité a eu lieu sur un projet de développement de pisciculture, mettant en évidence que, souvent, la population la plus vulnérable ne pouvait pas être directement ciblée car les constructions des viviers nécessitaient des forces de travail supplémentaires et un accès à la terre argileuse avec une source permanente d'eau. L'activité a donc été menée par un groupe moins vulnérable, dans l'objectif d'augmenter la disponibilité de poissons sur les marchés locaux (les réserves du lac Tanganyika alors épuisées dans la zone) et de provoquer une réduction du prix (accessibilité).

■ II.II.2. Listes nominatives

La seconde étape est la nomination de responsables de la population pour l'identification des bénéficiaires par l'utilisation de listes nominatives, qui doivent présenter les noms des bénéficiaires (ou des familles) et leur localisation précise (« adresses ») mais peuvent également contenir d'autres informations telles que le nombre de personnes à charge, les activités économiques, le statut (déplacé, résident), etc. L'annexe 7 donne un exemple de liste de bénéficiaires en Côte d'Ivoire. Ces données sont particulièrement utiles pour les étapes de vérification de la liste et la distribution. Il faut veiller cependant à ne pas récolter trop d'informations qui ne seront pas exploitées ; seuls les éléments essentiels doivent être identifiés, en fonction de nos besoins et de nos capacités d'analyse. Les chefs de village traditionnels ou administratifs mènent habituellement cette opération avec l'aide de membres des équipes d'ACF-IN. Dans certains cas, toute la procédure d'enregistrement est réalisée par ACF-IN, mais c'est à éviter dans la mesure du possible afin de garantir la participation de la communauté et de la représentation locale tout au long du projet. Parfois, la société est très hiérarchisée, et il faut respecter les procédures et l'organisation interne des populations.

■ II.II.3. Le contrôle par ACF (vérification de la liste)

Une fois les listes de bénéficiaires établies, les équipes d'ACF-IN doivent procéder à un contrôle systématique sur un échantillon de noms pris au hasard et réparti de manière homogène au sein de la zone ou des différents sites. Nous recommandons un échantillon de 5 à 10 %, qui doit être stratifié en fonction des zones ou d'autres caractéristiques liées aux populations de groupes, si c'est justifié.

Le contrôle consiste à faire du porte à porte pour vérifier les données inscrites sur les listes et déterminer si les critères sont respectés pour chaque bénéficiaire potentiel. Les maisons qui n'apparaissent pas sur la liste peuvent également être vérifiées pour s'assurer qu'elles ne présentent pas les critères de ciblage, identifiés pour la sélection des bénéficiaires, afin de réduire les risques d'erreurs. C'est également l'occasion d'interroger la population sur les informations reçues et leur propre compréhension des méthodes de sélection des bénéficiaires.

Si dans cet échantillon, x % de l'information (et notamment les critères de ciblage) sont faux, ACF-IN doit encore consulter le chef de village auteur de la liste en s'assurant que les critères d'identification ont bien été compris. Après cette démarche, il faut établir de nouvelles listes et les vérifier à nouveau. Le pourcentage admis dépend du niveau de vérification possible, et il est variable selon les contextes. Généralement, on accepte un maximum de 10 % d'erreurs.

Cette étape est très délicate car les familles identifiées et les bénéficiaires potentiels ne sont pas forcément les mêmes (dans le cas d'un contrôle non accepté) et parce qu'elle peut également remettre en cause le travail des chefs de village. Pour ces raisons, il est extrêmement important de prendre des mesures pour conserver ce soutien mutuel par la diplomatie, la transparence et la communication.

■ II.II.4. Les listes définitives

Lorsque les listes des bénéficiaires potentiels ont été réalisées pour chaque groupe de population et que les contrôles des équipes d'ACF-IN ont donné des résultats satisfaisants, on peut établir les listes définitives qui seront supervisées en collaboration avec les autorités. Il est crucial de donner des informations claires aux bénéficiaires et aux non bénéficiaires. Les listes finales des bénéficiaires doivent avoir des indications très visibles sur la date et les articles inclus dans la distribution.

■ II.III. TRAVAILLER AVEC DES GROUPES OU DES ASSOCIATIONS

■ II.III.1 Associations préexistantes

Lorsqu'il y a des associations, des coopératives ou des structures de mêmes types qui existent déjà, il peut être pertinent de les intégrer aux programmes et/ou de les aider à se reconstruire si nécessaire. Ces groupes peuvent être garants d'une certaine continuité des programmes (transfert des activités), ils peuvent améliorer le ciblage par leur compréhension de la zone et augmenter l'implication de la population, etc. Les structures existantes doivent être sélectionnées avec précaution en utilisant objectivement des critères définis, et comme pour tout type de partenariat, elles doivent respecter la charte d'ACF-IN. Voici quelques indicateurs utiles pour le processus de sélection :

- Structures existant en permanence depuis un an ou plus
- Structures ayant déjà construit des projets en commun
- Structures ciblant les mêmes groupes de population (femmes ...)
- Structures représentant les populations entières de la zone (ethnies, zones géographiques ...)

Tout au long du programme, il est important de rappeler que la décision de travailler avec les structures déjà existantes ou de former des nouveaux groupes est prise en fonction de notre objectif principal d'améliorer la sécurité alimentaire dans la zone. C'est essentiel pour la pérennité du programme et pour mener les activités prévues.

■ II.III.2 Mode opérationnel pour la sélection

La clé pour réussir un programme en travaillant avec les structures existantes est de les consulter et de les impliquer dans le processus (ACF-IN, partenaires locaux, les bénéficiaires et les autorités locales). En contre partie, les structures existantes peuvent potentiellement profiter :

- Du matériel agricole (semences, outils, etc.) ou non agricole (matériel de bureau, ou logistique)
- De formations soit techniques (construction d'un clapier, culture de soja...) soit non techniques (gestion, organisation...) qui peuvent leur être utiles.

Il est donc nécessaire d'avoir bien compris les organisations en question. Si leurs attentes ne sont pas satisfaites, la collaboration n'est pas viable. Les termes et les conditions pour les partenariats doivent être discutés oralement puis validés par chacun, pour ensuite être inscrits contractuellement dans un document. Dans la plupart des pays dans lesquels ACF-IN travaille, ce qui n'a pas été validé par oral n'a aucune valeur dans un document écrit, et ce qui n'a pas été discuté avant d'établir le partenariat peut être la source potentielle de conflits ultérieurs. Le processus de négociation est une étape déterminante, il faut donc y consacrer le temps, l'écoute et la courtoisie nécessaires. Les associations sélectionnées et celles non sélectionnées doivent en comprendre les raisons et être d'accord pour adhérer aux conditions de partenariat.



Exemple 19 : Partenariats avec des organisations locales

1) Congo, 2002

Dans le sud Kivu, les programmes agricoles sont mis en place en coordination avec des organisations locales à but non lucratif. Ces organisations participent activement dans :

- la liste des bénéficiaires
- les modalités pratiques de la distribution
- la formation des bénéficiaires
- la surveillance de l'état de sécurité alimentaire dans la zone
- la communication avec les populations bénéficiaires et non bénéficiaires

En échange, elles reçoivent des semences, des outils, du matériel de bureau et des formations techniques d'ACF-IN sur différents sujets agricoles.

2) Bangladesh, 2007

Année après année, environ un cinquième de la surface terrestre du Bangladesh est inondée au cours de la mousson. La position géographique et la géomorphologie de ce pays le rendent très vulnérable aux inondations. Shariatpur est un des districts du Bangladesh les plus sujets aux inondations du fait de sa localisation à l'aval de 3 grands cours d'eau. En 2007, 90% des habitants du district ont été affectés par les inondations. De nombreuses familles ont du vivre, pendant de longues semaines, isolées et dans des conditions sanitaires précaires. L'eau se retirant, elles ont souvent constaté la perte de tout ou parti de leurs biens. L'impact à moyen terme a été sévère sur les cultures (80% de pertes) et la sécurité alimentaire de la population.

En novembre 2007, le district de Shariatpur a également été touché par le cyclone Sydr. 23 000 maisons, de pauvre qualité, ont été mises en pièces.

C'est dans ce contexte qu'Action contre la Faim en 2007 a ouvert un programme intégré de sécurité alimentaire dans le district de Shariatpur. L'intervention d'Action contre la Faim a consisté à fournir une assistance en sécurité alimentaire (distribution des semences) et en eau et assainissement aux ménages affectés. Les activités ont été mises en place en coordination avec une organisation locale (Shariatpur Development Society « SDS »).

SDS, à l'échelle locale, a assuré une coordination permanente avec le responsable de l'Upazilla (équivalent d'une union de communes) par l'intermédiaire de réunions de coordinations mensuelles et de rendez vous informels pour présenter l'avancement des activités. Les élus locaux des unions ont été impliqués dans la surveillance des distributions afin qu'ils puissent se porter garants de la transparence de l'activité.

SDS a également rendu visite aux ONG locales tels que la Société Bangladaise du Croissant Rouge et avec les programmes de SDS se déroulant dans la même zone de travail ou non.

De son côté, ACF a rencontré les acteurs internationaux qui travaillent par l'intermédiaire des partenaires locaux à Shariatpur. Ces rencontres ont permis d'harmoniser certaines activités comme l'utilisation de documents techniques et l'échanges d'informations.

Un impact indirect de ce programme a été la formation du personnel de SDS sur des méthodes de travail parfois différentes de ce qu'ils ont l'habitude de pratiquer.

■ II.IV CRÉATION DE NOUVEAUX GROUPES DE BÉNÉFICIAIRES

Dans certains contextes, il peut être à la fois pertinent et efficace de créer des structures partenaires. C'est le cas lorsque le tissu social a été profondément endommagé par une crise ou lorsque nous n'avons pas accès aux populations les plus vulnérables. Quand on crée de nouveaux groupes, il faut essayer, le plus possible, de les fonder sur les structures traditionnelles restantes. Les systèmes sociaux bien rodés sont le résultat de générations d'adaptation. La modification du système social imposée par l'extérieur (et particulièrement dans un laps de temps court) et a très peu de chance d'avoir des résultats durables et positifs.

III. L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'équipe locale constitue la colonne vertébrale du programme. Le recrutement est donc une étape cruciale pour la mise en œuvre et la réussite du programme. L'équipe assure en effet la continuité de l'action, même en cas de changement du personnel expatrié. Il est important d'y consacrer le temps nécessaire et de perfectionner la stratégie de recrutement en fonction du contexte local et de celui de l'intervention. Les annexes 9 à 11 présentent des documents sur le recrutement, l'organisation et la gestion d'une équipe.

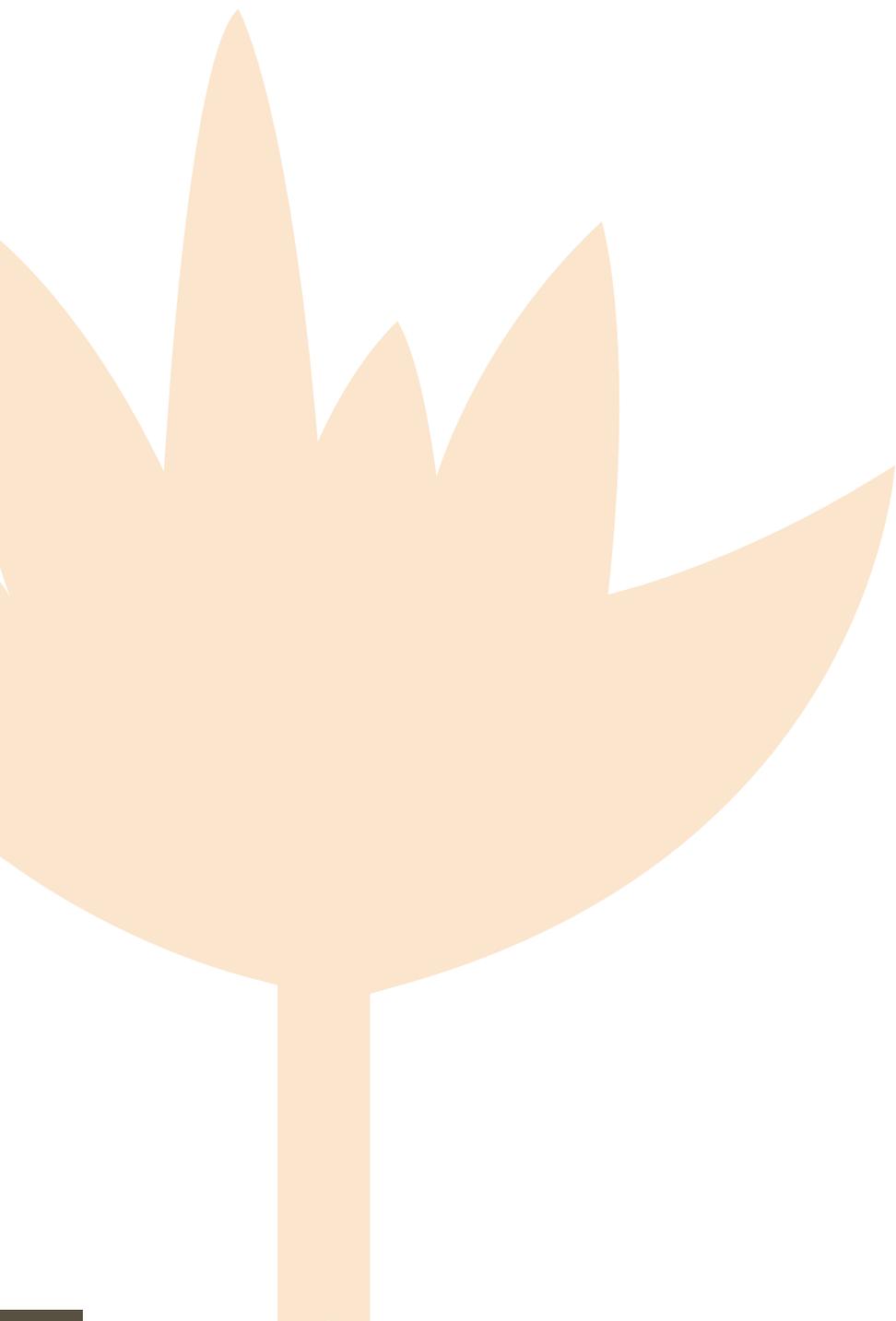
L'équipe de sécurité alimentaire doit également suivre un programme de formation interne pour consolider différents domaines de connaissance et être ainsi toujours performante et efficace. La formation continue :

- Favorise l'engagement des équipes sur le long terme
- Augmente la qualité de l'analyse et de la mise en œuvre du programme
- Augmente les opportunités d'emploi potentielles pour le personnel d'ACF-IN à la fin du programme.

IV. LES PROGRAMMES AGRICOLES ET LA LOGISTIQUE

Dans l'organisation d'ACF-IN, le responsable du programme de sécurité alimentaire travaille en proche collaboration avec le responsable logistique, essentielle pour le bon développement des activités du programme, et la répartition des responsabilités doit être clair dès le départ. Généralement, le responsable de la sécurité alimentaire est chargé de déterminer le type et la quantité exacte de matériel nécessaire (semences, bétail, etc.) et le responsable logistique se charge de l'acquisition et du transport des biens. Afin de garantir la qualité, le responsable de la sécurité alimentaire doit donner des descriptions détaillées du matériel choisi, avec des standards minimums. Il doit également être directement impliqué dans l'analyse de qualité des semences (tests de germination) ou, par exemple, dans les rapports de qualité issus par un vétérinaire. Il faut absolument que le responsable de la sécurité alimentaire se rappelle bien que le processus pour obtenir les commandes peut être long. Il faut donc anticiper et passer les commandes en tenant compte des délais, tout en respectant le calendrier agricole. Cf. l'annexe 12 pour un exemple d'appel d'offres pour des semences en Sierra Leone.

L'équipe de sécurité alimentaire peut également être impliquée dans la sélection des producteurs locaux, en coordination avec l'équipe logistique et en utilisant les procédures logistiques internes d'ACF-IN. (Pour plus d'informations sur la coordination interne avec le service logistique, voir le livre *Aide alimentaire et alternatives à l'aide humanitaire* et les procédures à suivre dans le kit logistique d'ACF-IN.) Le respect des procédures logistiques permet d'éviter une corruption éventuelle ou des irrégularités dans les activités du programme.



Chapitre 4

PROGRAMMES DE PRODUCTION DE CULTURES



© ACF

Résumé

- Quelque soit le type de programme de production de culture, il faut d'abord identifier et hiérarchiser les facteurs restrictifs tels le manque ou l'absence de semences et d'outils, le stockage d'après récolte inadéquat, l'accès et la disponibilité limités des produits agricoles ou d'autres facteurs liés à l'irrigation, à la fertilité des sols et à l'utilisation de la terre qui touchent la production de cultures, en prenant en compte les mécanismes d'adaptation existants.
- Certaines conditions doivent être remplies avant d'initier un programme de semences et outils :
 - Normalité du système agricole :
 - Accès des foyers à la terre,
 - Capacité des foyers à cultiver.
 - L'accès aux semences et/ou aux outils est un facteur limitant la production.
 - Les ménages sont des agriculteurs et ils **peuvent** et **veulent** cultiver.
 - Les semences distribuées correspondent aux mêmes cultures et aux mêmes variétés que celles qui sont utilisées régulièrement par la population.
- Les activités d'après récoltes peuvent en réduire les pertes, mais le type de stockage doit être testé avant construction et doit être adapté aux traditions et aux ressources locales.
- Les programmes agricoles peuvent également être mis en œuvre dans des situations de post-crise afin de consolider la pérennité de la disponibilité et de l'accessibilité des produits agricoles.
- Les risques liés au programme de production de cultures doivent être envisagés et réduits pour éviter de mettre la population dans une situation de plus grande vulnérabilité.



Si l'évaluation initiale a montré qu'une des causes fondamentales des risques de malnutrition ou d'insécurité alimentaire est liée à la production de cultures agricoles, l'étape suivante consiste à déterminer quel type de programme répond au mieux aux besoins des groupes de population, en prenant en compte les stratégies d'adaptation existantes. Ce n'est pas seulement une question d'objectif d'amélioration de la production de culture mais l'identification des causes d'une mauvaise production ou d'une production limitée et la création des activités qui aideront la population à surmonter ces difficultés. L'arbre à problèmes (cf. le livre *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire*) permet de les identifier et il faut impliquer activement la communauté lors de cette étape. Une fois les facteurs restrictifs identifiés, des recommandations peuvent être proposées.

Il est important d'utiliser le calendrier agricole pour guider ce processus, en déterminant si les réels problèmes relatifs à la sécurité alimentaire de la famille sont liés :

- À la terre (inaccessibilité aux terres fertiles),
- Aux semences ou aux intrants agricoles inadéquats (qualité et quantité de semences disponibles et accessibles à la population),
- Aux techniques agricoles inadéquates (outils disponibles et adaptés),
- Aux maladies et infestations des cultures (et aux méthodes utilisées pour prévenir ou lutter contre ces attaques),
- A des récoltes insuffisantes
- A une pluviométrie mal répartie aboutissant souvent à une situation de rupture des stocks

Il est important de hiérarchiser les besoins avec la population pour que le programme ait le plus d'impact possible. Par exemple, en cas d'infestations de cultures ou d'absence d'entrepôt pour le stockage de la récolte, il est nécessaire de déterminer quel est le facteur limitant principal. Un programme de silo ne peut être efficace que s'il y a un surplus de récolte à stocker.

L'étape suivante consiste à déterminer si la cause est liée à un manque d'accès, de disponibilité ou de savoir-faire. Cette analyse est importante pour pouvoir augmenter l'impact du programme et réduire les éventuels effets négatifs. Les semences et les outils par exemple sont souvent identifiés comme des facteurs restrictifs empêchant la culture. S'il s'agit d'un manque de semences ou d'outils lié à un problème de disponibilité, on peut alors en recommander une distribution. Si, par ailleurs, les semences et les outils sont disponibles localement mais que les groupes de population vulnérables n'y ont pas accès alors, dans ce cas, une distribution pourra avoir des conséquences négatives sur le marché local (déstabilisation des mécanismes du marché) et il faudra alors envisager un autre type de propositions (foires aux semences ou systèmes de coupons).

Le manque ou l'absence de semences et d'outils (partie I), le stockage d'après récolte inadéquat (partie II), l'accès et la disponibilité limités des produits agricoles (partie III), et d'autres facteurs liés à l'irrigation, à la fertilité des sols et à l'utilisation de la terre (partie IV), limitant la production agricole seront abordés ci-dessous.

I. LES SEMENCES ET LES OUTILS COMME FACTEURS LIMITANT LA PRODUCTION

Qu'est ce qu'un facteur limitant ?

Le facteur limitant est le facteur du milieu qui est situé le plus loin de l'optimum et qui donc limite la production du végétal, et ce quelque soit la variation des autres facteurs. Ainsi, on n'atteindra jamais des conditions de culture idéales pour un végétal donné, et le défaut d'un seul facteur limite alors la production, parfois à un niveau bien inférieur à cet idéal. Il faut donc en priorité améliorer le facteur limitant, qui limite la productivité.

Semences et outils peuvent constituer un facteur restrictif dans des contextes particuliers tels que les déplacements de population (réfugiés retournant dans leur village d'origine), les catastrophes

naturelles (sécheresse, inondations, etc.), les invasions d'animaux nuisibles (rongeurs ou criquets détruisant les stocks de semences) ou les pillages. Les programmes de semences et outils sont compris ici dans le sens de distributions à grande échelle et sont les réponses proposées à une crise sévère, quelle qu'en soit la cause. Dans le cadre de ce livre, nous nous limitons aux interventions comprenant des semences et des outils pour la production des cultures de base et de cultures de rente. La production maraîchère est traitée à part dans le chapitre 6. Ces programmes sont généralement des réponses d'urgence, avec des objectifs à court terme ; cependant ce type de projet ne peut pas être une opération isolée, sans réflexion sur le plus long terme.

■ I.I. QUAND SE JUSTIFIE UN TEL PROGRAMME ?

En aucun cas, la réponse semences et outils ne peut être considérée comme une intervention évidente et/ou systématique. Même si ce type d'opération est devenu un classique dans les programmes humanitaires, il ne faut l'envisager qu'après une évaluation approfondie de la situation. Celle-ci doit avoir mis en évidence que le manque de semences et/ou d'outils constitue le principal facteur limitant la production agricole. Elle doit par ailleurs contenir une étude détaillée et approfondie des besoins en semences et de leur accès AVANT la crise et actuellement. De plus, si la distribution de semences et d'outils s'est déjà produite à maintes reprises dans la zone, il est nécessaire d'évaluer la pertinence des campagnes de distributions précédentes et de la même manière, de la prochaine distribution (Sperling, 2002).

Six questions fondamentales (non exhaustives) peuvent guider l'évaluation et déterminer la faisabilité d'un tel programme :

- Les semences d'urgence sont-elles nécessaires après la phase d'urgence ? Ce manque est-il aigu ?
 - Si oui, on recommande un programme de semences et outils.
- Ce manque est-il chronique ?
 - Dans ce cas, il est préférable d'opter pour un programme qui vise à renforcer les centres de production des semences ou les magasins agricoles.
- La distribution de semences et outils constitue-t-elle la meilleure façon de garantir des stocks de semences suffisants pour les agriculteurs ?
 - Si des stocks des semences existent déjà, il sera peut être plus pertinent de mener d'autres types d'activités, de manière à les préserver.
- Les agriculteurs sont-ils en mesure de tirer profit des semences distribuées ou de subvenir à leurs besoins alimentaires via ces semences ?
- Les compétences nécessaires sont-elles présentes et disponibles pour la mise en œuvre de l'opération ?
- Dispose-t-on du temps et des moyens financiers et logistiques nécessaires pour la réalisation de l'opération ?

■ I.II. BÉNÉFICIAIRES

Dans tous les cas, ils doivent :

- Avoir une expérience dans le domaine de l'agriculture,
- Avoir accès à la terre (sans être nécessairement propriétaire foncier),
- Être en mesure de semer et ensuite récolter,
- Souhaiter cultiver (parfois, ils peuvent préférer, après une crise, d'autres formes de revenus plutôt que des revenus agricoles),
- Avoir accès à l'eau (pluviométrie régulière ou par irrigation)

Les bénéficiaires peuvent être, par exemple :

- Des familles déplacées,
- Des personnes récemment retournées ou prêtes à retourner chez elles dans un court délai,

- 
- Des familles victimes de pillages, décapitalisation, etc.,
 - Des familles victimes de catastrophes naturelles.

Généralement, en dehors des conditions citées ci-dessus, ACF-IN ne pratique pas de ciblage particulier au début, si toute la zone est à réhabiliter. En revanche, plus tard, il se peut que nous souhaitions davantage cibler les distributions vers les ménages présentant une plus grande vulnérabilité. Dans ce cas, les critères sont définis en fonction de la typologie des groupes de population issue de l'évaluation, basée sur les stratégies d'adaptation existantes. (cf. *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire* pour les questions concernant le ciblage).

■ I.III. COORDINATION

Les acteurs internationaux et locaux, engagés dans les étapes de réhabilitation sont souvent nombreux. Ils n'ont pas tous les mêmes principes, les mêmes attentes, les mêmes besoins ni les mêmes capacités en terme de connaissance de la zone, de liens directs avec les populations, d'expertise technique, de moyens logistiques, etc. Des problèmes peuvent se poser lorsque, dans une même zone, il y a des programmes avec le même objectif mais des méthodes différentes. Par exemple, des conflits peuvent naître, si on organise dans la même zone d'une part, une distribution gratuite de semences et d'autre part, des programmes de renforcement des centres de production de semences, basés sur un système de remboursement ou de semences contre travail. On comprend donc aisément qu'il est essentiel de coordonner les activités le plus possible par :

- Une répartition géographique,
- Un partage de l'analyse et de l'information,
- Une coordination logistique,
- Une standardisation des méthodes utilisées, des quantités, et des types de cultures.

■ I.IV. RISQUES

En termes humanitaires

Dans la plupart des cas, la population bénéficiaire est très vulnérable et a déjà subi de grandes pertes suite aux événements. Un programme semences et outils ne doit donc pas échouer. Les programmes de semences et outils ne devraient pas introduire de nouvelles variétés ou de nouvelles techniques pouvant accroître les risques et affecter l'éventuelle récolte. Pour ces raisons, il ne faut pas prendre de risques qui auraient comme conséquences supplémentaires :

- Une perte d'énergie, de ressources, et de temps dépensés pour la mise en culture qui peut engendrer un certain découragement de la population, déjà suffisamment affaiblie par le conflit, les déplacements, les pertes multiples et/ou les souffrances psychologiques.
- Une non réalisation de l'objectif principal du programme à savoir la production alimentaire
- Une perte financière conséquente

Il est important de se rappeler que dans de nombreux pays où ACF-IN travaille, une partie de la récolte est conservée pour s'approvisionner en semences lors de la prochaine saison, ce qui signifie que les semences mal choisies peuvent avoir des conséquences sur les saisons agricoles suivantes. Elles peuvent avoir aussi des effets à long terme en introduisant des animaux nuisibles ou des maladies dans la zone.

En termes politiques

Le choix de mettre en place un tel programme et de distribuer tel type de semences est loin d'être anodin d'un point de vue politique, notamment lorsque cela concerne les réfugiés ou les populations déplacées. En général, les programmes ne doivent pas influencer le libre choix des populations et surtout leur liberté de mouvement. En fonction du contexte où sont mis en œuvre les programmes, les activités peuvent inciter les populations à rester ou quitter leur place actuelle. C'est pourquoi, lorsque le contexte n'est pas stable (retours possibles et souhaités à moyen terme) mais qu'il y est possible de cultiver, on préfère proposer des variétés à cycle court. Les ménages peuvent en même

temps garder des semences, issues de la culture qui a eu lieu sur les terres où ils étaient déplacés et les utiliser ensuite dans leurs villages d'origine.

Tableau 3 : Impacts souhaités et risques liés aux distributions de semences et outils

Impacts souhaités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - augmenter la disponibilité et l'accessibilité de la nourriture dans la zone - permettre aux populations les plus vulnérables d'ensemencer leurs parcelles - redynamiser toutes les filières agricoles : baisse des prix des denrées alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'une dépendance de la population à l'assistance - distributions systématiques et répétées - destruction des systèmes traditionnels de conservation des récoltes et des semences - concurrence déloyale avec la filière semencière locale - baisse de la diversité génétique des semences

■ I.V. MISE EN ŒUVRE : LES ÉTAPES CLASSIQUES

Étapes clés pour l'organisation d'une activité de semences et outils :

- évaluer en premier la nécessité et/ou l'opportunité de fournir des semences (incluant la disponibilité de la terre, les sources d'eau, etc.),
- identifier l'existence d'organisations/structures/personnes locales et leurs capacités à collaborer à une intervention,
- identifier le type et la variété de semences à fournir en collaboration avec les bénéficiaires (qui connaissent mieux ce qu'ils veulent en termes de durée de cycle, résistance, goût du produit final, temps de cuisson, etc.),
- identifier la qualité de semences nécessaires avec des indicateurs précis et mesurables pour chaque semence,
- sélectionner une source appropriée de semences,
- tester la qualité des semences,
- identifier les services d'appui à fournir en même temps que les semences (nourriture, engrais, outils, etc.),
- identifier les bénéficiaires,
- calculer la quantité de semences nécessaires,
- organiser la logistique de la distribution,
- suivre la distribution,
- suivre l'après distribution et l'après récolte,
- définir les critères de fin de programme.

Remarques :

- Les étapes proposées ci dessus ne sont pas nécessairement pertinentes dans chaque cas. Il incombe au responsable de projet et à son équipe de déterminer les types de distribution les plus appropriés et les étapes nécessaires dans son contexte et de les adapter.
- Il est aussi possible d'insérer un module de formation avant la mise en place de la distribution ou lors du suivi après la distribution ou après la récolte. Les formations sont appréciées par les bénéficiaires et ont souvent un impact positif sur la perception du programme et sur la motivation des participants.
- Pour davantage d'informations organisationnelles sur les méthodes de distribution et les aspects logistiques, reportez vous également à *Aide alimentaire et alternatives à l'aide alimentaire*.



■ I.V.1 Planification

La première étape est de déterminer la date adéquate pour la future distribution, en fonction du calendrier agricole de la région. Les distributions ne doivent avoir lieu ni trop tôt (les semences pourraient être mangées, vendues ou perdre leur qualité de germination) ni trop tard (mauvaise récolte). A titre indicatif, il est important de déterminer la date idéale pour le début et la fin de la distribution (compter une, voire deux semaines de distribution), en coordination avec les équipes locales de la logistique et des programmes agricoles. On n'insistera jamais assez sur la nécessité de prévoir des marges dans cette planification : il vaut mieux commencer une semaine trop tôt qu'une semaine trop tard. **La planification doit se faire conjointement avec l'équipe logistique et celle des programmes agricoles et doit comprendre un retro-planning.** Celui-ci indique toutes les principales étapes de l'intervention et donne le temps nécessaire pour obtenir les intrants, le choix des fournisseurs, les précisions techniques et les conditions de stockage.

■ I.V.2 Types de distribution de semences et outils

Il existe une variété de méthodes différentes pour rendre accessible les semences et les outils à la population. En général, la méthodologie est choisie en prenant le tableau ci dessous comme repère, en veillant à ce que cette méthodologie soit élaborée en fonction du contexte spécifique et de la cible :

Tableau 4 : Guide pour déterminer la méthodologie de distribution des semences et des outils

Type de distribution des semences et outils	Problème de disponibilité des semences	Problème d'accessibilité des semences
Pour des programmes à impact rapide	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution gratuite classique pour laquelle ACF-IN se procure les semences en dehors de la zone touchée - Activité de semences contre travail pour laquelle ACF-IN se procure les semences en dehors de la zone touchée 	<ul style="list-style-type: none"> - Foire aux semences organisées avec les producteurs locaux - Coupons de semences organisés avec les magasins locaux - Ventes subventionnées dans les magasins locaux
Pour une disponibilité des semences à plus long terme ⁶	<ul style="list-style-type: none"> - Création et/ou aide aux centres de production de semences - Création et/ou aide aux magasins agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur la récolte et le stockage des semences

Exemple 20 : Distribution gratuite de semences dans le sud Kivu, Congo

Suite à des déplacements répétés de la population et à des pillages, une grande partie des habitants de la région s'est retrouvée dans l'incapacité d'acquérir des semences pour la saison de plantation suivante. Beaucoup de semences produites traditionnellement étaient pillées par de nombreux groupes rebelles et les possibilités d'importer de nouvelles semences étaient faibles du fait des conditions de sécurité de plus en plus mauvaises sur les routes principales entrant dans la zone.

6 / Pour plus d'information cf. partie III ci-dessous.

Action contre la Faim a décidé d'organiser un programme de distribution gratuite de semences de base afin de garantir la saison de plantation et donc la sécurité alimentaire de la population locale. Les semences achetées auprès d'une province voisine ont été distribuées juste avant la saison agricole et plantées par les bénéficiaires. Les familles ont ainsi assuré leur production de nourriture principale et le besoin éventuel de distributions alimentaires a été réduit.

Exemple 21 : Semences contre travail en Afghanistan

Hazarajat, Afghanistan 2004-2005

Six années consécutives de sécheresse ont eu un effet désastreux sur la communauté Hazara qui vit dans la région montagneuse du centre de l'Afghanistan. La majorité du stock de semences traditionnelles a été décimé après des années de plantation donnant une petite, voire pas du tout de récolte. Année après année, les familles sont devenues plus vulnérables et ont été obligées de se séparer de leurs troupeaux de bétail, de s'endetter de plus en plus ou de quitter la zone. Les programmes « nourriture contre argent » ont offert des réserves alimentaires aux ménages vulnérables, sans pour autant apporter de solution à long terme à cette population rurale dispersée.

Action contre la Faim a décidé de mettre en œuvre un programme de distribution de semences et d'outils avant l'arrivée des neiges hivernales, dans l'espoir d'une récolte de blé au printemps. Des discussions de groupe ont montré que les familles étaient intéressées par cette distribution de graines, mais avec une contrainte majeure : le transport des semences jusqu'aux emplacements dispersés de leurs cultures. Les familles ne pouvaient, en effet, plus utiliser le transport traditionnel par animal (ânes).

Pour répondre à ce problème, ACF a donc décidé de mettre en place un programme « semences contre travail ». Les familles pouvaient travailler sur des activités de réhabilitation des routes avant la distribution afin de réduire/éliminer les problèmes de transport. Ainsi les transports ont été améliorés dans les zones isolées et ont permis aux familles de « gagner » ce transport par leur travail. Cette activité a été particulièrement bien accueillie par les familles Hazara dont la fierté aurait été atteinte si ACF avait organisé des distributions gratuites.

■ I.V.3 Quelles semences ?

Types et variétés

ACF-IN recommande d'utiliser les semences précédemment utilisées avec succès dans la zone, de variétés traditionnelles ou non, qui se sont montrées efficaces au fil du temps. Les bénéficiaires se remettent d'un choc, ce n'est donc pas le meilleur moment pour introduire de nouveaux produits. Même si cela semble bénéfique pour la population, la diversification qui prend en compte les aspects nutritionnels, éventuellement les techniques améliorées, etc. n'est pas non plus à envisager au cours des premières étapes.

Comment choisir ?

- Identifier les cultures vivrières prioritaires dans les systèmes de cultures traditionnelles en fonction :
 - de l'objectif prioritaire du projet,
 - des habitudes alimentaires locales,
 - de leur facilité de préparation en tenant compte des ressources disponibles (équipement de broyage, bois de chauffe pour la cuisson...),
 - des possibilités de générer des revenus (transformées ou pas),
 - du potentiel à produire du fourrage,
 - des moyens de production (encore) disponibles,



- des possibilités d'association de cultures,
- des caractéristiques agro-écologiques de la zone (incluant la disponibilité de l'eau),
- du cycle de culture,
- du calendrier agricole
- Evaluer les stocks existants
- Consulter :
 - les villageois (en groupes de discussion, séparés pour les hommes et les femmes lorsque cela est nécessaire ou préférable),
 - les femmes (elles jouent souvent un rôle essentiel dans la gestion, la sélection, et le stockage des semences),
 - les différentes communautés présentes sur la zone d'intervention,
 - les leaders locaux,
 - les représentants du ministère de l'agriculture,
 - D'autres ONG (ONGI et/ou locales) qui ont mené ou mènent encore des activités agricoles.

On peut utiliser différents outils tels que les tableaux de préférence, les entretiens semi-directifs, les visites/marchés/section-séquences, l'observation, etc. On peut présenter directement aux agriculteurs des échantillons de différentes variétés pour qu'ils puissent faire part de leurs préférences. L'utilisation de coupons de semences et l'organisation de foire aux semences réduisent les risques induits par la sélection et permettent à chaque ménage de choisir la variété qui leur convient.

Après identification des types de cultures à soutenir, il faut évaluer les moyens nécessaires, les outils et autres intrants tels que les engrais ou les produits traitants. Ces produits sont distribués seulement si la majorité des bénéficiaires sait les utiliser et s'ils sont apparus comme étant des facteurs contraignants dans les systèmes agricoles actuels. Dans ce cas, on estimera leur disponibilité et leur pertinence pour accompagner les distributions de semences.

Comme les semences, et pour les mêmes raisons, on préférera les outils de nature traditionnelle. De plus, ils peuvent être réparés localement. On peut également présenter des échantillons d'outils lors de discussions de groupes pour choisir les plus appropriés.

Variétés traditionnelles versus variétés améliorées

Dans le passé, de nombreux pays dans lesquels ACF-IN travaillait étaient isolés des avancées technologiques en matière d'agriculture et dépendaient presque exclusivement des semences et des systèmes de culture traditionnels. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. De nombreux gouvernements s'attachent à promouvoir des variétés de semences et des techniques améliorées. Les marchés internationaux et les systèmes d'approvisionnement ont rendu les produits agricoles plus accessibles à travers le monde et les populations rurales ont finalement adopté ces pratiques. ACF-IN ne cherche pas à faire progresser de nouvelles technologies de semence et ne cherche pas non plus à éviter leur progression. L'objectif est plutôt d'aider les populations à retrouver leurs conditions d'avant la crise, afin de promouvoir leur sécurité alimentaire.

Il faut être particulièrement vigilant, en choisissant un type de semence, d'éviter les éventuels impacts négatifs sur l'environnement ou une hausse de dépendance. L'achat et la distribution de semences traditionnelles et disponibles localement réduisent les risques associés aux semences génétiquement modifiées (OGM) ou hybrides qui ne devraient pas être distribuées. Malgré leur potentiel de production élevé, les semences récoltées ne sont pas utilisables pour le cycle suivant. Or, ACF-IN cherche à restaurer un système de production souvent fondé sur l'utilisation d'une partie de la récolte précédente réservée à cet effet pour constituer les semences de la production suivante. (Cf. l'annexe 13 sur la politique d'ACF-IN sur les OGM).

■ I.V.4 Quelles quantités par ménage ?

Les quantités à distribuer dépendent :

- Du type de culture,
- De la surface de terre disponible,
- Du stock existant et/ou de la capacité des ménages à faire des réserves (achat, propre réseau...). Il faut garder à l'esprit que les interventions visent à soutenir les stratégies d'adaptation mises en place et ne doivent surtout pas les affaiblir ou s'y substituer.
- De la qualité des semences (cf. ci-dessous) qui elle-même dépend :
 - Du taux de semis et de multiplication,
 - Du taux de germination et de la densité de semis,
 - Des taux normaux de réensemencement ⁷ fréquence normale ou en période difficile).
- De la main d'œuvre disponible,
- Du stock alimentaire, le cas échéant, des capacités de stockage, des possibilités et des besoins de vente de la production, de la durée de couverture alimentaire (ou financière) que la production peut couvrir...

■ I.V.5 Qualité des semences

Après avoir étudié la qualité génétique des semences, nous allons nous concentrer principalement sur la qualité physiologique des semences, qui fait référence à la capacité de germination (quel pourcentage des semences plantées grandit pendant une période donnée) et la vigueur des graines (si elles poussent correctement). Le taux de germination est un bon indicateur de la qualité des semences ; des équipements de laboratoire existent parfois dans la zone d'intervention et sont à privilégier. Un certificat décrivant les caractéristiques de la parcelle donnée (origine, variété, etc.) doit être donné aux laboratoires. Si aucun équipement de laboratoire n'est disponible ou si les résultats sont incertains, de simples essais de germination peuvent être effectués sur le terrain. (Cf. l'annexe 14 concernant des instructions générales pour réaliser des tests de germination). En plus du taux de germination, il faut tester la qualité spécifique (pourcentage de matériel inerte -débris, cailloux, etc.- et les graines cassées ou abîmées qui composent une quantité donnée de semences) et la qualité phytosanitaire (présence de parasites et/ou de maladies dans les graines).

La décision finale d'acheter les graines sera prise en fonction des résultats de chacun de ces tests. Cette étape est extrêmement importante pour la réussite du programme et les équipes de sécurité alimentaire et logistique doivent travailler en étroite collaboration. La collaboration entre les équipes des programmes agricoles et logistique permet d'assurer le respect du processus d'acquisition et réduit les risques possibles en matière de temps, de qualité et de stockage.

La post-distribution et la surveillance après récolte sont utiles pour valider les résultats de laboratoire. S'il y a de grandes différences entre les résultats de laboratoire et ceux issus de la surveillance, il sera nécessaire de faire une enquête pour déterminer si la qualité des semences a baissé pendant les périodes de stockage ou de distribution. Il pourra être utile de changer de laboratoire, si aucune raison évidente n'est trouvée concernant la baisse cette qualité.

7 / Dans de nombreuses régions, les agriculteurs ensemencent les champs une deuxième fois au cours de chaque saison, soit pour compenser des taux de germination faibles soit pour replanter complètement lorsque la production est mauvaise.



Exemple 22 : Spécifications des semences de Sierra Leone

Référence.....	FS/SL/2002/semences
Produit.....	Maïs
Variété.....	Western Yellow
Quantité.....	26 MT ou Tonne
Condition de livraison.....	Entrepôt d'Action contre la Faim à MAKENI
Dernière livraison à MAKENI.....	cf. article 5 délais de livraison
Spécification du produit.....	Germination, min 85 %
Pureté physique min.....	99 %
Pureté de variété min.....	90 %
Teneur en humidité max.....	7 %
Pas de présence d'insecte vivant	

Conditionnement : Les graines doivent être emballées dans des sacs propres et de qualité PP avec un poids minimum de 550 g/m². Contenu par sac : 2 kgs net.

Les logos d'ACF et d'EuropAID, ainsi que le contenu doivent être imprimés en référence au paragraphe 7 du contrat.

■ I.VI. SERVICES D'APPUI

L'évaluation de la sécurité alimentaire doit donner des informations utiles pour déterminer si des activités ou des intrants complémentaires aux distributions de semences sont nécessaires. Il est important de prendre du temps pour faire cette analyse, pour vérifier que tous les éléments essentiels soient à la disposition des groupes de population vulnérables. Des activités complémentaires peuvent potentiellement inclure :

Une ration alimentaire de protection de semence

Une distribution alimentaire menée en parallèle de la distribution de semences n'est jamais systématique. Elle est parfois jugée nécessaire si les disponibilités de nourriture :

- Ne peuvent couvrir les besoins jusqu'à la récolte,
- Sont si faibles qu'il existe un risque de consommation des semences (en totalité ou en partie),
- Ne sont pas suffisantes pour apporter l'énergie nécessaire aux activités agricoles.

Il faut apporter des informations claires au moment de la distribution, afin d'éviter toute confusion entre les denrées alimentaires et les semences. La nourriture et les semences doivent être stockées séparément pour éviter toute contamination de la nourriture (surtout lorsqu'il s'agit de semences traitées). (Cf. *Aide alimentaire et alternatives à l'aide alimentaire* pour plus de renseignements).

Lorsqu'on envisage une ration de protection de semence, il est nécessaire de prendre en compte également le poids des produits distribués. En général, une distribution simultanée de nourriture et de semences peut être assez encombrante et nécessiter des moyens de transports supplémentaires pour les familles bénéficiaires.

De l'engrais et des pesticides

La conception d'un programme est basée sur les pratiques locales et les capacités d'approvisionnement des populations. Au début, ACF-IN recommande de ne pas introduire de nouveaux produits et d'essayer de ne pas créer de dépendances ni de nouveaux besoins. Si on prend la décision de fournir de l'engrais et/ou des pesticides, il faut connaître les contraintes logistiques que cela peut causer, notamment en ce qui concerne le stockage des produits qui sont parfois toxiques. La bonne

utilisation et le dosage de tout produit chimique doivent être concertés avec la population avant la distribution.

Lorsque c'est opportun, on recommande la fertilisation organique et la désinsectisation. Ces pratiques ne coûtent généralement pas cher et participent à la pérennité financière et environnementale des activités agricoles (HDRA, 1998).

Le traitement des semences

Le traitement des semences n'est généralement pas recommandé, notamment à cause des risques de consommations des semences par les bénéficiaires. S'il est décidé de traiter les semences pour des raisons techniques (infestations potentielles par des animaux nuisibles), il est impératif de monter une campagne de sensibilisation avant la distribution. Il existe des couleurs pour les produits afin de limiter les risques de consommation, auxquelles il faut associer une marque visible ou un étiquetage facilement reconnaissable. Le traitement des semences est une opération délicate et il est recommandé de faire appel à un spécialiste pour effectuer ce travail.

■ I.VII APPROVISIONNEMENT

L'approvisionnement de tout matériel doit se faire en collaboration avec le département logistique et respecter les procédures du kit logistique d'ACF-IN. Le choix de la source d'approvisionnement dépend des capacités respectives et des particularités attendues. Les marchés locaux sont toujours préférables si la qualité des produits est satisfaisante, en faisant toutefois attention de ne pas déséquilibrer les échanges dans la zone (créant ainsi une hausse des prix du marché).

De plus en plus, le choix des fournisseurs devient un enjeu important, surtout en période de débats sur l'Organisme Génétiquement Modifiée (OGM). En fait, de par les rares possibilités qui existent à ce jour pour tester les produits (pratiquement inexistantes et plutôt chères), la meilleure garantie d'absence d'OGM est l'approvisionnement local (si les OGM ne sont pas cultivés localement).

Sources de semences possibles :

- Marchés locaux,
- Marchés et centres de productions de semences nationaux,
- Importation⁸,
- Dons (FAO et autres sources internationales),
- Contrats de production de semences.

■ I.VIII DISTRIBUTION

Le livre *Aide alimentaire et alternatives à l'aide alimentaire* présente les principes détaillés pour l'organisation de la distribution. Nous reviendrons cependant ici sur quelques éléments fondamentaux :

- Avant la distribution, les bénéficiaires doivent être informés de ce qu'ils vont recevoir (qui, quoi, combien), afin, notamment, de préparer leurs terres. Dans certains cas, il est nécessaire de distribuer les outils avant les semences pour permettre aux bénéficiaires de travailler leur terre avant la période de semis.
- Les semences doivent être livrées à temps, en respectant le calendrier agricole.
- L'équipe de distribution doit être informée précisément du contenu des rations et des critères de ciblage du programme.
- L'emballage et l'étiquetage doivent être clairs et dans la langue locale.

8 / Avant d'importer les produits, il faut travailler avec le chef de mission et l'équipe logistique pour éviter tout problème aux douanes ou éviter des tensions dues aux passages de frontières.

- Au moment de la distribution, il peut être utile d'accompagner la ration d'une brève note (écrite ou illustrée...) dans la langue locale, qui explique les divers produits distribués. Ceci, en complément d'une explication orale.
- Maintenir un niveau de qualité suffisant pendant le stockage et le transport.

■ I.X SUIVI ET ÉVALUATION D'UN PROGRAMME DE SEMENCES ET OUTILS

Les indicateurs pour le suivi et l'évaluation dépendent des objectifs du programme, mais il faut généralement considérer les éléments suivants :

- La production agricole (récolte),
- L'équivalent alimentaire produit,
- L'équivalent monétaire généré,
- La qualité des semences et des outils distribués.

Le premier suivi est généralement fait dans les jours ou les semaines qui suivent la distribution. Ce suivi post-distribution (Post-Distribution Monitoring -PDM-) vise à répondre aux questions suivantes :

- Qui a reçu ? Quoi ? Combien ? Où ?
- Comment les produits reçus ont-ils été utilisés (graphique proportionnel) : pourcentage de ce qui a été semé, stocké, consommé, perdu, vendu, donné, échangé pour chaque produit distribué.
- Source des semences : part des semences d'ACF-IN dans la quantité totale des semences plantées, par espèce cultivée.
- Autres sources de semences.
- Satisfaction des bénéficiaires,
- Respect du calendrier.

Si d'autres distributions sont prévues, le suivi post-distribution (PDM) peut donner des informations importantes pour apporter d'éventuels changements. (Cf. l'annexe 15 pour un exemple de questionnaire de PDM en Guinée).

Après la récolte, il faut maintenir un suivi (Post Harvest Monitoring -PHM-) qui visera à :

- Déterminer la taille des surfaces ensemencées, la localisation, le rendement.
- Déterminer l'utilisation des produits récoltés : part consommée, stockée (pour l'alimentation, pour des semences futures), vendue (revenus générés), donnée, échangée, transformée, perdue par culture récoltée.
- Estimer la période de couverture alimentaire.
- Déterminer la part de la production provenant des semences distribuées, en la distinguant d'autres sources de semences. Pour les bénéficiaires, comparer les résultats effectifs avec les résultats « s'il n'y avait pas eu de distribution »,
- Comparer les résultats obtenus entre bénéficiaires et non bénéficiaires d'une même zone,
- Comparer les résultats d'avant la crise aux résultats actuels,
- Déterminer la satisfaction des bénéficiaires : points positifs et négatifs, qualité des semences, des outils, du choix des cultures, de l'information, du ciblage si possible, des quantités, problèmes rencontrés et avantages (notamment après la récolte). Le degré de satisfaction des agriculteurs peut éventuellement donner une idée de l'impact en terme psychologique,
- Déterminer les caractéristiques de la saison agricole, précipitations, disponibilité de la main d'œuvre, animaux nuisibles, etc. qui ont pu affecter les récoltes.

Si la distribution ne se poursuit pas, il sera extrêmement intéressant d'évaluer, après plusieurs saisons, l'impact que le programme a eu sur le long terme. Les suivis et les évaluations doivent être réalisés en fonction des caractéristiques du programme : répartition géographique, caractéristiques des bénéficiaires, etc. Toutes différences entre les résultats obtenus et les résultats attendus doivent

être expliquées. Le suivi, s'il consiste à collecter des données quantitatives, doit aussi fournir des informations qui expliquent partiellement les résultats et permettent de formuler des recommandations pour améliorer le programme. Le PHM et les évaluations servent également à identifier un résultat inattendu (positif ou négatif) du programme. (Cf. l'annexe 16 pour un exemple de questionnaire de PHM de Côte d'Ivoire et l'annexe 17 pour un rapport de PHM du Malawi).

■ I.X STRATÉGIE DE SORTIE (CAS DES SEMENCES ET OUTILS)

Le livre *Introduction à la sécurité alimentaire* explique le processus de désengagement pour les programmes de sécurité alimentaire. Cette logique reste valable pour les programmes de semences et outils. Ils ne sont plus justifiés lorsque le système d'approvisionnement de semences revient à la normale (ce qui renforce l'importance de l'évaluation initiale et de la compréhension de la situation d'avant la crise). Cependant, pour arriver à ce résultat, il est nécessaire de monter d'autres actions, complémentaires de la distribution simple de semences. L'évaluation du programme peut éventuellement apporter des recommandations pour renforcer le système de production ou les réseaux de distribution dans la zone. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la partie III ci dessous.

II. LE STOCKAGE D'APRÈS RÉCOLTE COMME FACTEUR RESTRICTIF

Les capacités et les techniques traditionnelles de stockage peuvent être perturbées suite à de nombreux événements de types différents. Par exemple, les entrepôts de stockage existant peuvent être détruits par des catastrophes naturelles ou pendant des conflits, les réfugiés ou les personnes rentrant dans leurs villages peuvent avoir accès à des terres agricoles mais jouir des capacités de stockage limitées. Rappelons qu'il est important d'identifier le stockage comme facteur restrictif avant d'émettre tout type de recommandation de stockage d'après récolte. Il est également nécessaire de comprendre les raisons qui ont conduit à cette insuffisance.

Exemple 23 : Stockage de récolte au Tchad

Logone Oriental, Tchad 1999

Il faut d'abord noter l'absence de greniers visibles lorsque l'on regarde la zone. La mauvaise gestion des récoltes dans cette zone a souvent été critiquée. La vente précoce des céréales génère des prix bas et les familles sont obligées de les acheter à nouveau plus cher lors des périodes de soudure. Cette vente est assez contre-productive, mais les familles ont privilégié cette stratégie en raison des risques permanents de pillages. Les producteurs préfèrent perdre sur le prix des transactions des céréales plutôt que de risquer leur récolte entière. Le peu de stock qui est gardé est conservé dans des sacs, à l'abri des regards. Ces stratégies sont importantes à intégrer lorsque l'on prévoit de mettre en œuvre des projets tels que des banques de céréales, des silos ou des stocks de sécurité. Généralement, dans ces zones, où l'insécurité est forte, les accumulations des richesses doivent rester mesurées et discrètes. L'achat de bétail, l'installation de tôles sur les maisons, l'achat de vélos, etc. sont aussi des signes extérieures de richesse qui font courir le risque d'attirer l'attention sur soi.

Au regard de l'expérience d'ACF-IN, améliorer l'infrastructure pour le stockage après récolte n'est pas toujours la manière la plus efficace de réduire les pertes. En effet, dans de nombreuses situations, ce sont les techniques d'après récolte (tel que la sélection des semences, le séchage, etc.) qui peuvent être rectifiées afin d'améliorer la qualité et la quantité des produits stockés.



■ II.1 BÉNÉFICIAIRES

Comme pour tout type de programme de sécurité alimentaire, la définition des bénéficiaires doit se baser sur les résultats de l'évaluation de la sécurité alimentaire. Les bénéficiaires potentiels peuvent être des agriculteurs ou des groupes d'agriculteurs qui :

- Ont perdu leurs moyens traditionnels de stockage d'après récolte,
- Ont perdu une grande partie de leur récolte, ce qui fragilise leur sécurité alimentaire,
- Ont perdu leurs autres mécanismes de production (ou échange) et sont nouvellement dépendants de la récolte pour subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire,
- Sont intéressés et motivés pour essayer des systèmes novateurs,

La décision de travailler avec des individus ou des groupes est examinée précédemment, dans le chapitre 3, II.

■ II.2 RISQUES

L'infrastructure pour le stockage après récolte peut offrir d'importants avantages aux ménages en leur permettant d'agrandir leurs capacités de stockage et de prolonger celui-ci dans le temps pouvant ainsi, par exemple empêcher que la récolte ne soit vendue de manière précoce, à bas prix ou permettre aux familles de profiter de leur récolte tout au long de l'année. Mais si les infrastructures de stockage ne sont pas correctement construites et organisées, elles peuvent provoquer des pertes bien plus importantes. Comme nous l'avons vu dans l'exemple du Tchad, ci-dessus, elles peuvent aussi attirer l'attention sur la famille et augmenter les risques de pillages. Si elles ne sont pas construites correctement, les infrastructures risquent d'être trop humides et de favoriser l'invasion d'animaux nuisibles qui endommageraient les stocks. Quelque soit le type d'infrastructure de stockage, il faut bien le tester pour chaque contexte afin qu'il corresponde bien aux besoins culturels et traditionnels de la population. Toutes les infrastructures de production doivent respecter les traditions locales de la population, en matière de structures, individuelles ou collectives, et de gestion de récolte ou de stocks de semences.

■ II.3 MISE EN ŒUVRE

Les programmes après récolte peuvent être très différents selon les traditions, les techniques et les matériaux rencontrés localement. Les activités peuvent se décliner sous forme d'amélioration des infrastructures existantes ou d'introduction de nouveaux systèmes de stockage. Avant d'introduire un nouveau système, quel qu'il soit, il faut réduire au maximum les risques potentiels.

■ II.3.1 Réhabilitation d'une infrastructure existante

L'infrastructure existante pour l'après récolte peut avoir été endommagée pendant la crise ou ne plus être appropriée (car elle cause des pourcentages élevés de pertes de stockage). Selon le type d'infrastructure et le contexte sociopolitique, ACF-IN peut fournir le matériel nécessaire (par les distributions, les systèmes de coupons ou les ventes subventionnées) et un appui technique, alors que les ménages ou les groupes fournissent la main d'œuvre. Comme pour tout type de programme agricole, il est important de planifier l'activité en corrélation avec le calendrier agricole.

Exemple 24 : Améliorations de l'après récolte à Luang Namtha, Laos

Luang Namtha, Laos 2001

L'évaluation de la sécurité alimentaire a révélé que, malgré les résultats satisfaisants de la récolte, les familles situées dans les zones montagneuses étaient confrontées à une pénurie de riz, finalement liée à un pourcentage élevé de perte après la récolte, alors que la majorité des familles possédait des silos de riz individuels. Une recherche approfondie a montré que les souris et les rats consommaient (dans les silos) de grandes quantités de riz, ce qui expliquait ces pertes.

Action contre la Faim et les communautés ont décidé ensemble de mettre en œuvre un programme qui consiste simplement à distribuer une tôle lisse pour la couper et la clouer sur les poteaux et ainsi supporter les silos. La tôle en métal créée une surface glissante, ce qui empêche les souris et les rats de grimper dans les silos. Des campagnes d'information complémentaires ont également été menées pour encourager les agriculteurs à ranger leurs échelles à l'intérieur des silos (lorsqu'ils ne s'en servent pas) pour réduire encore plus leur accessibilité.

■ II.III.2. Introduction de nouvelles infrastructures après récolte

Lorsque les infrastructures de stockage sont totalement détruites ou n'existent pas, il peut être nécessaire d'en construire de nouvelles. Dans la mesure du possible, il faut les bâtir selon les structures qui existaient auparavant (cf. l'annexe 18 pour des exemples de silos traditionnels). L'utilisation de matériel et de structures traditionnels est préconisée car on peut ainsi reconstruire à l'identique en s'appuyant sur le savoir-faire local. S'il n'est pas possible d'utiliser les structures traditionnelles (manque de matériaux locaux, conditions de stockage inadéquates), on introduit de nouveaux systèmes. La participation de la communauté est alors extrêmement importante. Il faut bien entendu prendre en compte le coût de la construction initiale et des réparations.

Les points suivants doivent être étudiés lorsque l'on identifie le lieu du silo :

- La proximité avec les terres agricoles,
- La proximité avec les maisons (pour faciliter l'accès et réduire les risques de pillages ou de pertes dues aux animaux sauvages),
- L'accès aux infrastructures de transports.

Le site de construction doit être décidé par les autorités locales, la population locale et ACF-IN. Il faut établir un contrat officiel pour garantir le rôle et les responsabilités de chacun (propriétaire foncier, bénéficiaires, autorités, etc.).

■ II.IV SUIVI ET ÉVALUATION

Les programmes d'après récolte sont suivis et évalués comme n'importe quel autre programme de sécurité alimentaire. Il faut commencer le suivi dès les premières étapes de distribution (PDM) et de construction et le poursuivre également après pour déterminer l'utilisation et l'impact des activités (PHM). Si les infrastructures de stockage sont des silos de groupes, il est important de suivre les livres des entrées et des sorties, les procédés administratifs généraux et le nombre de personnes qui utilisent le système, etc.

L'évaluation doit correspondre à l'objectif du programme : si par exemple l'objectif est de limiter les pertes après la récolte, il faut suivre le pourcentage des pertes. S'il s'agit d'améliorer la qualité des semences, on peut évaluer les taux de germination par de simples tests et comparer avec les semences non bénéficiaires et les résultats de germination des années précédentes.

■ II.V. STRATÉGIE DE SORTIE (CAS DE TRANSFERT DE PROGRAMME)

L'évaluation d'un programme d'après récolte aide à déterminer le moment de sortie. Même si le suivi se poursuit après la construction, il faut avoir établi des critères clairs pour la fin du programme. Les pertes d'après récolte se produisent aussi dans des contextes agricoles extrêmement développés. L'objectif n'est donc pas de réduire les pertes à zéro, mais de fournir certains types de mécanismes qui permettent aux familles de tirer profit de leurs récoltes le plus longtemps possible (pour la vente éventuelle ou la consommation personnelle) et d'améliorer leur sécurité alimentaire. L'évaluation finale du programme peut éventuellement mener à un transfert de l'activité à un acteur de développement ou peut proposer à terme des activités pour promouvoir la vente ou la transformation des produits (cf. *Activités Génératrices de Revenus* pour plus d'informations).



III. L'ACCÈS ET LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS AGRICOLES COMME FACTEUR LIMITANT LA PRODUCTION

Dans un contexte de post-crise, ACF-IN cherche à renforcer le système agricole local pour qu'il puisse résister à d'éventuelles nouvelles crises. Les facteurs restrictifs peuvent être de nature différente :

- Problèmes d'accès aux semences adaptées au système agricole et à l'environnement,
- Problèmes au niveau de la capacité de gestion, de sélection, de stockage et/ou de distribution des semences,
- Problèmes de moyens pour se procurer les intrants nécessaires (engrais, services techniques d'extension, outils, etc.).

Il existe plusieurs moyens, qui peuvent se combiner, pour renforcer les capacités de cultures :

- Augmenter la quantité de semences disponibles dans la zone,
- Améliorer la qualité des semences produites,
- Restaurer ou améliorer la base génétique des semences disponibles,
- Développer les capacités locales de production et de distribution.

Il faut analyser correctement les problèmes majeurs : la situation initiale (avant la crise), ce que la crise a provoqué et la situation actuelle. Il est important d'étudier, non seulement le niveau du réseau de production de semences, mais aussi les points de vue sociaux, politiques et autres. Ces informations permettent de déterminer les réponses les plus adéquates, d'identifier les activités envisageables, leur durée (nécessairement plus longues que pour les activités de distribution de semences), les structures et les capacités locales à s'impliquer dans le processus.

Dans cette partie, nous étudions deux différents types d'activités qui visent à augmenter l'accès et la disponibilité des produits agricoles. Le premier, les boutiques agricoles, donne les informations nécessaires à la communauté pour avoir localement à disposition les intrants agricoles. Les intrants peuvent être achetés localement ou importés dans la zone, par l'intermédiaire des systèmes commerciaux existants. Le second, les centres de production de semences, vise à améliorer la disponibilité d'intrants agricoles par l'augmentation des productions locales de semences de qualité.

Tableau 5 : Impacts positifs et risques potentiels des boutiques agricoles

Impacts souhaités	Risques
<ul style="list-style-type: none">- Augmenter la disponibilité et l'accès aux produits agricoles- Augmenter la production agricole de la zone- Permettre l'autonomie de la population après des cycles de distribution de semences successifs- Offrir des opportunités génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none">- Organisation difficile- La pérennité à long terme doit être déterminée par une étude de faisabilité spécifique⁹- Transport inadéquat ou limité dans la zone- Importation de semences

9 / Cf. *Activités Génératrices de Revenus* pour plus d'informations.

Tableau 6 : Impacts positifs et risques potentiels des centres de production de semences

Impacts souhaités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la disponibilité et l'accès à des semences adaptées et de qualité, à un prix juste dans la zone - Augmenter la production agricole de la zone - Permettre l'autonomie de la population après des cycles de distribution de semences successifs - Maintenir la biodiversité - Renforcer la cohésion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Les semences produites sont de moins bonne qualité que les semences actuelles - Importation de semences hétérogènes et contamination éventuelle des semences locales provoquant des baisses de rendements des récoltes

■ III.I. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Les programmes dépendent de la nature du (des) problème(s) identifié(s) et sont souvent composés d'une combinaison de plusieurs activités conçue pour :

Améliorer la disponibilité des semences.

- Agir au niveau du marché local; pour cela, il faut identifier les marchés pour comprendre les facteurs qui restreignent la disponibilité.
- Développer ou soutenir les structures communautaires (comités de villages, groupes, etc.) ; ce type d'organisation ne fonctionne pas forcément en fonction des habitudes et des cultures locales. Il est donc nécessaire de communiquer avec les structures communautaires dans le contexte donné. Plus les marchés locaux sont dispersés, plus ce type de structure devient important. Par ailleurs, il présente un certain nombre d'avantages d'un point de vue social en renforçant le réseau de relations.
- Créer ou soutenir les banques de semences. La gestion d'une telle structure peut être assurée par un comité ou une association locale.

Exemple 25 : Boutiques locales à Sekong, Laos

Sekong, Laos 2005

Une partie de la stratégie de sortie du programme de sécurité alimentaire de Sekong consiste à rendre les intrants agricoles disponibles localement à travers le développement de stands sur le marché. Ce projet se déroule en quatre phases :

Première phase : distribution générale de semences sélectionnées auprès de la population cible. Cette étape permet à la population de se familiariser avec les semences et de les tester dans leurs jardins.

Deuxième phase : Un premier stock des mêmes semences maraîchères et des outils sont mis à disposition gratuitement dans plusieurs boutiques locales. Cela permet à leurs propriétaires de mettre à disposition du public ces semences, pour la vente, sans devoir faire un investissement initial, risqué.

Troisième phase : avec les bénéfices issus de la vente du premier stock, le commerçant commande des semences à ACF, qu'il paiera cette fois ci à prix coûtant.

Quatrième étape : le commerçant gère lui-même l'ensemble du processus, en achetant les produits à Sekong ou Pakse, prenant en compte le fait que cela lui procurera des revenus additionnels.



Apporter un appui technique

Selon le problème identifié, l'appui technique peut consister en un appui logistique ou administratif ou en une formation technique sur le stockage, la désinsectisation, la maîtrise de la qualité, etc.

Exemple 26 : Centres de production de semences au Burundi

Bubanza, Burundi 2003

Les marchés et le transport ont été fortement touchés par l'embargo politique et économique au Burundi, ce qui a posé des problèmes de disponibilité de semences de qualité sur les marchés locaux. Malgré la levée de l'embargo, elles sont toujours très rares dans les zones rurales de Bubanza.

En zone rurale Action contre la Faim a aidé deux groupes de femmes à développer des unités de production de semences. Le programme a d'abord permis d'assurer un accès permanent à des terres agricoles fertiles puis a ensuite formé les femmes aux récoltes des semences et aux techniques de stockage. Après deux années de soutien, les groupes ont récolté des semences en quantités suffisantes pour chacun de ses membres et suffisamment de semences supplémentaires pour pouvoir les vendre sur les marchés locaux. La disponibilité de semences de qualité pour l'ensemble de la population a été augmentée et d'autres sources de revenus ont ainsi été créées pour les membres des groupes.

Innovation / introduction de nouvelles techniques, cultures

Introduire de nouvelles cultures peut s'avérer utile, par exemple, dans un objectif nutritionnel pour diversifier les ressources alimentaires locales, améliorer la productivité ou réduire la charge de travail. Pour l'envisager, il faut d'abord acquérir les compétences techniques nécessaires et s'assurer que la population est prête à entreprendre de telles innovations. La situation sociopolitique doit être stabilisée, tout comme la situation de sécurité alimentaire et la population doit commencer à dépasser le traumatisme. Les nouvelles cultures ou techniques doivent être proposées seulement si ces conditions sont réunies.

Lorsque l'on introduit une nouvelle technologie, il est souvent nécessaire d'intégrer différents éléments de formation pour garantir son utilisation et sa réussite. La formation peut être dispensée directement par ACF-IN ou par une organisation partenaire. Le recours à des institutions locales peut présenter plusieurs avantages notamment ceux de faciliter l'accès et le contact avec la population cible et de consolider un appui technique durable dans les villages. (Cf. l'annexe 19 pour un exemple de contrat de formation agricole en Côte d'Ivoire).

Avant tout introduction d'une technique ou d'une culture nouvelle, il faut en analyser l'impact. Cette analyse doit prendre en compte :

- L'impact potentiel sur l'alimentation. Par exemple, nous ne pouvons pas affirmer qu'introduire des cultures maraîchères ou des cultures de base occidentales soit plus adapté que l'agriculture traditionnelle ou que la cueillette sauvage.
- La concurrence éventuelle qui peut survenir avec les autres composantes du système agricole. Tout nouvelle culture ou technique peut avoir un impact potentiel sur les systèmes en place. L'impact de nouvelles pratiques concerne non seulement les nouveaux potentiels de récoltes, mais aussi la réduction des surfaces ou la prépondérance des cultures nouvellement introduites sur les cultures traditionnelles. Des impacts imprévus peuvent parfois conduire à des désastres écologiques et culturels.

III.II. STRATÉGIE DE SORTIE (CAS DES INTRANTS AGRICOLES)

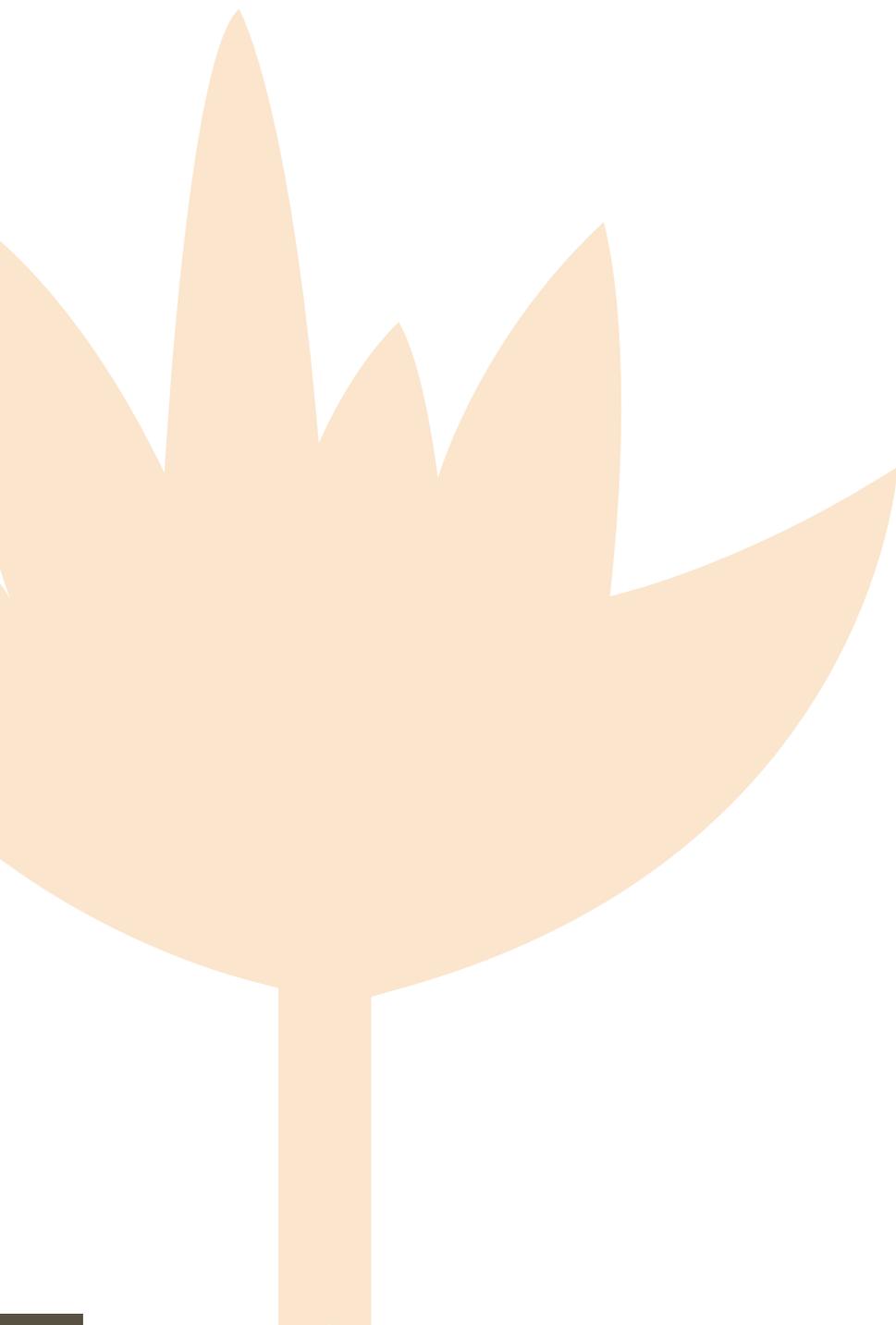
Ces types de programmes nécessitent un contexte politique stable et un engagement sur du plus

long terme que ceux mentionnés auparavant. Il est essentiel d'intégrer le plus possible les nouvelles activités dans les stratégies du développement local, notamment en instaurant une collaboration directe avec les autorités agricoles locales. L'échange d'expériences entre agriculteurs est souvent plus efficace que les démonstrations ou les sessions de formations. Les stratégies de sortie envisageables peuvent comprendre :

- La création ou le soutien d'associations à but non lucratif ; celles qui produisent seulement pour leur propre consommation. Les conditions de leur succès sont la disponibilité de la main d'œuvre, le temps, les compétences techniques, l'accès à la terre et une certaine habitude à travailler en groupe.
- Le soutien au développement d'entreprises ou d'exploitations de production de semences locales (ODI, 1997).

IV. AUTRES FACTEURS LIMITANT LA PRODUCTION

Les facteurs limitant la production de cultures peuvent être également liés à l'irrigation, à la fertilité des sols et à l'utilisation de la terre. Au regard de l'expérience d'ACF-IN, ces problèmes sont abordés de manière globale en lien avec le département eau et assainissement. Avant d'initier tout type d'activité, il faut déterminer si ces contraintes sont des facteurs limitant la production agricole. Une collaboration avec les structures locales est d'autant plus préconisée si les activités s'inscrivent dans des délais plus longs. De même, il faut envisager une stratégie de transfert dès les premières étapes. On peut inclure les aspects liés à la conservation des sols dans tous types de programmes agricoles. Cependant, il faut se rappeler qu'on ne peut pas en mesurer les résultats immédiatement et que la population locale risque de ne pas les considérer comme étant prioritaires lorsque sa sécurité alimentaire immédiate est en danger.



Chapitre 5

PROGRAMMES D'ELEVAGE



© Jacques Langevin / Deadline - Somalie

Résumé

- Tout programme d'élevage doit d'abord identifier et hiérarchiser les facteurs restrictifs qui touchent la production animale, en tenant compte des stratégies d'adaptation existantes.
- Les programmes de recapitalisation en bétail nécessitent un certain niveau de stabilité et risquent de ne pas cibler les groupes de population les plus vulnérables.
- Tout programme de recapitalisation du bétail doit prendre les précautions nécessaires pour éviter les maladies ou les décès au sein des troupeaux existants.
- La formation sur l'élevage doit faire appel aux ressources locales disponibles, le cas échéant, et ne discuter que des thèmes les plus pertinents, liés aux problèmes de santé des animaux dans la zone.



De même que pour les programmes de production agricole, si l'évaluation initiale révèle qu'une des causes principales ou qu'un des risques principaux de malnutrition ou d'insécurité alimentaire est lié à l'élevage, la prochaine étape consiste à déterminer le type de programme qui répondra au mieux aux besoins des groupes de population, en prenant en compte les stratégies d'adaptation existantes. Il ne s'agit pas simplement d'améliorer la production du bétail, mais aussi d'identifier les causes d'une production mauvaise ou limitée pour ensuite créer des activités qui aident la population à surmonter ces difficultés. L'arbre à problèmes (cf. *Evaluations et surveillance de la sécurité alimentaire*) permet d'identifier les facteurs qui limitent la production et il faut absolument impliquer la communauté pour le réaliser. Il est ensuite possible d'émettre des recommandations.

Il est important d'utiliser le calendrier agricole et pastoral pour mener ce travail, en déterminant si les problèmes réels, liés à la sécurité alimentaire de la famille, sont liés à :

- La terre (inaccessibilité des pâturages),
- La quantité et la qualité du bétail (la famille a-t-elle subi des pertes importantes suite à une décapitalisation ou des pillages ?),
- La morbidité et la mortalité du bétail,
- L'inaccessibilité au fourrage et aux points d'eau.

Il faut hiérarchiser les besoins avec la population. Par exemple, si la communauté explique que les problèmes liés à la décapitalisation (manque d'animaux) sont dus au manque de fourrage, on ne peut pas envisager une simple distribution d'animaux car ceux-ci pourraient souffrir d'un manque de nourriture ou entraîner des niveaux de déforestation élevés. Lorsque l'on envisage un programme d'élevage, il faut également analyser le rôle du bétail dans le système agricole. Par exemple, mettre en avant l'utilisation actuelle et potentielle du fumier comme engrais ou l'utilisation de cultures comme fourrage.

Une fois les facteurs contraignants identifiés, il faut ensuite étudier si la cause est liée à un manque d'accès, de disponibilité ou de savoir faire. Ce chapitre s'intéresse surtout à la recapitalisation en bétail (partie I) et aux programmes de formation à l'élevage (partie II).

I. LES PROGRAMMES DE RECAPITALISATION EN BÉTAIL

Dans beaucoup de cultures, le bétail du foyer sert à apporter des compléments importants en protéine dans l'alimentation de la famille et représente un système d'économies pour faire face aux événements prévus (scolarité, mariage) ou imprévus (décès, perte de revenus). Il est essentiel que les programmes de recapitalisation en bétail aient des objectifs précis. Ces objectifs peuvent varier selon le contexte, mais comprennent :

- L'augmentation de la diversité alimentaire des familles
- L'augmentation ou l'initiation d'activités génératrices de revenus,
- L'augmentation du capital des ménages pour affronter les événements nouveaux ou imprévus.

Le bétail peut être petit (poulets, canards, lapins, etc.) ou « gros » (vaches, buffles, chèvres, etc.) selon la culture et le niveau de vulnérabilité. La taille et le type de bétail doivent être établis en fonction des objectifs de programme et des systèmes spécifiques d'élevage traditionnels. Si l'objectif du programme est lié aux activités génératrices de revenus, reportez vous au livre *Activités Génératrices de Revenus* pour vous assurer que les conditions nécessaires sont bien remplies.

Tout type de programme de recapitalisation en bétail nécessite plusieurs conditions essentielles :

- Une situation relativement stable (les foyers ont des difficultés à garder leur bétail lors de déplacements),
- Un accès possible aux pâturages ou à une alimentation pour les animaux (il faut le prendre en compte dans les zones minées ou dans les régions touchées par des sécheresses longues et récurrentes).

I.I BÉNÉFICIAIRES

Les activités liées au bétail peuvent être très importantes pour la sécurité alimentaire des familles. L'expérience d'ACF-IN a montré cependant que ces programmes ne ciblaient généralement pas les familles les plus vulnérables. Lorsqu'une famille très vulnérable doit choisir entre nourrir les animaux et nourrir ses membres, ces derniers sont généralement prioritaires et les animaux récemment distribués sont souvent vendus ou mangés pour permettre à la famille de survivre. En plus de la vulnérabilité, les critères de sélection doivent donc intégrer des éléments qui permettent d'identifier les ménages capables de mener ce type d'activité et que cela intéresse.

I.II RISQUES

Les risques liés aux programmes de recapitalisation en bétail sont importants et doivent être étudiés attentivement avant toute initiative. Là encore, il est fondamental de se référer au principe de « non nuisance ».

Tableau 7 : Risques et solutions pour les programmes de recapitalisation en bétail

Risque	Solutions possibles
La distribution ou l'introduction de nouveaux animaux dans une zone ou dans des troupeaux déjà existant risque de propager des maladies.	<ul style="list-style-type: none">- Tout animal nouveau doit être vacciné et placé en quarantaine avant d'entrer dans le troupeau.- Les achats locaux ou les systèmes de coupons réduisent le risque d'importer des animaux et permettent aux bénéficiaires de choisir les meilleurs animaux.- Un vétérinaire doit être présent au moment de l'achat et de la distribution pour déceler toutes anomalies.
Les animaux distribués sont mangés ou vendus rapidement après la distribution	<ul style="list-style-type: none">- Revoir les critères des bénéficiaires pour s'assurer que les ménages sélectionnés ont bien la capacité d'augmenter la taille du troupeau et que ça les intéresse.- Organiser une distribution de protection (alimentaire ou monétaire).- Mettre en place un PDM pour déterminer les causes de la vente et apporter des changements adéquats pour la prochaine distribution.
Taux élevés de mortalité parmi les animaux distribués ¹⁰	<ul style="list-style-type: none">- On propose les mêmes solutions que pour le premier risque- S'assurer que les ménages sont correctement formés à l'élevage.

10 / ACF-IN rencontre un succès limité dans ses programmes avec des poulets. Il est important de considérer la fragilité des animaux avant d'envisager tout type de programme avec des volailles.



Si la zone a été minée, il faut attendre qu'un programme de déminage ait eu lieu avant de faire la distribution d'animaux.

■ I.III MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

On peut mettre en œuvre des programmes de recapitalisation en utilisant différentes méthodes selon le contexte, la culture et les traditions de la zone d'intervention. L'évaluation initiale ou agricole permet de donner des idées sur le système le plus approprié. En général, ACF-IN ne recommande pas les systèmes de crédit mais préfère une distribution gratuite ou des ventes subventionnées.

• **Distribution par foyer**

Dans beaucoup de cultures, ce sont les familles individuelles qui possèdent le bétail et s'en occupent. Dans ce cas, cela semble plus approprié de poursuivre cette tradition et de sélectionner chaque foyer en fonction de critères prédéterminés. En général, on recommande que les familles sélectionnées participent à la formation de pré-distribution ou aux campagnes de sensibilisation afin de réduire les risques associés au programme et garantir l'intérêt des familles.

• **Distribution gratuite, partagée entre plusieurs familles**

Dans certaines cultures, plusieurs familles se regroupent pour partager les responsabilités liées aux rassemblements et aux soins des animaux. Dans ce cas, on peut faire une distribution pour plusieurs familles. Lorsqu'on met en place des distributions d'animaux, il faut que les familles comprennent bien leurs responsabilités. (Cf. l'annexe 19 pour un exemple d'un schéma de distribution de chèvres en rotation au Burundi).

Exemple 27 : Distribution de chèvres au Burundi

Burundi, 2002

Avant la guerre civile au Burundi, beaucoup de familles possédaient des petits troupeaux de chèvres, qu'elles utilisaient prioritairement comme système d'économies. Plusieurs familles (et parfois des villages entiers) se rassemblaient et payaient une personne pour s'occuper des animaux. En général, le berger recevait soit une petite somme d'argent soit un pourcentage de jeunes chèvres nées chaque année. Ce système s'est interrompu suite aux activités intenses des rebelles pendant plusieurs années, aux nombreux pillages de bétail dans la zone et suite à la décapitalisation des troupeaux de chèvres pour payer les pertes économiques causées par la guerre. Malgré un calme relatif depuis 2002, les familles rurales se sont retrouvées dans une situation de décapitalisation presque totale et incapables de faire face aux besoins économiques du ménage.

Action contre la Faim a réagi en montant un système de recapitalisation avec des chèvres en rotation. Les groupes d'éleveurs existants ont été divisés en sous groupes de 3 ménages. Chaque sous-groupe a reçu deux chèvres pleines, avec l'idée de partager la responsabilité et la productivité des petits troupeaux. Certains des éleveurs ont décidé de rassembler la totalité des chèvres afin de récupérer le fumier pour en faire de l'engrais tandis que d'autres sous-groupes ont préféré garder séparés les petits troupeaux pour réduire l'intensité du travail. Le programme a rencontré des difficultés au début car les pillages ont perduré, mais lorsque la situation s'est stabilisée, la surveillance du programme a montré que les troupeaux de chèvres grossissaient. Après une année, toutes les familles possédaient au moins une ou deux chèvres. La majorité des chèvres ont été gardées, mais certains sous-groupes ont décidé de vendre une chèvre pour permettre aux familles de payer des frais de scolarité ou médicaux.

En 2006 et 2007, Action contre la Faim a relancé le programme de recapitalisation caprine en collaboration avec la FAO. Les objectifs du programme de distribution étaient :

- la recapitalisation des ménages vulnérables ;
- le développement des cheptels distribués et leur diffusion via le système du crédit rotatif : on

attribue 3 chèvres à quelques ménages membres d'une association ; ces ménages bénéficiaires cèdent les 3 premiers chevreaux qui naissent à un autre ménages membre de l'association, les chevreaux suivant peuvent être conservés par les ménages initiaux,

- l'augmentation de la disponibilité d'engrais organiques via le parage des animaux en chèvrerie pour la nuit afin de constituer du fumier.

Comme en 2002, les ménages membre de l'association possédaient au moins une ou deux chèvres.

• Les distributions de coupons

Le système de coupons réduit drastiquement les contraintes logistique d'un programme, favorise la production locale et réduit les risques associés avec l'importation d'animaux (et de maladies) dans la zone. Le système de coupons comporte aussi l'avantage de laisser les familles choisir elles-mêmes le type, l'espèce et la qualité des animaux qu'ils souhaitent. Avant de mettre en place ces systèmes de coupons, une profonde analyse du marché est nécessaire pour réduire les impacts négatifs potentiels et l'inflation sur le marché (pour plus de détails, voir le module « *Activités Génératrices de Revenus* » ou le manuel « *Interventions Monétaires* »). Une fois l'étude de faisabilité réalisée, il est également recommandé de faire une campagne de sensibilisation pour aider les familles à choisir les meilleurs animaux auprès des fournisseurs sélectionnés. Cette campagne doit être faite en collaboration avec les équipes vétérinaires locales.

II. FORMATION SUR L'ÉLEVAGE

Comme nous l'avons déjà signalé, les animaux peuvent constituer une grande part du capital de production des familles rurales, parfois la seule source de revenus pour certains ménages (cultures pastorales) ou le système pour avoir des économies et affronter les crises. La santé et la productivité du bétail peuvent donc jouer un rôle important dans la sécurité alimentaire de certains groupes de population. Les formations sur l'élevage s'appuient sur les connaissances et les pratiques existantes dans un contexte donné et vise à réduire les taux de mortalité et à augmenter la production grâce aux avancées techniques simples. Avant de commencer une formation, il est essentiel, dans un premier temps, de comprendre le(s) principal (aux) problème(s) lié(s) à la santé de l'animal et les techniques et pratiques actuelles utilisées pour les traiter. Le principe est de limiter la formation aux 2 ou 3 sujets de santé les plus importants pour axer les réponses sur des pratiques qui auront les résultats positifs les plus probables.

Il peut être utile de recueillir des informations complémentaires pour étoffer l'évaluation de la sécurité alimentaire. Certaines de ces informations peuvent être :

- Le taux de mortalité des animaux (par type d'animal),
- Le taux de natalité,
- Des informations liées à la production (prise de poids, production de lait, œufs produits, etc.).

■ III.1 BÉNÉFICIAIRES

Lorsque l'on recherche les bénéficiaires susceptibles de suivre la formation sur l'élevage, il faut d'abord comprendre l'importance du bétail pour chacun des groupes de population. La formation et les technologies présentées peuvent nécessiter du temps et des dépenses supplémentaires. Aussi, les familles qui participent doivent bien réaliser l'importance et la valeur de leur bétail et être intéressées par des changements en vue d'améliorer la productivité générale du troupeau. Des campagnes d'information peuvent être intéressantes pour l'ensemble de la population, mais les changements réels nécessitent une approche plus précise et plus directe. En fonction de la méthodologie de mise en application, ce type de programme peut concerner deux niveaux de bénéficiaires. Les bénéficiaires directs sont ceux qui participent activement aux sessions de formation et sont choisis avec soin selon les critères de sélection. Les bénéficiaires indirects tirent profit des connaissances approfondies des bénéficiaires directs ou des campagnes d'information.



Lorsque l'on choisit les bénéficiaires, il faut intégrer les questions au genre des personnes. Dans de nombreuses cultures, les activités d'élevage sont traditionnellement réparties entre les hommes et les femmes et il faut donc cibler en fonction du genre approprié. Dans d'autres contextes, les hommes migrent parfois de façon saisonnière, laissant aux femmes la responsabilité entière du bétail.

■ II.II COORDINATION

La plupart des programmes de formation ont des objectifs à court et à long terme. Il est essentiel que les autorités locales et les structures vétérinaires participent aux programmes de long terme, dès les premières étapes de planification. En fonction de l'expérience et des connaissances des structures existantes, elles peuvent coopérer soit en étant des participants actifs soit en menant elles-mêmes la formation. Ces structures sont aussi des éléments importants pour la stratégie de sortie.

■ II.III RISQUES

Les risques induits dans la formation sur l'élevage sont multiples :

Tableau 8 : Risques et solutions pour les programmes de formation sur l'élevage

Risque	Solutions possibles
Les nouvelles techniques ne sont pas bien comprises	<ul style="list-style-type: none">- La formation doit être simplifiée et ne couvrir que les 2 ou 3 problèmes de santé les plus importants- La formation doit être extrêmement participative et comprendre différentes sessions de pratique- La formation doit être faite dans la langue locale- Assurer un suivi au niveau de l'exploitation
Les nouvelles technologies ne sont pas appliquées	<ul style="list-style-type: none">- Un membre de l'équipe de formation doit faire plusieurs visites de terrain individuelles auprès de chaque participant pour garantir la bonne utilisation de la nouvelle technologie- Mettre à disposition des participants gratuitement ou à prix réduit le premier jeu d'outils/de médicaments- S'assurer que l'approvisionnement en outils/médicaments est disponible pour une prochaine utilisation- Mettre en place un PDM pour déterminer les causes et apporter les changements nécessaires pour la prochaine formation
Mortalité des animaux traités	<ul style="list-style-type: none">- S'assurer que les techniques ont été appliquées correctement- S'assurer que les médicaments ont été correctement acheminés (notamment en ce qui concerne la chaîne de froid le cas échéant)- Les mêmes solutions que pour le second risque sont proposées- Mettre en place un PDM pour déterminer les causes et apporter les changements nécessaires pour la prochaine formation

■ II.IV MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Comme pour tout programme de sécurité alimentaire, les activités doivent être conçues et adaptées à chaque situation. Les exemples et les méthodologies de cette partie ne sont donnés qu'à titre d'illustration et ne peuvent en aucun cas être reproduits dans des contextes différents. La formation peut cibler soit individuellement des spécialistes dans chaque village / zone soit des familles directement impliquées dans des activités liées au bétail. Comme pour tout type de programme de formations, les formateurs doivent être extrêmement compétents sur le sujet en question et seules les techniques testées au préalable et avec succès sont enseignées. Les programmes de formation ne sont pas des lieux pour essayer de nouvelles techniques qui risquent de détériorer davantage la situation.

■ II.IV.1 Former les spécialistes

L'évaluation initiale de la sécurité alimentaire peut identifier des spécialistes des animaux présents dans la zone, qui ont pu déjà recevoir une formation formelle ou traditionnelle et sont souvent bien respectés par la population. Si c'est le cas, il serait intéressant de travailler la formation avec eux pour qu'ils puissent ensuite appliquer les techniques dans les villages. Ce système est très séduisant car il permet de renforcer les capacités locales et offre aux éleveurs une ressource permanente. Malheureusement, il n'y a pas toujours de tels spécialistes dans chaque zone, auquel cas, la communauté peut sélectionner une ou plusieurs personnes pour participer à la formation. Ces personnes doivent correspondre aux critères établis et on peut leur demander éventuellement de s'engager à rester dans le village pour une durée déterminée, de consacrer un certain nombre d'heures pour la formation et la pratique, d'avoir des connaissances ou compétences préalables, d'être lettrés, etc.

Il n'est pas nécessaire que les spécialistes soient bénévoles. Ils passent du temps et utilisent leurs compétences pour offrir un service, il leur est donc possible d'être payé pour les services rendus aux ménages du village. ACF-IN a été témoin de nombreuses situations où cette méthode génératrice de revenus a été une réussite et a garanti la pérennité des activités après la fin du programme. (Cf. l'annexe 21 pour le manuel de formation développé en Ethiopie). Vous pouvez aussi vous référer au rapport de capitalisation sur « *les programmes de santé animale communautaire* » réalisé en 2006.

Exemple 28 : Formation vétérinaire en Ethiopie

Ethiopie, 2001

L'état régional de Somali, situé au sud est de l'Ethiopie est très pastorale et les moyens d'existence dépendent principalement de l'élevage. Depuis 2001, Action contre la Faim a mis en place des activités liées à la santé animale au centre du programme de sécurité alimentaire de la région. Les activités comprenaient une formation dispensée auprès de 65 travailleurs des communautés responsables de la santé animale (Community based Animal Health Workers -CbAHWs-) pour qu'ils puissent ensuite fournir des services liés à la santé animale à leur communauté à un prix fixé sur la récupération des coûts. Six vendeurs de médicaments, qui tenaient des boutiques vétérinaires, ont également été formés. La formation visait à la fois hommes et femmes. L'implication des femmes s'est avérée particulièrement importante pendant les périodes de migration saisonnière lorsque la plupart des hommes quittaient la zone.

La formation a duré au total 15 jours et a inclus une formation vétérinaire et des connaissances en administration. Chaque CbAHW a été soutenu individuellement par des visites de surveillance régulière réalisées par l'équipe de formation. Les communautés ont également participé aux campagnes d'information pour promouvoir les services de la CbAHW.



■ II.IV.2 Former des familles individuellement

On peut également former individuellement des familles selon les besoins identifiés pendant l'évaluation de sécurité alimentaire ou suite aux recommandations issues du programme de recapitalisation en animaux. Lorsque l'on envisage ce type de formation, il faut avoir conscience que les familles rurales sont généralement très occupées et que leur temps est relativement limité. La formation doit être adaptée au niveau d'éducation des participants, dont un bon nombre n'a pas été dans un environnement d'éducation formelle depuis longtemps voire ne l'a jamais été. Lorsque l'on cible directement et individuellement chaque foyer, on recommande d'étudier un seul sujet par session de formation.

III. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

L'évaluation de la sécurité alimentaire peut aussi identifier d'autres facteurs importants qui touchent la production du bétail tel que le manque d'eau disponible ou de nourriture. Il faut alors identifier les causes de ces facteurs, ce qui pourra éventuellement entraîner des recommandations qui ne sont pas du ressort de la sécurité alimentaire. Dans ce cas, on peut mettre en place des programmes communs d'eau et de sécurité alimentaire, par exemple : construire des points d'eau dans des contextes pastoraux. Si ACF-IN n'a pas la capacité technique de prendre en charge le problème identifié, on peut envisager de monter des campagnes de lobbying.

Chapitre 6

PROGRAMME DE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE



© Jacques Langevin / Deadline - Somalie

Résumé

- Les programmes qui visent à diversifier l'alimentation de la famille doivent d'abord étudier les activités et les denrées alimentaires qui existaient avant la crise.
- Les programmes de diversification alimentaire peuvent être mis en œuvre en coordination avec les programmes d'aide alimentaire ou nutritionnels existants, pour apporter des alternatives de nourriture plus pérennes.
- Avant de commencer un programme de diversification, quel qu'il soit, il faut identifier les facteurs restrictifs qui touchent l'activité actuelle. Les facteurs restrictifs identifiés déterminent les étapes nécessaires pour activer (ou réactiver) les activités.



L'analyse causale de la malnutrition révèle que le manque de diversité alimentaire peut s'avérer être une des principales causes ou l'un des risques principaux de malnutrition. Dans ce cas, il est important d'étudier si ce manque de diversité est dû aux difficultés d'accès ou de disponibilité de certaines denrées alimentaires (ou à une préférence ou à des comportements locaux). Ensuite, nous pouvons faire des recommandations adaptées. La réponse à court terme peut nécessiter de mettre en place un programme d'aide alimentaire ou d'alternative à l'aide alimentaire, mais il faut également trouver des solutions à plus long terme ou pérennes. Ce chapitre présente différents programmes mis en œuvre par ACF-IN pour augmenter la diversité alimentaire des ménages. Les activités maraîchères, de pêche et de pisciculture décrites ici ne sont pas les seules qu'il est possible de monter pour diversifier le régime alimentaire d'une famille. L'évaluation initiale de sécurité alimentaire peut en identifier d'autres plus appropriés dans d'autres contextes.

I. LES ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES

Les activités maraîchères correspondent ici à tout type de petite production de fruits et légumes, destinée à la consommation familiale. Les activités de production de fruits et légumes, à plus grande échelle, peuvent avoir les mêmes outils et méthodes que ceux expliqués dans cette partie mais elles correspondent davantage aux principes expliqués dans le livre *Activités Génératrices de Revenus*. Les programmes maraîchers offrent une multitude d'avantages, notamment :

- Des cycles de cultures courts,
- La nécessité de petites terres de cultures,
- La disponibilité de sources pérennes de vitamines et minéraux pour l'alimentation de la famille,
- Un investissement initial relativement faible,
- La possibilité de cultiver des potagers dans des contextes ruraux ou urbains.

Il faut étudier pourquoi les populations vulnérables ne sont pas impliquées dans ce type d'activité, malgré ces avantages. Les raisons identifiées permettent de décider de la faisabilité et de l'intérêt de ce type de programme.

I.1 BÉNÉFICIAIRES

Il est possible de monter avec succès des programmes de jardinage à la fois dans des situations de crise et de post-crise, en ciblant les personnes qui retournent dans leurs villages, les personnes réfugiées, déplacées et les populations locales. La durée nécessaire pour récolter le maximum de fruits et légumes (entre 2 et 5 mois) est également très attractive pour les groupes de population déplacés de façon temporaire mais souhaitant retourner chez eux dans un court délai. Malgré la simplicité des programmes maraîchers, il est tout de même nécessaire de s'assurer au préalable que les bénéficiaires ont bien des connaissances sur l'agriculture, un accès à de petites parcelles de terres avec une source d'eau et la capacité physique d'entreprendre cette activité. On peut mettre en place ces potagers au niveau d'une famille ou d'un groupe selon la culture et l'accès à la terre (cf. le chapitre 3, partie II pour plus de renseignements).

I.1.1 MISE EN ŒUVRE

Ces programmes maraîchers doivent être adaptés au contexte et aux objectifs donnés, et mis en place en fonction du calendrier agricole. Si l'objectif est d'augmenter la consommation des ménages d'un micronutriment en particulier, il faut alors sélectionner les fruits et légumes dont la teneur correspondante est importante. De même, si le programme vise à aider les familles à diversifier leur alimentation pendant la période de soudure ou les mois d'hiver, il faut choisir les fruits et légumes dont la conservation après récolte est aisée. Dans tous les cas, quel que soit l'objectif, il faut respecter les habitudes alimentaires traditionnelles et la culture locale.

Lorsque l'on envisage une activité maraîchère, il faut mettre à disposition de la population les facteurs limitant. Il peut s'agir des semences et des outils (cf. chapitre 4, partie I), de l'accès à la terre, du manque de savoir-faire, etc.

■ I.II.1 Sélection des semences

La sélection des semences pour les fruits et légumes doit suivre les mêmes principes que ceux mis en avant dans le chapitre 4. La principale distinction à faire entre les semences des fruits et légumes et les autres, repose sur leurs quantités et leur taille, beaucoup plus petites et qui doivent donc être conditionnées pour chaque famille, afin de réduire les pertes dues à l'humidité ou aux souris. Il faut inscrire sur les paquets des familles le type de semences et les instructions de semis (dans le langage local si possible). La population doit activement participer à la sélection des variétés pour que cela corresponde bien à ses habitudes de cuisson et de consommation. Les semences sélectionnées peuvent être directement distribuées par ACF-IN, en utilisant des coupons ou encore par les ventes subventionnées.

Exemple 29 : Vente subventionnée de semences de légumes en République Démocratique du Congo

République Démocratique du Congo, 2003

Les potagers représentent une part importante d'approvisionnement en nourriture traditionnelle pour les familles congolaises. De nombreuses familles rurales ont perdu des opportunités économiques et productives suite à huit années de guerre civile, d'où les hausses dans les taux de malnutrition. Une analyse causale de la malnutrition a révélé que de nombreuses familles, qui avaient l'habitude de cultiver des légumes sur de petites parcelles de jardin, ne pouvaient plus pratiquer cette activité car les semences disponibles dans les magasins locaux étaient trop chères. Le régime alimentaire des familles se composait principalement de manioc, qui n'offre que très peu de ressources en vitamines et minéraux.

Un programme maraîcher a été initié dans la zone offrant aux ménages les plus vulnérables des coupons, utilisables dans les magasins locaux, pour acheter des semences. Ce système de distribution a permis aux familles d'acheter à loisir les semences à prix réduits.

■ I.II.2 Formation

Tous les programmes maraîchers ne nécessitent pas de formation spécifique. Si la population a déjà l'habitude de jardiner, mais ne peut poursuivre cette activité à cause du manque de semences ou de terre en cas de déplacement, il ne faut pas perdre un temps précieux à essayer de former les familles qui sont déjà expertes en la matière. La formation est seulement appropriée lorsque l'on introduit de nouvelles techniques ou de nouvelles semences. De même pour les démonstrations de cuisine, si les bénéficiaires utilisent déjà les fruits et légumes du programme, alors il n'est pas nécessaire de leur apprendre à utiliser ceux-ci avec de nouvelles recettes. Néanmoins, si les fruits et légumes ne sont pas fréquents dans l'alimentation actuelle, mais qu'ils sont riches en minéraux ou vitamines dont les familles manquent, alors on peut faire des démonstrations de culinaires.

■ I.II.3 Surveillance et évaluation

Les programmes maraîchers doivent suivre le même format de PDM et PHM que celui des autres programmes de production de cultures. On peut ajouter des informations supplémentaires (selon l'objectif du programme) aux questionnaires de PDM et PHM. Les informations concernant la consommation alimentaire et le statut nutritionnel sont souvent des indicateurs utiles.



II. PÊCHE ET PISCICULTURE

Les activités de pêche et de pisciculture sont des alternatives pour diversifier l'alimentation ou soutenir des *Activités Génératrices de Revenus*. Si l'objectif du programme est d'augmenter les revenus de la famille, les conditions et les méthodologies doivent suivre celles mises en avant dans le livre *Activités Génératrices de Revenus*. Le poisson est riche en protéines et en minéraux et peut constituer un excellent complément de l'alimentation des ménages. Il faut baser l'activité de pêche ou la pisciculture sur les modes alimentaires traditionnels et prendre en compte l'impact potentiel que peuvent avoir ces activités sur l'environnement.

■ II.I BÉNÉFICIAIRES

Il existe de nombreux types différents d'activités de pêche et de pisciculture qui nécessitent des niveaux différents de compétences techniques, d'investissements initiaux et de capacités physiques. Tous ces aspects sont à prendre en compte lorsque l'on initie une activité. Les activités de pisciculture peuvent représenter un travail intensif lourd pendant les phases de construction et nécessite généralement l'implication de plusieurs familles ou d'ouvriers journaliers. La terre peut aussi parfois être un facteur contraignant, car cette activité nécessite un type de sol argileux avec une source d'eau continue. Les activités de pêche peuvent être moins restrictives, mais il faut faire très attention de ne pas favoriser la surexploitation des fonds de pêche mais bien de promouvoir des techniques de pêche durables. Les programmes de pêches ciblent en général les familles qui avaient déjà de l'expérience avant la crise.

■ II.II. MISE EN ŒUVRE

■ II.II.1 La pisciculture

Le choix de la variété de poisson est essentiel pour le succès du programme. Il faut privilégier, si c'est possible, des variétés locales car l'introduction de variétés exotiques dans l'écosystème risque d'avoir des impacts négatifs sur la flore et la faune. Le tilapia est un exemple de poisson qui peut s'adapter relativement bien dans de nombreux environnements différents, mais certaines espèces de tilapia sont extrêmement agressives et éliminent la présence de toute autre variété de poissons traditionnels. Certaines variétés de poissons se reproduisent assez facilement et d'autres nécessitent des techniques sophistiquées et des hormones pour bien se reproduire. Toutes ces questions doivent être étudiées en coordination avec l'autorité vétérinaire ou de la pêche de la zone, avant de commencer l'activité.

Le transport des alevins est également un procédé très délicat, qui n'est pas facilité par les localisations très isolées de nombreux programmes d'ACF-IN. Les réseaux de distribution peuvent constituer des problèmes tout au long du programme, le stock mère devant être renouvelé régulièrement sur plusieurs années. Aussi, si l'évaluation initiale montre que les réseaux de distribution sont extrêmement compliqués, il faut sérieusement réévaluer le projet.

Énumérons quelques conditions auxquelles doit répondre un bon poisson de pisciculture :

- Il doit accepter de vivre avec d'autres poissons dans un espace assez restreint, puisqu'on veut élever beaucoup de poissons sur une petite superficie
- Il doit avoir une croissance rapide, plus vite le poisson est grand, plus vite le pisciculteur peut récolter
- Il doit se nourrir avec des aliments faciles à trouver et pas trop chers
- Il doit se reproduire facilement. Sinon il faut avoir une source d'alevins pour recommencer
- Il doit résister aux manipulations et aux transports
- Il ne doit pas être trop sensible aux maladies
- Il doit être apprécié par le consommateur

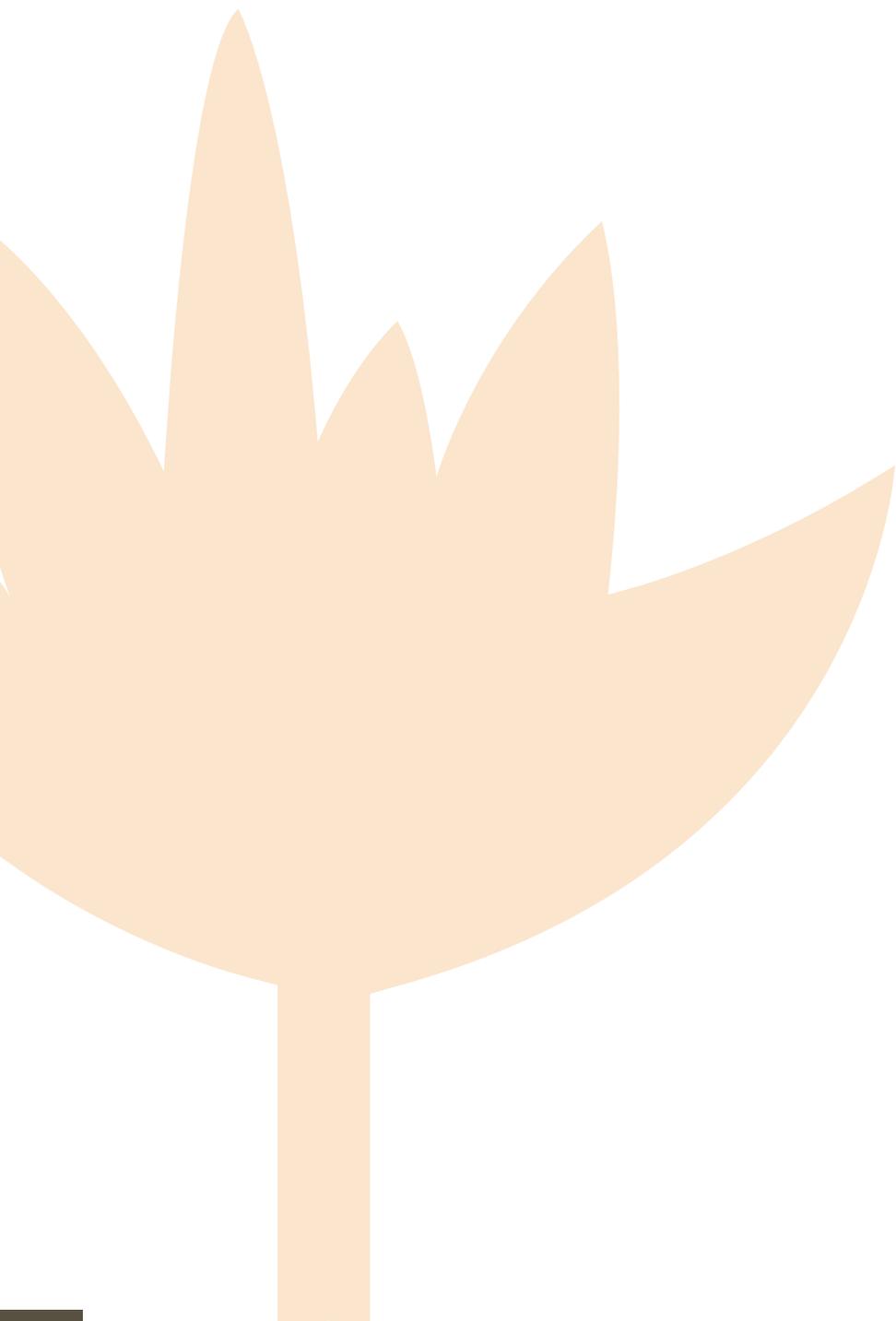
Exemple 30 : Activités de pisciculture au Kivu, Congo

Kivu, Congo

Les guerres civiles au Burundi et au Congo ont eu des répercussions sur les réserves de poissons dans le lac Tanganyika. La pollution, les bombardements et la surexploitation des fonds de pêche sont responsables de la baisse de reproduction et du manque de poissons. Avec la quasi disparition des gros poissons, de nombreuses familles vulnérables ont commencé à pêcher en utilisant des moustiquaires, aggravant ainsi le problème de surpêche. Action contre la Faim a décidé de mettre en place un programme de pisciculture afin de compenser le manque de disponibilité de poissons, via les activités de pêche traditionnelle. Le programme ciblait les familles qui vivaient le long de la rivière, avec un accès à des terres argileuses. ACF et une institution locale ont formé chaque pisciculteur à la construction de vivier. Les participants étaient responsables de la préparation de la terre et de l'étang, ce qui nécessite généralement entre 15 et 25 journées de travail. Une fois les étangs préparés, ACF a fourni le matériel et les alevins nécessaires pour démarrer la production. Un an après, le vivier moyen avait produit suffisamment de poissons pour pouvoir en vendre sur le marché local. Certains des participants se sont spécialisés dans la production d'alevins pour renouveler l'activité dans la zone.

■ II.II.2. La pêche

Les activités de pêche peuvent être très lucratives et assurer une source de protéines constante pour l'alimentation de la famille. Cependant, le type de pêche doit se baser sur les systèmes préexistants. La pêche peut être extrêmement réglementée et taxée dans beaucoup de zones ou limitée à cause de l'instabilité politique dans d'autres zones. Il faut bien analyser toute tentative d'amélioration des techniques de pêche existantes. De même il faut étudier l'impact du programme et s'assurer que les poissons peuvent bien se reproduire pour déterminer la faisabilité du programme.



Chapitre 7

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES



© Alexandre Dupeyron - Chad



■ I. QU'EST CE QU'UN PROJET AGRICOLE ?

Un projet agricole est un programme de sécurité alimentaire dont le but est **d'aider les populations à subvenir elles-mêmes à leurs besoins alimentaires soit à travers leur production personnelle soit par l'échange**. Les programmes visent en général les contextes plus ruraux ; cependant on peut également les mettre en place dans des contextes urbains ou semi-urbains, lorsque la terre est disponible. Les programmes agricoles peuvent comprendre des activités de réhabilitation agricole ou d'élevage, optimiser les outils de production par le soutien ou la création de magasins agricoles, de centres de production de semences ou promouvoir la diversité alimentaire des populations vulnérables par les activités maraîchères ou de pêche.

■ II. LES SEMENCES ET LES OUTILS DOIVENT-ILS ÊTRE DISTRIBUÉS DANS CHAQUE SITUATION DE POST-CRISE ?

Non, les programmes de semences et outils doivent être mis en place, comme les autres programmes de sécurité alimentaire, après avoir analysé le contexte, les besoins et les stratégies d'adaptation des groupes de population et déterminé s'ils sont la réponse la plus pertinente à la problématique identifiée. Si les semences et les outils ne font pas partie des facteurs restrictifs qui touchent la production agricole et la sécurité alimentaire, il ne faut pas monter cette activité.

En revanche, si l'évaluation de la sécurité alimentaire révèle que les semences et les outils sont des facteurs restrictifs touchant la sécurité alimentaire de la population, on peut alors distribuer des semences et des outils. Le type de schéma de distribution doit être basé sur la disponibilité ou l'accès des semences et des outils dans la zone.

■ III. A QUEL MOMENT DEVONS NOUS METTRE EN PLACE DES PROGRAMMES DE RECAPITALISATION EN BÉTAIL ?

Les programmes de recapitalisation en bétail ne doivent être mis en œuvre que lorsque les conditions sociopolitiques ou écologiques sont relativement stables. Les programmes de recapitalisation ne ciblent généralement pas les ménages les plus vulnérables car ce type d'activité nécessite un certain niveau de stabilité économique des ménages. Cependant, la réintroduction de bétail peut avoir un impact indirect auprès des groupes les plus vulnérables en augmentant la disponibilité et l'accessibilité de la production animale dans la zone.

■ IV. QU'EST CE QU'UN PROGRAMME DE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE ?

L'analyse causale de la malnutrition identifie parfois le manque de diversité alimentaire comme une des causes principale de la malnutrition. Dans ce cas, l'équipe de sécurité alimentaire doit travailler avec l'équipe de nutrition pour déterminer les éléments qui manquent dans l'alimentation des ménages. Si les carences sont très importantes et risquent de provoquer des dégâts immédiats sur la population, des programmes d'aide alimentaire sont nécessaires. Pour des solutions plus durables et sur du plus long terme, les activités maraîchères, de pêche ou d'élevage peuvent fournir des vitamines et des minéraux essentiels et améliorer ainsi la diversité de l'alimentation quotidienne.

■ V. QUELLE EST LA RELATION ENTRE LES PROGRAMMES DE RÉHABILITATION AGRICOLE ET LES AUTRES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ?

Selon le contexte, les programmes agricoles et les programmes d'aide alimentaire peuvent être montés simultanément ou successivement, pour supprimer petit à petit les activités d'aide alimentaire. Dans des environnements ruraux, les programmes agricoles peuvent être liés aux activités génératrices de revenus pour aider les familles à retrouver un niveau plus élevé de sécurité alimentaire. Lorsque les programmes agricoles tentent d'améliorer les possibilités de revenus des familles vulnérables, la méthodologie opérationnelle doit respecter les principes présentés pour les programmes agricoles et pour les activités génératrices de revenus.

ANNEXES



© ACF - Haïti



LISTE DES SCHEMAS

Figure 1 : Schéma causal de la malnutrition	6
---------------------------------------------	---

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Typologie des activités de sécurité alimentaire	7
Tableau 2 : Scénarios possibles pour l'identification des bénéficiaires	26
Tableau 3 : Impacts souhaités et risques liés aux distributions de semences et outils	39
Tableau 4 : Guide pour déterminer la méthodologie de distribution des semences et des outils	40
Tableau 5 : Impacts positifs et risques potentiels des boutiques agricoles	50
Tableau 6 : Impacts positifs et risques potentiels des centres de production de semences	51
Tableau 7 : Risques et solutions pour les programmes de recapitalisation en bétail	57
Tableau 8 : Risques et solutions pour les programmes de formation sur l'élevage	60

LISTE DES EXEMPLES

Exemple 1 : Distribution de semences et d'outils en Indonésie	11
Exemple 2 : Programme de réhabilitation agricole pour les Libériens de retour dans leur pays	11
Exemple 3 : Distribution de chèvre et formation au Sri Lanka	12
Exemple 4 : Ciblage équilibré en Indonésie	13
Exemple 5 : Types de capital d'exploitation productif	18
Exemple 6 : Facteurs structurels et facteurs liés à la crise en Sierra Leone	18
Exemple 7 : Résumé des ressources nécessaires pour les 3 principaux systèmes de production	19
Exemple 8 : Utilisations de la surface agricole	19
Exemple 9 : Réponses en fonction des types de besoins.	21
Exemple 10: Implication des structures de développement rural au Laos	24
Exemple 11: La compréhension des organisations humanitaires par la population dans le sud Kivu	25
Exemple 12 : Les activités qui ciblent les familles individuelles	27
Exemple 13 : Activités ciblant les organisations locales préexistantes	27
Exemple 14 : Activités développées avec des groupes nouvellement formés	28
Exemple 15 : Importance de la participation de la communauté dans la sélection des bénéficiaires	28
Exemple 16 : Cibler les plus vulnérables à travers des activités directes ou indirectes	29
Exemple 17 : Importance de la participation de la communauté dans l'élaboration des types d'activités	29
Exemple 18 : Utiliser les activités agricoles pour avoir un impact indirect sur les groupes de population les plus vulnérables	30
Exemple 19 : Partenariats avec des organisations locales	32
Exemple 20 : Distribution gratuite de semences dans le sud Kivu, Congo	40
Exemple 21 : Semences contre travail en Afghanistan	41



Annexe 1 : Abréviations

ACF-IN	Action contre la Faim International Network
BCAH	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires
CdM	Chef de Mission
CICR	Comité International de la Croix Rouge
CNS	Centre de Nutrition Supplémentaire
CNT	Centre Nutritionnel Thérapeutique
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FFW	Food For Work (Argent contre Travail)
FS	Food Security (Sécurité alimentaire)
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HH	Household (Ménage / foyer)
IDP	Internally Displaced Person (Personnes déplacées)
LEZ	Livelihood Economy Zone (Zone socio-économique)
LFA	Logical Framework Analysis (Analyse du Cadre Logique)
MdA	Ministère de l'Agriculture
MdS	Ministère de la Santé
MoU	Memorandum of Understanding
NCA	Nutritional Causal Analysis (Analyse Causale de la Malnutrition)
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONGL	Organisation Non Gouvernementale Locale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCM	Project Cycle Management (Gestion de Cycle de Projet)
PDM	Post Distribution Monitoring (Suivi post distribution)
PHM	Post Harvest Monitoring (Suivi après récolte)
PRA	Participative Rural Appraisal (Méthode de recherche participative)
SIG	Système d'Information Géographique
UN	United Nations (Nations Unies)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAC	Vulnerability Assessment Committee (Comité d'évaluation de la vulnérabilité)
VAM	WFP Vulnerability Analysis and Mapping Unit (Unité du PAM pour l'Analyse de la Vulnérabilité)
WASH	Water, Sanitation, and Hygiene (Eau, assainissement et hygiène)

Annexe 2 : Glossaire des mots clés

Activités génératrices de revenus : Tout type d'activité qui permet à une personne ou un ménage de générer des revenus. Les activités génératrices de revenus sont importantes pour la pérennité et l'amélioration de l'accessibilité aux besoins de première nécessité.

Aide alimentaire : Rendre les denrées alimentaires disponibles et accessibles à une population donnée, en terme de qualité et quantité, afin d'éviter la malnutrition et les maladies.

Approche hypothético-déductive (ou itérative) : Approche qui consiste à formuler une hypothèse afin d'en déduire des conséquences observables futures (prédiction) - mais également passées (rétrodiction) - permettant d'en déterminer la validité. Analyse de l'information progressive afin de pouvoir réviser les hypothèses initiales et creuser de manière plus approfondie les éléments les plus importants.

Approche par la typologie : Identification des différents groupes de population selon des caractéristiques similaires (sociales, économiques, productives...), des capacités et/ou des vulnérabilités.

Approche participative : Développement d'une analyse de la situation en impliquant les populations elles-mêmes (on ne cherche pas des informations SUR la population mais AVEC la population). C'est de cette manière que les problèmes prioritaires sont identifiés et des solutions appropriées auxquelles tout le monde adhère sont proposées.

Analyse de cadre logique : L'analyse de cadre logique est un outil de planification de programme. Il présente, sous forme de matrice, la relation entre les objectifs généraux du programme, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités. Pour chacun d'entre eux, il est spécifié : les indicateurs vérifiables objectivement, les sources de vérification, et les suppositions ou facteurs externes. Les intrants (coûts et ressources) sont également inclus dans la matrice. Le cadre logique sert de base pour la demande de financement.

Analyse causale : Dans une analyse causale, on part de l'identification d'un problème, puis des causes du problème, puis des causes des causes et ainsi de suite. Le résultat donne un « arbre à problèmes », qui présente la suite logique des causes et des effets. Une solution ou un objectif est attribué à chaque cause. Cette méthode est utilisée pour définir les stratégies d'intervention (elle peut être utilisée pour une analyse d'un cadre logique par exemple).

Analyse systématique : Analyse qui place les populations dans leurs contextes en nous questionnant sur les relations des causes et des effets parmi les différents éléments qui participent à la définition de ces contextes.

Base de données : Un tableau qui agence différentes données concernant une variable ou une entité spécifique.

Capital productif : Tout type de bien qui contribue à l'économie de la famille. Le capital productif peut se composer d'outils, d'animaux, de terres qui facilitent une activité économique ou de subsistance.

Ciblage : Il s'agit de la sélection de certains individus ou groupes d'individus selon des critères prédéfinis.

Classement : Un exercice de classement peut être fait afin d'évaluer la préférence, l'importance, la prépondérance, etc. de différentes activités ou différents éléments.



Connaissance des biais : Le fait de collecter des informations de manière ponctuelle, sur un nombre restreint de sites et auprès d'un certain nombre d'individus, peut entraîner l'introduction de biais dans l'information. Il est important d'en avoir conscience pour éviter de faire une interprétation des phénomènes observés, avec des partis pris.

Discussions de groupe : Discussions organisées avec des petits groupes de personnes sélectionnées, sur un sujet particulier.

Evaluation : Enquêtes périodiques sur un projet (à mi-parcours et à la fin). Elles mesurent la pertinence, l'efficacité, l'effectivité et la pérennité du projet selon ses objectifs.

Evaluation d'impact : Etude qui mesure la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés et détermine les effets positifs et négatifs des activités.

Evaluation préalable : Etude initiale qui analyse la situation et identifie les besoins d'une population ; cela implique une compréhension du contexte global en identifiant les différentes alternatives possibles et préjugant de leur pertinence. L'évaluation préalable sert de repère pour déterminer l'évolution de la situation.

Gestion de cycle de Projet : Il comprend les différentes étapes d'un projet : programmation, identification, formulation, financement, mise en œuvre et évaluation. Le cycle de projet est une approche qui vise à améliorer sa gestion en utilisant différents outils (tels que les analyses causales du cadre logique, les techniques de suivi et d'évaluation, etc.).

Indicateur : Une mesure qui montre les changements ou les résultats d'une activité observée (Euro-
naid, 2002).

Institution : Organisation publique qui propose des services sociaux. C'est un établissement qui aide les populations vulnérables (socialement, psychologiquement ou physiquement). Ce sont par exemple les écoles, les orphelinats, les centres de soins, etc. Cette définition est particulièrement valable pour les pays qui ont un système de protection sociale d'état (ex : pays socialistes ou anciennement communistes en Europe de l'Est).

Intervention monétaire : Trois catégories d'intervention monétaire existent :

- Argent contre travail quand un bénéficiaire travaille en échange d'argent,
 - Quand les bénéficiaires reçoivent de l'argent directement, par un transfert ou lors d'une distribution,
 - Via un bon d'achat qu'ils peuvent échanger contre des biens définis,
- Les interventions monétaires deviennent largement répandues dans les programmes humanitaires.

Panier de la ménagère : Le panier alimentaire du ménage correspond aux produits de base, alimentaires et non alimentaires, nécessaires au ménage moyen.

Période de soudure : Période entre l'épuisement des dernières réserves alimentaires et la prochaine récolte.

Personnes ressources : Personnes au sein de la communauté qui ont des connaissances sur les thèmes couverts par l'enquête. Ces personnes de référence peuvent être choisies selon leur position, leur expérience ou leurs responsabilités et doivent être impliquées dans l'analyse pendant les entretiens de groupes ou individuels.

Profil de ferme : Représentation géographique des différents "types de fermes" ou des systèmes de production typique ou atypique.

Projet SPHERE : Projet ayant pour but de déterminer les standards minima pour toute intervention humanitaire (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple :

- Les besoins nutritionnels minimums sont de 2100 kilocalories par personne et par jour,
- La population a accès à une alimentation adéquate et appropriée ainsi qu'aux biens non alimentaires d'une manière qui assure leur survie, les protège de l'érosion de leurs avoirs et soutient leur dignité,
- L'accès à l'eau utilisée pour boire, pour cuisiner, et pour l'hygiène personnelle est d'au moins 15 litres par jour et par personne, etc.

Questionnaire fermé : Il s'agit d'un questionnaire où celui qui y répond peut choisir sa réponse parmi une sélection de réponses prédéfinies. Les questionnaires fermés sont généralement utilisés lorsqu'on a déjà une connaissance de la situation et que l'on cherche à obtenir une information plus statistique.

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire est assurée lorsque toutes les personnes ont, à tout moment, accès économiquement, socialement et physiquement à une nourriture en quantité et qualité suffisante, qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs régimes alimentaires leur permettant de mener une vie active et saine. La sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application de cette définition au niveau de la famille, avec une attention portée sur chacun des individus composant le ménage (FAO, 1996).

Suivi : Le suivi est un processus continu de collecte de données et de leur analyse, qui prend place dès lors que le projet est mis en œuvre. Il se base sur des indicateurs qui sont relevés régulièrement. Le progrès observé est comparé aux résultats et activités attendus afin d'identifier les actions d'ajustement nécessaires.

Surveillance : Suivi et analyse de la situation en sécurité alimentaire (et du statut nutritionnel) de la population / zone ciblée et partage des conclusions / recommandations afin permettre aux décideurs de définir des stratégies de sécurité alimentaire et des solutions opportunes (ACF-IN, 2005).

Surveillance de la sécurité alimentaire : Il s'agit d'un système continu de collecte et d'analyse de l'information dont les résultats servent à décrire et prévoir le développement de la situation de la sécurité alimentaire, dans le but d'informer et de pouvoir définir des stratégies adaptées pour aider les populations vulnérables.

Système d'Information Géographique (SIG) : Un système qui combine un programme informatique de cartographie avec une base de données et des informations géographiques afin de faire une carte sur un sujet particulier. Cela peut être fait pour toutes sortes de données (ex : taux de malnutrition par région ou quartier, types de ressources par région, etc.).

Système de Positionnement Géographique (GPS : Geographic Positioning System) : Le SPG est le dispositif qui donne la latitude et la longitude exactes d'un site particulier. Il est utilisé pour la navigation et la cartographie (par exemple, dans le SIG).

Système de production de récolte (Cropping system) : Il s'agit d'un groupe de toutes les cultures qui sont liées, soit au sein d'une exploitation agricole, soit parce qu'il y a une concurrence au niveau de l'espace, du temps ou d'autres ressources rares.

Stratégies d'adaptation : Procédés que les ménages mettent en place pour minimiser les risques menaçant leur survie à moyen ou long terme. Ces stratégies permettent aux ménages de maintenir leur régime alimentaire, de préserver leur capital et les ressources nécessaires à leur existence et celle des générations futures.



Stratégie de sortie : Stratégie qui établit les différentes étapes pour terminer progressivement un projet ou fermer une mission. Cela peut engendrer l'arrêt complet des activités ou leur transfert à une autre agence (autre ONG, autorités locales, organisation internationale, etc.).

Transect : Le transect est un outil de suivi de données spatiales. Il s'agit de parcourir une zone donnée selon un itinéraire précis pour observer des indicateurs particuliers (par exemple, la fréquence des mauvaises herbes, de l'érosion des sols ou les systèmes agricoles), les fluctuations en qualité et en quantité des ressources naturelles ou l'utilisation des innovations.

Triangulation : Ce principe stipule qu'aborder un problème en n'étudiant qu'une seule perspective, en n'utilisant qu'un seul outil peut mener à une information erronée. Toutes les informations doivent être croisées et vérifiées : la diversité et la pluralité des sources d'information sont donc indispensables. La triangulation, dans son sens le plus strict, signifie utiliser au moins trois points de vue pour l'analyse d'un phénomène.

Zone socio économique (Livelihood Economy Zones (LEZ)) : Il s'agit d'une zone qui présente les mêmes caractéristiques générales : au sein d'une zone donnée, les mêmes opportunités et les mêmes contraintes existent pour la population entière.

Annexe 3 : Résumé des objectifs et de la sélection des bénéficiaires en Côte d'Ivoire

PROGRAMME AGRICOLE POUR L'AUTOSUFFISANCE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS LIBÉRIENNE ET IVOIRIENNE

SECTEUR DU MARCHÉ MARAÎCHER 2ème ANNÉE – Campagne agricole 1997/1998

■ INTRODUCTION

Depuis les élections du mois de juillet 1997, la situation politique au Libéria s'est progressivement stabilisée et le rapatriement volontaire a été encouragé. Certains réfugiés sont déjà retournés dans leur pays d'origine et on s'attend à un retour encore plus important à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Néanmoins, certains réfugiés espèrent s'installer en Côte d'Ivoire ou ne prévoient pas de retourner au Libéria avant la récolte de la campagne agricole de 97/98. Les activités doivent donc être modifiées afin d'adapter le programme agricole actuel, dans la préfecture de Tabou, aux nouvelles contraintes pour augmenter l'autonomie alimentaire des réfugiés et restaurer la sécurité alimentaire de la population ivoirienne. Les déplacements des réfugiés ont effectivement déstabilisé la sécurité alimentaire de la population ivoirienne.

■ OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer la ration alimentaire des familles bénéficiaires pendant la période de soudure à travers la production de légumes de base (poivrons, chou vert, aubergines).
- Former les agriculteurs aux techniques de marché maraîcher.
- Soutenir la politique générale du retour des réfugiés au Libéria.
- Participer à l'intégration de la population libérienne qui reste dans la préfecture de Tabou.

■ ETAPES

- Informer et enregistrer les candidats bénéficiaires.
- Contrôler et rédiger les listes définitives des bénéficiaires.
- Distribuer des outils et des semences pour réaliser les marchés maraîchers (poivrons, choux et aubergines).
- Faire le suivi post-distribution (après la distribution d'outils et de semences).
- Mener des formations continues sur les techniques de marchés maraîchers auprès des familles bénéficiaires.
- Faire le suivi et la supervision technique.
- Evaluer.

■ BÉNÉFICIAIRES

Devant la nouvelle situation générale et les nouvelles contraintes de la Préfecture, les objectifs du secteur du marché maraîcher ont changé depuis la dernière campagne agricole de 1996/1997. On comptait 4 800 unités bénéficiaires en 1996/1997 pour un total de 500 pour la campagne agricole actuelle. Les villages et les familles bénéficiaires de cette année subissent malgré tout un ciblage très strict pour identifier les familles réellement sans ressources et qui ont réellement besoin de bénéficier d'un programme de marché maraîcher.



Il est évident que nous ne pouvons pas travailler avec toutes les familles dans le besoin qui souhaitent participer à notre programme de marché maraîcher car nous sommes limités à 500 bénéficiaires. C'est pour cette raison que nous avons demandé aux chefs de villages, aux chefs de districts et aux présidents de collaborer étroitement et véritablement avec nos superviseurs pour identifier au sein des villages ou des districts **les familles les plus vulnérables** parmi les familles qui remplissaient les conditions ci dessous.

La répartition initiale des 500 bénéficiaires est la suivante :

125 unités pour nos partenaires de la campagne de 1996/1997 (ADRA et écoles de la mission catholique)

250 unités pour les précédentes familles bénéficiaires de la campagne de 1996/1997

125 unités pour de nouvelles familles ou de nouveaux partenaires.

■ VILLAGES/CONDITIONS

- Accessibilité des véhicules dans les villages (distribution, suivi technique des pépinières et des jardins...).
- Cités ou concentrations de densité élevée de population (foyers de familles avec une vulnérabilité alimentaire).
- Villages ou districts motivés (résultats de la campagne agricole de 1996/1997).
- Bonne intégration Ivoirien/Libérien (résultats de la campagne agricole de 1996/1997).
- Disponibilité de la terre pour réaliser des pépinières et des potagers communautaires avec un point d'eau permanent tout au long de l'année.

Le faible nombre d'unités bénéficiaires nous empêche de travailler dans tous les villages et les districts, même dans ceux qui se sont montrés très motivés et qui ont eu de bons résultats pendant la première campagne agricole. C'est pourquoi nous avons choisi les villages et les districts qui remplissaient le mieux les conditions présentées ci dessus.

■ FAMILLES BÉNÉFICIAIRES/CONDITIONS

- 1 famille (foyer) = seulement 1 bénéficiaire / marché maraîcher.
- 1 famille (foyer) = bénéficiaire seulement d'un secteur d'un programme agricole d'Action contre la Faim.
- Pas d'accès à des contrats de travail (famille entière incluse) (plantations de cultures vivaces, ONG...).
- Pas d'accès à la terre pour avoir une rizière.
- Motivation (résultats de la campagne de 1996/1997).
- Accès à des terres assignées pour créer des pépinières et des marchés maraîchers communautaires (certificat : chef de village et/ou président réfugié).
- Point d'eau permanent sur la terre tout au long de l'année.
- Stabilité dans le village et présence lors de la campagne agricole de 1997/1998.
- Pas de personnes à problèmes.
- Approbation de la liste des bénéficiaires par le chef du village/District et/ou du président réfugié.
- 50 % Ivoirien, 50% Libérien sur la totalité du secteur

SECTEUR DES CULTURES VIVRIÈRES **2ème ANNÉE – Campagne agricole 1997/1998**

■ OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Améliorer l'autonomie alimentaire des populations qui restent dans la Préfecture de Tabou par la culture de riz et de maïs.
- Moyenne estimée de couverture alimentaire des familles (Action contre la Faim + riz local) : 5 à 8

- mois, avec une surface totale semée d'approximativement 0,6 à 0,8 ha/famille.
- Moyenne estimée de couverture alimentaire (maïs) : 1 à 2 mois.
- Soutenir la politique générale du retour des réfugiés au Liberia.
- Participer à l'intégration de la population libérienne qui reste dans la préfecture de Tabou.

■ ÉTAPES

- Informer et enregistrer les candidats bénéficiaires.
- Contrôler et rédiger les listes définitives des bénéficiaires.
- Distribuer des outils et des semences pour produire les cultures vivrières (riz et maïs).
- Faire le suivi post-distribution (après la distribution d'outils et de semences).
- Faire le suivi et la supervision technique.
- Evaluer.

■ BÉNÉFICIAIRES

Villages/conditions :

- Accessibilité des véhicules dans les villages (distribution, suivi).
- Forte densité de population.
- Disponibilité de terres à cultiver.
- Motivation (résultats de la campagne agricole de 1996/1997).
- Bonne intégration Ivoirien/Libérien (résultats de la campagne agricole de 1996/1997).
- Pas d'accès aux contrats de travail (plantations de cultures vivaces).

Familles bénéficiaires / conditions :

- 50 % Ivoirien, 50% Libérien sur la totalité du secteur
- 1 famille (foyer) = seulement 1 bénéficiaire / secteur de cultures vivrières.
- 1 famille (foyer) = bénéficiaire seulement d'un secteur d'un programme agricole d'Action contre la Faim.
- Accès à la terre :
- Ivoiriens : usage agricole typique
- Libériens : accès à la terre certifiés par les Ivoiriens du village
- Stabilité dans le village
- Ivoiriens : usage agricole typique
- Libériens : présence en Côte d'Ivoire pendant la campagne agricole de 1997/1998, enfants inscrits à l'école,....
- Pas de personnes à problèmes ou de personnes qui risquent de quitter le village avant la fin de l'année 1998.
- Approbation de la liste des bénéficiaires par le chef du village/District et/ou du président réfugié.

Maximum de 6 000 bénéficiaires dont :

- 5 000 anciens (bénéficiaires d'outils et/ou de semences lors de la campagne agricole de 1996/1997)
 - 1 000 nouveaux
- correspondant approximativement à 3 000 Ivoiriens et 3 000 Libériens.

10 / 11 / 97, à Tabou

José Luis FERNANDEZ
Directeur du programme agricole - Tabou

Annexe 4 : Fiche résumée des systèmes et des techniques de production

Caractéristiques du système de culture avant la crise :

Systèmes de production actifs	Agricole Agro-pastoral Pastoral Style de vie sédentaire Nomade
Niveau de mécanisation	Outils manuels en bois Outils manuels en métal Matériels à traction humaine Matériels à traction animale Motorisation
Utilisation des intrants	Semences améliorées Produits de conservation des semences Produits de conservation chimiques Pesticides Engrais chimiques
Techniques de cultures particulières	Fertilisation par : - Engrais - Fumier - Compost - Restitution des tiges - Cultures associées

Exemple 1 : Fiche d'élevage

On peut établir des fiches par type et par utilisation des troupeaux en précisant le type de bétail (élevage viande), la reproduction, les installations et les conditions (pour l'alimentation, la reproduction, les vaccinations, les soins vétérinaires), la production associée (lait, fromage, cuir, etc.).

Exploitation laitière	
Type	
Effectif	
Techniques de cultures particulières	
Nombre de femelles en gestation	
Nombre de génisses	
Production moyenne en litres	

Exemple 2 : Fiche de culture

Le même format peut être appliqué aux productions de culture, en précisant le type de culture, les conditions de plantation, les techniques de culture, les récoltes et les utilisations.

Culture	Haricots (exemple de haricot commun)
Type de sol	Léger sableux, riche en humus
Cycle végétal	De novembre à février
Préparation du sol	Désheber et labourer
Semis	Direct. Prévoir 28 à 30 pots/ha
Distance de plantation	25 cm x 25 cm, ou 160 000 plants/ha
Irrigation	Toutes les semaines par submersion
Traitement de pesticide	Nuvacron : une vaporisation/campagne
Durée de végétation	3 à 4 mois
Rendement moyen de la récolte	l'écart est très grand entre les rendements en graines sèches obtenus chez le haricot commun dans les systèmes culturaux traditionnels : 200 à 500 kg/ha et ceux obtenus en station expérimentales ou en culture moderne avec des cultivars améliorés et des conditions phytotechniques optimales : 3000 kg/ha pour les variétés naines à 6 000 kg/ha pour certaines variétés volubiles.
Climat	Sous les tropiques, sous les climats méso thermes humides
Entretien	Binage et sarclage après levée et un léger buttage des plantes

Annexe 5 : Calendrier agricole de Kono, Sierra Leone

Le calendrier agricole met en avant les récoltes disponibles pendant la période de soudure. La variété de riz de cycle court est inscrite dans ce tableau même si elle n'est pas très répandue dans la zone. Elle est plus fréquente dans la zone de Nimiyama grâce, en partie, à une station de recherche agricole présente dans la région. La plupart des agriculteurs cultivent du riz de cycle long.

Calendrier agricole	Période de soudure												
	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mar	
Terre haute													
Riz/court													
Riz/long													
Manioc													
Maïs													
Arachide													
Culture mixte*													
Pomme de terre													
Marais													
Riz/court													
Riz/long													
Maïs													
Légumes													
Plantation													
Café													
Cacao													
Palmier à huile													
Fruit													
Banane**													
Mangue													
Goyave													
Agrume													
Ananas													
Brousse													
Ignames***													

Remarques : la couleur rouge indique la période de récolte

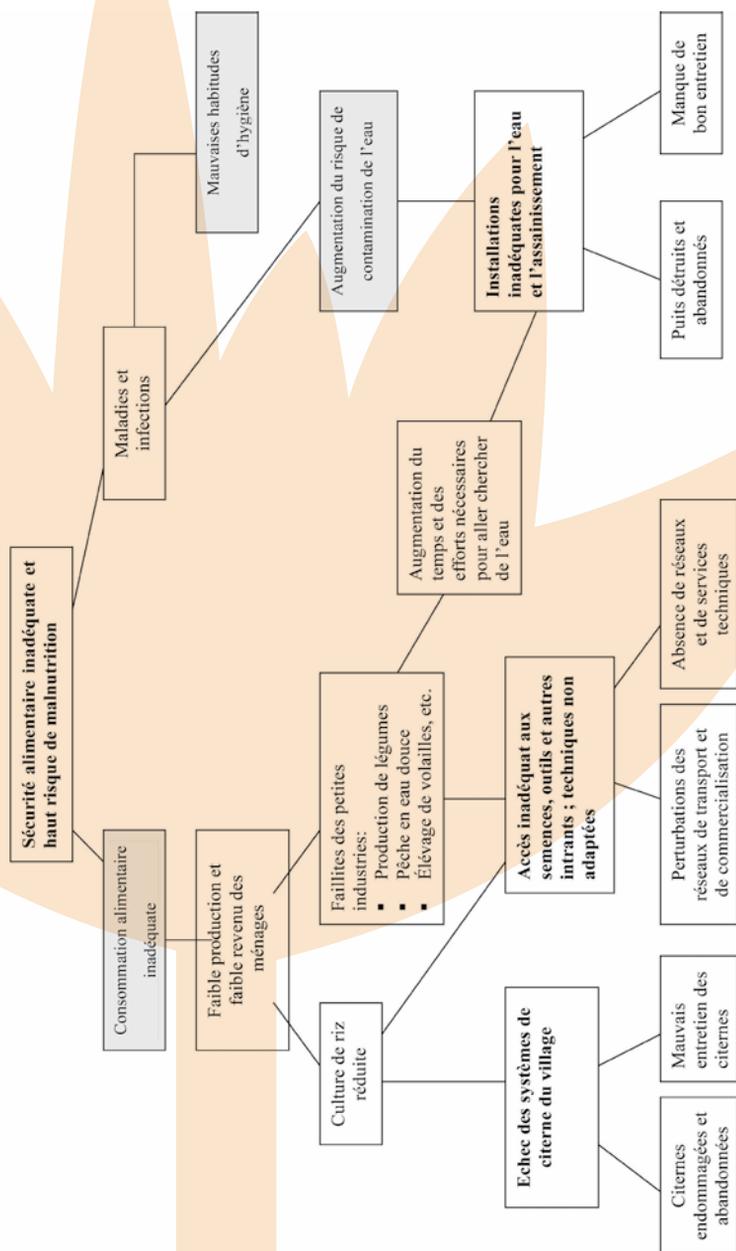
* Les cultures mixtes sont des cultures associées de riz de haute terre avec des haricots, des gombos, des citrouilles, des concombres et des poivrons.

** Les bananes sont généralement disponibles toute l'année mais elles sont cueillies vertes pendant la période de soudure.

*** Les ignames de la brousse sont récoltés de mars à septembre mais les ignames précoces sont de moins bonne qualité.

Le tableau montre que la récolte du riz de cycle long a lieu en octobre et décembre. Il met en évidence également que la plus grande partie de la plantation se déroule avant la période de soudure et que la récolte suit généralement. Quelques cultures sont disponibles pendant la période de soudure, à savoir les cultures maraîchères, le maïs et les arachides. En général, ces produits sont vendus pour avoir de l'argent mais certains sont tout de même consommés par le producteur. Les bananes et les ignames sont les cultures de base.

Annexe 6 : Arbre à problèmes de Trincomalee, Sri Lanka



Annexe 8 : Gestion de l'équipe de sécurité alimentaire

En arrivant sur le terrain, il faut à la fois se familiariser avec le contexte et le dossier et identifier **une ou deux personnes ressources** qui peuvent aider à mieux comprendre la zone, organiser le reste de l'équipe locale et planifier les activités.

Recrutement

En général, on a besoin de trois types de poste :

- L'assistant du chef de projet expatrié qui est le bras droit de l'expatrié et qui assure la liaison entre deux expatriés successifs. Cette personne a souvent une capacité technique de niveau ingénieur pour renforcer ou compléter les compétences du chef de projet.
- Les techniciens-chefs-surveillants qui garantissent la mise en œuvre et la surveillance des activités au sein de la zone d'intervention. Ils sont originaires de la zone et, si possible, ont un niveau de technicien agricole.
- Les agriculteurs "contacts" qui assurent la ramification et la diffusion de l'information aux autres agriculteurs dans leur zone et qui agissent en tant que personnes ressources pour la familiarisation du site.

Toute mission, déjà installée, possède généralement une liste de personnes susceptibles d'être recrutées. L'information concernant l'ouverture d'un programme agricole circule souvent et de nombreux CV arrivent donc à la mission.

La composition de l'équipe doit tenir compte du fait que celle-ci est impliquée pour la durée du projet et non pour des travaux saisonniers. Il est important de construire une équipe "pluridisciplinaire" dans laquelle les compétences des uns complètent celles des autres.

Connaître les formations dispensées dans le pays (ou celles qui étaient dispensées lorsque le pays fut déstructuré) permet de mieux identifier les compétences disponibles. La liste des formations est généralement disponible auprès du Ministère de l'Agriculture :

Université d'agronomie (niveau ingénieur),

Ecole d'agriculture (niveau technicien supérieur),

Formation interne du ministère de l'agriculture (niveau technicien).

Parfois, lorsque l'on travaille avec les populations réfugiées, il peut être utile de se renseigner sur les formations dispensées dans le pays d'origine. Les langues parlées par les réfugiés peuvent être différentes de celles des populations locales.

Cependant, il faut faire attention à la législation concernant le travail des personnes étrangères dans un pays d'accueil.

Exemple : les réfugiés libériens présents en Côte d'Ivoire ou en Guinée ont souvent un niveau d'éducation plus élevée que les personnes vivant dans la zone d'accueil.

Les profils de poste

Les postes à pourvoir sont définis selon le contexte de l'intervention. Pour chaque type de poste, il faut décrire le contenu de chaque poste et fixer les priorités. Il faut s'interroger sur les questions suivantes :

- Doit-on choisir le candidat selon sa connaissance de la zone et du milieu rural ou selon sa capacité à maîtriser l'anglais, l'espagnol ou le français ?
- Le candidat doit-il savoir rédiger un rapport ?
- Le candidat doit-il être spécialisé dans un type de production particulier ?
- Le candidat doit-il déjà avoir eu une expérience dans un domaine défini tel que l'analyse socio-économique ?

Le profil de poste résume le poste, sa localisation, les responsabilités et les compétences particulières nécessaires. Il doit être établi avant de commencer le recrutement.

Afin de faciliter le recrutement, on peut réaliser des tests pour déterminer le niveau technique des can-

didats et leur compréhension du projet. Il peut y avoir des tests en fonction du niveau du poste pour les assistants du programme et aussi pour les techniciens.

Les tests peuvent comprendre:

- Une partie technique avec des questions nécessitant des réponses précises (définition d'une densité de semences, d'un calendrier agricole et de techniques générales agricoles) ;
- Une partie étude de cas concret, liée au type de poste ou de responsabilité pour lequel le candidat postule. (Vous organisez un meeting sur telle ou telle culture. Le jour du meeting, personne ne vient, que faites-vous ?).

Exemple : examen pour les candidats techniciens agricoles, Côte d'Ivoire.

Durée de l'examen, environ 45 minutes.

DATE :

NOM DE FAMILLE, Prénom :

ÂGE :

IMPORTANT : Répondez correctement aux questions suivantes.

SAVEZ-VOUS CONDUIRE UNE MOTO ? : OUI NON
AVEZ-VOUS UN PERMIS MOTO VALIDE ? : OUI NON
POUVEZ-VOUS VIVRE DE FAÇON PERMANENTE À TABOU ? : OUI NON
POUVEZ-VOUS VIVRE DE FAÇON PERMANENTE À GRABO ? : OUI NON

I. Dans le cadre d'un programme agricole (distribution de semences et outils, supervision des agriculteurs et suivi de la campagne agricole) avec les réfugiés et les populations locales :

- 1/ Donnez trois conditions qu'une famille doit remplir pour pouvoir être bénéficiaire d'un tel programme :
- 2/ Listez 5 tâches qu'un agent agricole de supervision et d'encadrement doit effectuer :

II. Pépinières maraîchères :

- 1/ A quel moment et pourquoi est-ce judicieux de couvrir les plates bandes des pépinières avec des feuilles ou de l'herbe sèche ? (en 3 phrases)
- 2/ Dans la liste des 5 légumes ci dessous, indiquez celui ou ceux qui peut (vent) être semé(s) directement dans la terre et celui ou ceux qui nécessite(nt) d'être en pépinière ? Marquez un D pour les semis directs et un P pour les pépinières à côté de chaque mot.

1. Carotte
2. Chou
3. Poivron
4. Aubergine
5. Courge

III. Cultures vivrières pluviales

- 1/ Expliquez brièvement comment évaluer la production et le rendement d'un cultivateur de riz. (5 lignes)
- 2/ Quelles sont les différentes opérations agricoles successives dans la culture du maïs ? (5 lignes)

IV. Riziculture en basse terre

- 1/ Quelles sont les dimensions moyennes d'un casier de riz irrigué, et combien de casiers peut il y avoir par hectare ?
- 2/ Expliquez le principe et le calendrier de la fertilisation de la riziculture dans les bas-fonds aménagés.

La correction et l'analyse des tests permettent de faire une première sélection des candidats en éliminant ceux qui semblent moins qualifiés pour le poste et plus éloignés du profil désiré.

On peut ensuite mener des entretiens individuels avec les candidats : cela signifie passer en revue les informations inscrites dans le CV et approfondir les questions liées à leur expérience et leur motivation,



en posant des questions techniques, en évaluant leur approche de l'intervention et en écoutant leurs questions.

De plus, pendant le recrutement, il faut garder en tête qu'on pourra toujours combler certaines lacunes grâce au caractère multidisciplinaire de l'équipe et en proposant au candidat une formation adaptée. Généralement, dans les programmes agricoles, il vaut mieux recruter des personnes pour leur connaissance de la zone et de l'environnement, pour leurs compétences techniques et leur mobilité plutôt que pour leur connaissance d'une langue étrangère.

Gestion de l'équipe agricole.

L'équipe de terrain est souvent composée de techniciens sélectionnés parmi les candidats de la zone d'intervention. Ils ont, en général, une connaissance approfondie de la zone. Avoir la possibilité de participer à ce genre de programme est très motivant pour eux. Aussi, il faut toujours les faire participer aux prises de décisions, notamment celles qui concernent les dates de distribution, la répartition des villages, les variétés végétales, les techniques de culture à enseigner, etc. Toutes les décisions méthodologiques et techniques sont issues d'un dialogue de l'équipe et sont prises au cours des réunions. Cela demande une grande implication des agents et nous permet de bénéficier de leur connaissance de l'environnement.

Organisation de l'équipe.

L'organisation de l'équipe passe par l'utilisation d'outils de planification du travail qui facilitent la mise en œuvre du projet et de son suivi. Chaque intervenant du programme doit avoir une vision globale du projet et des activités à mener pour pouvoir établir un agenda hebdomadaire et mensuel de son travail. Lorsque toute l'équipe maîtrise les outils de planification, la coordination du programme en est facilitée. Cela permet également de gérer les déplacements professionnels de chacun en fonction des moyens logistiques disponibles.

La planification est indispensable pour le bon déroulement du programme. Si ce n'est pas fait, il n'est pas possible de coordonner les tâches techniques avec celles de l'animation. Cela dit, une bonne planification n'est pas suffisante en soi, il faut effectivement la respecter et faire des efforts pour bien préparer, mettre en place et suivre les activités prévues.

Réunions.

Des réunions organisées régulièrement permettent de confronter les situations vécues par chaque membre du personnel (parfois éparpillés dans une grande zone), de traiter les problèmes rencontrés et de bénéficier du concours de tous pour les résoudre. Les réunions encouragent également la transversalité et le partage de l'information sur la zone de l'intervention.

Exemple d'ordre du jour d'une réunion régulière.

La sécurité dans la zone et le suivi de la situation agricole.

Les objectifs de la période écoulée et les réalisations.

Les problèmes rencontrés et discussion sur les solutions à apporter.

Divers.

Le rythme des réunions est variable et dépend souvent du contexte du programme (type d'intervention en cours, sécurité¹¹, etc.). Le rythme et les modalités doivent être choisis d'un commun accord a priori et testés dans le contexte de travail. Les participants à ces réunions régulières sont les membres de l'équipe agricole, les expatriés, les responsables locaux de la supervision et ceux sur le terrain. Des réunions exceptionnelles peuvent être organisées à des moments importants du projet (orientation des activités, évaluation, formation,...) ou en cas de problème majeur.

11 / En effet, il est parfois dangereux de se déplacer régulièrement sur certains axes routiers.

Rapports

La collecte régulière d'informations sur le programme mais également sur la situation générale passe aussi par la rédaction de rapports d'activités. Les informations standard sur le planning des visites sont généralement complétées par deux ou trois pages d'informations par village ou par nature d'activité (rédaction libre).

Evaluation

Mettre en place une évaluation du personnel est un exercice qui peut paraître difficile et compliqué mais qui se révèle être, au final, très utile et souvent positif : prendre le temps de discuter individuellement avec chaque membre de l'équipe permet souvent de les (re)motiver, de mieux comprendre les causes d'une baisse de motivation, les difficultés qu'ils rencontrent, de s'auto-évaluer (valable pour l'expatrié et aussi pour la personne évaluée), etc. L'évaluation est particulièrement importante lorsque les équipes locales sont nombreuses (si plusieurs départements techniques cohabitent sur une base) et s'il y a différents niveaux de responsabilité, de rémunération ou de qualification.

L'évaluation est réalisée par l'expatrié, accompagné de son "bras droit".

La grille d'évaluation d'ACF-IN est adaptée au secteur agricole. Elle est remplie par l'expatrié chargé du programme, aidé par le supérieur direct en cas d'évaluation de technicien.

L'évaluation est complétée par un entretien orienté pour savoir comment les employés se positionnent au sein de l'équipe, pour connaître leurs opinions sur l'encadrement, leurs aspirations en lien avec le programme, leurs idées sur ce qu'il faut améliorer et leurs compétences non sollicitées.

Le but de l'évaluation est d'établir un dialogue entre le personnel, les supérieurs hiérarchiques et les expatriés. Elle peut servir à argumenter une augmentation, mais cela ne doit pas être l'objectif en soi.

Formation continue de l'équipe agricole.

L'équipe doit pouvoir bénéficier d'un programme de formation continue sur des thèmes ou dans des domaines où elle a des lacunes. Cette formation peut être assurée par les responsables du projet et/ou des intervenants extérieurs si le budget a été prévu. Les sessions de formation doivent être planifiées comme des activités à part entière et payées comme des jours de travail classiques. Selon les objectifs du programme, des thèmes particuliers peuvent être étudiés comme les techniques d'animation, la gestion du livre de caisse, l'utilisation de pesticides

Afin d'augmenter la collaboration avec les organisations agricoles locales, et de toujours appuyer la démarche de renforcement des capacités locales, on peut ouvrir ces formations aux partenaires institutionnels qui sont intéressés.

En plus de proposer une formation périodique et thématique, il faut également donner les moyens à l'équipe de "s'auto-former" par la mise à disposition d'une bibliothèque, d'ateliers internes de travail, ou de conversations entre les différents membres de l'équipe qui peuvent mutuellement s'apporter dans le domaine technique.

Tous ces éléments participent très rapidement à la motivation de l'équipe, et à long terme, au développement collectif et individuel.



Annexe 9 : Exemple d'une description de poste pour un programme agricole

Profil de poste pour un agronome / assistant de programme pour la réalisation d'études agro-économiques à Haïti

Poste : Assistant du programme agricole de la vallée Columbier avec une spécialisation socio-économique, sous la responsabilité directe du chef de projet du village

Localisation du poste : Gonaïves

Titre du programme : Mesures d'urgences et d'accompagnement dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement

Responsabilités:

- Concevoir et réaliser des enquêtes socioéconomiques et techniques dans le but de déterminer les sites d'intervention et les actions à mettre en place de manière appropriée, en lien avec les besoins de la population,
- Suivre, superviser, et diriger les enquêtes pour les capitaliser et les analyser,
- Définir et mettre en œuvre toutes les actions favorisant l'amélioration des revenus agricoles et la valorisation de l'eau irriguée en collaboration avec l'équipe des chefs agricoles et avec la communauté,
- Exécuter tous les calculs des coûts de rentabilité de l'opération, des coûts d'infrastructure et des frais de fonctionnement,
- Définir et contractualiser les tâches entre le projet, les bénéficiaires et les autres acteurs éventuels,
- *Permettre aux populations de créer des structures autonomes de gestion des ouvrages dans une démarche participative,*
- Identifier les besoins de formation des communautés et créer des modules adaptés au contexte et aux bénéficiaires en collaboration avec l'équipe de direction,
- Assurer le contrôle, la formation et la supervision des chefs agricoles en collaboration avec le coordinateur,
- Présenter le projet aux bénéficiaires comme aux instances institutionnelles et techniques à l'occasion de visites ou lors d'inaugurations officielles,
- Rédiger des rapports techniques réguliers pour la surveillance et l'évaluation du programme.

Compétences : Le candidat doit être ingénieur agronome ou agroéconomiste, spécialisé dans les questions socioéconomiques. Il doit avoir une expérience du milieu rural et idéalement de l'animation. Le candidat doit savoir rédiger des rapports et des documents en français.

Contrat et salaire :

- Contrat à durée déterminée jusqu'auavec une période d'essai de mois démarrant à la date de la signature du contrat.

Annexe 10 : Exemple d'une offre de poste agricole

L'information contenue dans ce document concerne une offre d'emploi qui peut être diffusée dans les écoles agricoles, les universités agronomes, les administrations principales et les annexes du ministère de l'agriculture. Il se peut que cette étape soit obligatoire dans le code du travail de certains pays.

Action contre la Faim recrute :

8 TECHNICIENS AGRICOLES DE HAUT NIVEAU AVEC DE L'EXPERIENCE.

COMPÉTENCES REQUISES.

Formation de technicien de haut niveau en agriculture.

Expérience dans les programmes de développement agricole (cultures vivrières et/ou maraîchères) / dans l'aide apportée aux personnes réfugiées / dans la riziculture dans les bas fonds.

Bilingue français/anglais – permis de conduire moto souhaité.

DESCRIPTION DU POSTE

- Participer à l'identification des bénéficiaires du programme et des terres à cultiver.
- Responsable de la supervision des bénéficiaires dans une zone géographique donnée.
- Suivre la préparation des terres.
- Participer à la distribution des semences, des outils, etc.
- Superviser les agriculteurs pendant les travaux de semis, d'entretien et de récolte.
- Evaluer la récolte dans sa zone.
- Suivre la transformation et l'exploitation des marais dans la zone et en être responsable.
- Etre sous la supervision de l'ingénieur agronome et du chef de programme du village.

QUALITÉS REQUISES : Esprit d'équipe, mobilité, rigueur.

LOCALISATION

Basé de façon permanente dans la Préfecture de Tabou (ville de Tabou ou Grabo) avec des déplacements à l'intérieur de la zone donnée.

Le Curriculum Vitæ et la lettre de motivation sont à adresser à Mr. _____ au bureau d'Action contre la Faim de Tabou (par voie postale ou déposés sur place) avant le _____.

Les candidats pré retenus seront invités à passer des tests de recrutement.

Annexe 11 : Exemple d'un appel d'offres pour des semences en Sierra Leone

Comparaison de demande de devis pour le maïs
ACF 2002 Deuxième distribution de semences pour 13 000 familles d'agriculteurs dans le district de Bombali en Sierra Leone

	PRÉCISION SUR LE DEVIS	Mantah	Kamtech	CTC	FARMCO
Type de semences	Maïs		Maïs	Maïs	Maïs
VARIÉTÉ	Western Yellow	Western Yellow	Western Yellow	Western Yellow	Western Yellow
Quantité	26 Mt	26 Mt	26 Mt	26 Mt	26 Mt
Lieu de livraison	Makeni	Makeni	Makeni	Makeni	Makeni
Date de livraison	15/09	3 semaines	Comme stipulé dans la demande	Entre 4 et 6 semaines	15/09
Germination	85 min	85	85	85	Comme demandé
Pureté physique	99	99	99	99	Comme demandé
Pureté de la variété	90	90	90	90	Comme demandé
Teneur en humidité	7		7	7	Comme demandé
Maladies d'insectes	Sans		Sans	Sans	Comme demandé
Conditionnement	PP sacs de 2 kg avec logo imprimé	oui	Comme stipulé dans la demande	Comme stipulé dans la demande	Comme demandé
Garantie de qualité					
Importé/local			Importé	local	
Coût par tonne \$		700	850	1970	1750
Coût total \$		18200	22100	51220	45500

avec 2000LE=1\$

La différence de prix peut s'expliquer ainsi :

Kamtech et Mantah proposent du maïs qui a déjà été récolté Alors que CTC et Farmco proposent du maïs qui sera récolté en août. Il y a une différence de qualité qui se reporte sur le prix.

Afin de pouvoir fournir 26 Mt pour le 15 septembre de maïs récolté en août, les fournisseurs sont confrontés à d'importantes contraintes, notamment celle de sécher les semences.

Ils peuvent garantir une meilleure qualité mais le prix s'élève à plus du double Kamtech et Mantah peuvent répondre à nos standards de qualité pour un prix plus bas mais il nous faudra faire attention au contrôle qualité.

Résultats de la comparaison des devis concernant les semences maraîchères et de maïs. Seconde distribution de semences vivrières dans le district de Bombali 2002.

En ce qui concerne la qualité, Mantah semble proposer les semences de meilleur qualité (année de production, date de péremption) mais qui sont aussi les plus chères.

En ce qui concerne le prix, CTC offre le plus bas prix pour les oignons, les aubergines et les gombos. La qualité qu'ils proposent semble être correcte.

Pour le poivron, Kamtech offre le meilleur prix qui semble en fait trop bas pour le croire mais ils ont confirmé qu'il ne s'agissait pas d'une erreur. Tous les fournisseurs contactés par téléphone ont garanti qu'ils pourraient présenter un certificat phytosanitaire et un certificat d'analyse des semences, délivrés par le fournisseur en Europe, correspondant au numéro de lot des semences qu'ils fournissent. Ils peuvent également donner un document qui indique la date à laquelle le lot a été importé en Sierra Leone. La qualité des semences dépend des conditions de stockage et très peu de fournisseurs peuvent remplir ces conditions en Sierra Leone. Il est donc important d'obtenir une garantie certifiant que les semences ont bien été importées en août.

Un bon contrôle qualité signifie un test de germination conduit par ACF. Si le résultat est inférieur à 85%, alors on rejette tout le lot (au lieu de mettre une pénalité financière pour chaque % en dessous de 85%) et on le stipule dans le contrat. Certains pensent que les fournisseurs peuvent trop facilement corrompre le laboratoire dans lequel Véritas effectue le test.

Aussi, notre sélection sera la suivante :

Aubergine :	CTC	5 330 \$
Oignon :	CTC	7 280 \$
Gombo :	CTC	3 770 \$
Poivron :	Kamtech	7 475 \$

Coût pour un total de 13 000 kits : 23 855 \$. Le coût total est bas, comparé aux premiers devis que nous avons reçus pour l'ensemble, grâce au faible prix des semences de poivrons de Kamtech.

26 Juillet 2002

David Bourdin

Responsable sécurité alimentaire/agro de Makeni

Annexe 12 : Politique d'ACF-IN concernant les OGM

Positionnement technique d'ACF-IN sur les Organismes Génétiquement Modifiés (aliments et semences).

Par le Département Technique d'Action contre la Faim

Action contre la Faim (ACF-IN) intervient dans de nombreux pays à travers le monde et fournit une assistance humanitaire à plus de 5 millions de personnes. ACF-IN est engagée dans le traitement de la malnutrition sévère et modérée, dans la distribution de nourriture et l'approvisionnement en divers matériaux agricoles, tels que semences, outils, bétails et arbres. ACF-IN est également impliquée dans des programmes d'eau et assainissement et de santé primaire. Un des problèmes clés auxquels ACF-IN doit faire face aujourd'hui est celui des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM), leur présence potentielle dans les aliments et les semences distribuées et leurs effets sur les populations avec lesquelles ACF-IN travaille. Le débat sur les OGM a commencé à évoluer il y a plusieurs années. ACF-IN est directement impliquée, étant donné ses nombreux programmes ayant trait à l'alimentation et les semences. Ce papier n'abordera qu'une petite partie seulement des problèmes beaucoup plus vastes concernant les aliments et semences génétiquement modifiés.

Le but principal d'ACF-IN est de sauver des vies et les moyens de subsistance des populations. Par une assistance adéquate et en temps opportun, l'impact positif sur la santé de ses bénéficiaires est assuré. ACF-IN est très concernée par les problèmes de *food safety* et par ceux liés aux OGM. Alors qu'ACF-IN ne considère pas la technologie des OGM comme étant la première solution pour diminuer l'insécurité alimentaire parmi ses bénéficiaires, l'organisation n'est pas contre le développement de nouvelles technologies ou aliments. Le texte qui suit n'a pas la prétention d'être un guide pratique ou un document opérationnel traitant des façons de gérer les aliments ou semences génétiquement modifiés, mais décrit la position technique d'ACF-IN concernant le débat actuel sur les nourritures et semences génétiquement modifiés.

ACF-IN met l'accent sur la nécessité de distinguer les deux composantes majeures dans le débat sur les OGM : les aliments et les semences. Le document est élaboré sur cette distinction, et selon les progrès accomplis dans le temps, la recherche, l'expérience et les connaissances ; il sera soumis à une révision ou confirmation chaque année, ou ponctuellement lorsque des résultats de recherches externes deviendront disponibles.

Position sur les OGM concernant les ALIMENTS : Le raisonnement

La qualité des composants alimentaires doit être la préoccupation principale là où une qualité inférieure pourrait devenir, et s'est déjà avéré être, une menace réelle pour la santé humaine (soit en grandes quantités ou en tant qu'effet cumulatif de petites doses). Ceci comprend les aspects **microbiologiques** des denrées (bactériologies, présence de mycotoxines), ainsi que les propriétés **physiques** (insectes, pierres, autres corps étrangers, oxydations) et la présence d'autres contaminants chimiques (insecticides et fertilisants, métaux lourds, poisons, entre autres...). Le choix des denrées alimentaires doit prendre en compte leur utilisation finale, leur **acceptabilité culturelle** et une **composition nutritionnelle** (macro et micronutriments) adaptées aux besoins de la population ciblée. Avant d'étudier la présence de modifications génétiques dans les denrées alimentaires, il faut s'assurer que ces autres critères de qualité dont la nocivité est connue, et qui sont détectables, soient bien analysés et pris en compte. Les préoccupations relatives à la sécurité des aliments génétiquement modifiés sur la santé humaine ont été évoquées, mais jamais prouvées. L'Organisation Mondiale de la Santé affirme qu'il est peu probable que la consommation des aliments génétiquement modifiés actuellement sur le marché présente un risque pour la santé humaine¹². Ces aliments

sont couramment consommés aux Etats-Unis, où aucun effet nocif sur des individus sains n'a été relevé suite à cette consommation. Cependant, à notre connaissance, aucun test n'a été effectué sur des patients sévèrement mal nourris, chez qui les fonctions intestinales, immunitaires et métaboliques sont déficientes.

Une partie de la nourriture distribuée par ACF-IN est génétiquement modifiée : cela concerne principalement les denrées à base de maïs ou de soja d'origine américaine. Bien que l'on puisse supposer qu'une grande partie de l'aide alimentaire d'origine américaine contient des éléments génétiquement modifiés, aucune distinction n'est faite entre les récoltes génétiquement modifiées et les non génétiquement modifiées pendant leur stockage ou leur transport, et les produits ne sont pas étiquetés. C'est pourquoi ACF-IN n'est pas en mesure de connaître la quantité de nourriture génétiquement modifiée qu'elle distribue annuellement.

Sophistiquée, très coûteuse et prenant beaucoup de temps, la technologie dont on dispose actuellement pour détecter des modifications génétiques des aliments ne permet pas d'identifier l'exacte modification, ni de constater avec certitude la présence ou l'absence d'une modification génétique dans un produit alimentaire précis. C'est pourquoi, procéder à des tests n'est pas considéré comme une option valable pour ACF-IN .

ACF-IN est fortement dépendante des dons alimentaires et n'a pas la possibilité actuellement de faire un choix éclairé quant à distribuer ou non des aliments génétiquement modifiés. Il n'est pas réaliste actuellement de rechercher systématiquement des sources d'approvisionnement alternatives aux fournisseurs américains, car la majorité de l'aide alimentaire vient des USA. Malgré cela, ACF-IN s'engage à trouver d'autres sources d'approvisionnement, sans modification génétique, et de faire pression dans ce sens sur les bailleurs.

ACF-IN ne considère pas les aliments génétiquement modifiés comme premier choix, et préfère, chaque fois que possible, s'approvisionner localement pour autant que les conséquences négatives sur le marché soient limitées. En même temps, ACF-IN ne préconise pas d'interdire la distribution d'aliments génétiquement modifiés au détriment des gens mourant de faim. ACF-IN agira conformément aux principes du pays bénéficiaire qui déterminera si les aliments génétiquement modifiés sont acceptés ou pas.

ACF-IN est très attentive au contrôle de qualité de la nourriture distribuée (contamination microbologique, physique et chimique, ces risques ayant été scientifiquement prouvés et pour lesquels la technologie de détection existe). ACF-IN s'engage à assurer cette qualité et insiste sur l'importance de la composition nutritionnelle de la ration alimentaire comme étant également cruciale.

Si Action contre la Faim est contrainte de distribuer des aliments génétiquement modifiés, c'est uniquement dans le but de sauver des vies et de prévenir des crises alimentaires majeures. Tous les efforts sont faits pour trouver d'autres fournisseurs en vue d'obtenir des produits non génétiquement modifiés, et faire pression dans ce sens auprès des bailleurs et autres partenaires. Cette position sera maintenue, à moins qu'il ne soit prouvé que la nourriture génétiquement modifiée est nuisible à la santé humaine, et jusqu'à ce que les tests de détection des modifications génétiques dans les aliments soient fiables et facilement accessibles.

Action contre la Faim a entrepris de suivre les résultats des toutes dernières recherches dans ce domaine afin d'ajuster son positionnement si cela s'avère nécessaire.

Position sur les OGM concernant les SEMENCES – Le raisonnement

Par la distribution de semences, ACF-IN entend restaurer ou maintenir l'autonomie agricole au sein des communautés en prévention d'une situation critique, ou juste après. Il peut s'agir de semences de première nécessité, telles que riz, blé, maïs ou sorgho, ou de légumes, destinées à des exploita-



tions fermières plus petites ou à des ménages de façon individuelle. ACF-IN n'a pas pour but d'améliorer les systèmes agricoles par l'introduction de nouvelles technologies ou en développant des variétés à rendement supérieur, même si ce genre d'activité est parfois mis en place dans certains contextes. Les programmes à long terme pourraient être davantage sollicités dans l'introduction de semences améliorées et le suivi de technologies innovantes¹³.

ACF-IN encourage la distribution de semences achetées localement ou dans la région. Ceci est très important car ces variétés sont bien adaptées à l'environnement et bien connues par les communautés, et parce que les techniques de culture et les équipements locaux sont appropriés. Elles peuvent inclure des variétés résistantes et de rendement supérieur, mais uniquement celles qui ont fait leurs preuves dans l'environnement local. ACF-IN établit des directives spécifiques strictes pour les fournisseurs afin de s'assurer, autant que possible, que les semences sélectionnées soient d'une variété pure et appropriée et d'une qualité optimale. Des spécialistes ou des organisations spécialisées sont consultées durant tout ce processus de contrôle.

La plantation de semences étrangères constitue une menace pour les variétés localement adaptées qui sont connues et qui résistent dans leur environnement particulier. Alors que ces semences ne sont pas nécessairement génétiquement modifiées, il y a un risque de outbreeding, ou de croisement avec les variétés locales ou encore de propagation de particularités non désirables ou pas nécessaires, dont les effets pourraient endommager les systèmes agricoles. Action contre la Faim distribue des variétés de semences qui sont connues dans l'environnement et acceptées par la communauté¹⁴. Une qualité optimale et l'origine des semences sont assurées par des directives spécifiques strictes.

Action contre la Faim sera transparente dans sa programmation et ses décisions, et ne retiendra aucune information concernant les caractéristiques de la nourriture ou des semences. L'aide alimentaire distribuée sous forme de grains (et non en farine ou en grains concassés) représente un risque si les grains contenant des organismes génétiquement modifiés sont utilisés comme semences. Ceci est spécialement vrai lorsque la semence distribuée sert à la culture habituelle ou traditionnelle de la région¹⁵, et qu'il n'y a aucun programme parallèle de distribution de semences appropriées. Ce risque devrait être évité en rendant impossible l'aide alimentaire pour la culture, par exemple, en moulant les semences en farine ou gruau¹⁶.

Des programmes parallèles d'aide agricole et alimentaire seront mis en place pendant la saison des semis lorsque nécessaire.

L'aide alimentaire devra être distribuée sous forme de semences rendues inaptées à la culture. ACF-IN plaide en faveur:

- d'une surveillance interne régulière des développements scientifiques concernant les produits contenant des organismes génétiquement modifiés, avec l'aide du Comité Scientifique d'ACF-IN.
- d'une recherche plus médiatisée et donc plus accessible concernant les effets de la nourriture génétiquement modifiée sur la santé humaine.
- d'une recherche concernant les effets spécifiques de la nourriture génétiquement modifiée sur les patients mal nourris ou malades.

13 / ACF-IN insiste sur l'importance potentielle de l'amélioration des technologies et du développement de nouvelles variétés qui offrent de la nourriture de meilleure qualité.

14 / ACF-IN prend la responsabilité de suivre le système de production des pays pour que plus de choix éclairés puissent se faire et ainsi limiter les achats locaux susceptibles de contenir des modifications génétiques.

15 / Par ex : distribution massive de semences de blé en Afghanistan en 2001 et 2002, et de semences de maïs au Zimbabwe 2002 (fournies en tant qu'aide alimentaire).

16 / Ceci concerne principalement le maïs, le sorgho et le blé, étant donné que le soja est rarement livré sous sa forme d'haricot en tant qu'aide alimentaire.

Annexe 13 : Procédures pour les tests de germination

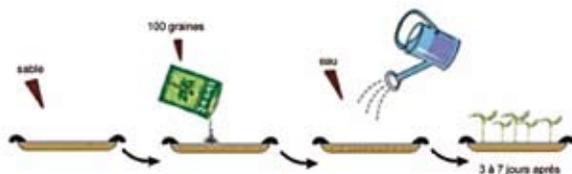
Essais de germination

On prend un échantillon représentatif des lots de semences à tester. Chaque lot doit être testé séparément, notamment lorsque les semences proviennent de sources différentes. De même, il peut être utile de comparer des semences qui étaient stockées dans des endroits différents. Chaque lot à tester doit comprendre au moins 400 graines, qui seront ensuite divisées en paquets de 100.

Les essais peuvent être réalisés dans la terre, ou dans un récipient rempli de 10 à 12 cm de sable (ou de coton). On peut également utiliser des assiettes creuses, des plateaux, etc. La seconde option, c'est-à-dire utiliser un récipient, est préférable pour réduire les risques d'effets inconnus de parasites ou d'autres paramètres incontrôlés (humidité). Le sable dans le récipient peut aussi contenir des graines de mauvaises herbes qui vont germer à leur tour et il faut les distinguer des autres. On peut placer le récipient à l'extérieur ou à l'intérieur mais pas à la lumière directe. Il faut faire des trous de drainage au fond du récipient pour garantir un bon drainage et éviter la moisissure.

Les grosses graines (maïs, arachide...) doivent être plantées par intervalle de 3 cm et à 2 ou 3 cm de profondeur. Les petites graines (mil, riz...) sont plantées environ tous les cm et à une profondeur de 1 à 1,5 cm. Toutes sont plantées dans des rangées uniformes. Il faut placer les graines de manière à pouvoir distinguer les jeunes pousses des mauvaises herbes.

L'évolution est surveillée tous les jours. Le sable doit également être vérifié pour s'assurer qu'il ne devienne pas trop sec ou trop mouillé. On peut recouvrir le récipient d'une feuille de plastique ou de verre pour éviter que le contenu ne se dessèche.



On peut également réaliser les essais en mettant les échantillons de graines dans des serviettes en papier ou du papier toilette, que l'on maintient mouillés.

Le nombre de jours avant de pouvoir compter définitivement les plantes varie selon la culture. Par exemple :

Culture	Temps (jours)
Riz	14
Mil	7
Pois chiche	8
Arachide	10
Maïs	7
Sorgho	10
Haricots	9

Après avoir compté les plantes (jeunes pousses) dans chaque récipient, on garde la moyenne pour déterminer le taux de germination. Les taux acceptables varient en fonction de la culture, mais un taux de 75 % est généralement acceptable. Les taux de germination inférieurs ou supérieurs permettent de calculer la densité de semis appropriée (et également de déterminer la quantité de semences à distribuer). Si le taux de germination est inférieur à 50 %, il est évident qu'il faut augmenter la densité de semis. Dans ce cas, il faudra peut être prendre la décision de sélectionner à nouveau des semences ou de rejeter le lot en question.



Annexe 14 : Exemple de questionnaire PDM en Guinée

SURVEILLANCE POST DISTRIBUTION Programme maraîcher

Nom du camp :

Description de la famille

Nom du chef de famille :

Noms et âges des membres de la famille :

Tranches d'âges	Hommes	Femmes
0 à 5 ans		
5 à 19 ans		
19 à 56 ans		
>56 ans		

- D'où vient la famille?

- Quand sont-ils arrivés au camp ?

Réception des semences et des outils

- Avez-vous reçu un kit de semences maraîchères et d'outils ? oui non

- Les articles que vous avez reçus étaient-ils dans un bon état ? oui non

Si non, expliquez dans quel état ils étaient et donnez en les raisons selon vous.

.....

.....

.....

.....

.....

Qualité de l'outil:

Outils	Bonne	Moyenne	Mauvaise
Seau			
Râteau			
Pelle			
Houe			

- Quels sont les outils qui vous sont les plus utiles parmi ceux qui vous ont été distribués ?

.....

.....

.....

.....

.....

- Les semences étaient-elles adaptées à la région ?
 (mettez une croix dans la case appropriée ci-dessous)

Semences	Adaptées	Moyennement adaptées	Pas adaptées
Riz			
Haricots			
Gombos			
Maïs			
Arachide			

- Êtes-vous satisfaits des types de semence ? oui non

Si non, quelles semences auriez-vous préférées ?

.....

.....

.....

.....

.....

Utilisation du kit

- Qu'avez-vous fait avec les semences et les outils ?

Type de semences et d'outil	Plantées	Vendues	Echangées	Conservées	Partagées	Autre*

*Précisez l'utilisation



- Si les articles ont été vendus ou échangés, demandez :
 - . Pourquoi ?
 - . Qui a acheté/reçu ces semences et ces outils ?
 - . Contre quoi ont ils été échangés (ou à quel prix) ?
- Si les articles n'ont pas été utilisés et sont conservés, demandez :
 - . Pourquoi ?
 - . Si la famille a prévu de semer ? Et quand ?

Remplissez le tableau ci-dessous pour chaque type de semence semé

Riz :

Premier semis			Second semis		
Quantité	Part de semences semées	date	Quantité	Part de semences semées	date

Comment s'est passée la germination ?

.....

.....

.....

Gombo :

Premier semis			Second semis		
Quantité	Part de semences semées	date	Quantité	Part de semences semées	date

Comment s'est passée la germination ?

.....

.....

.....

Arachide :

Premier semis			Second semis		
Quantité	Part de semences semées	date	Quantité	Part de semences semées	date

Comment s'est passée la germination ?

.....
.....
.....
.....

Maïs :

Premier semis			Second semis		
Quantité	Part de semences semées	date	Quantité	Part de semences semées	date

Comment s'est passée la germination ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous rencontré des problèmes particuliers avec vos cultures ? oui non

Si oui, quels ont été ces problèmes ?

.....
.....
.....
.....



Annexe 15 : Questionnaire de surveillance de l'après récolte en Côte d'Ivoire

I/ IDENTIFICATION

AGRONOME : ZONE :
 VILLAGE/DISTRICT NOM DE L'ENQUÊTEUR

Responsable ACF
 Agriculteur contact

BENEFICIAIRE
 Nombre de personnes dans la famille.....
 Nombre d'enfants (âgés de moins de 12 ans) dans la famille

IVOIRIEN	
LIBERIEN	
AUTRE	
Ancien bénéficiaire	
Nouveau bénéficiaire	
Hommes	
Femmes	

ORIGINE (pays/région)

LOCALISATION DU CHAMP ÉVALUÉ

0-1 Km	2-3 Km	4-5 Km	Plus de 5 Km

SUR QUELLE SORTE DE TERRE LE CHAMP A-T-IL ÉTÉ DISPOSÉ ?

FORÊT VIERGE	FORÊT SECONDAIRE	TERRES EN JACHÈRE

AVEZ-VOUS UN AUTRE CHAMP AU LIBERIA? // oui// non

SOL

SABLONNEUX	
SABLONNEUX - VASEUX	
VASEUX	
ARGILE - CALCAIRE	
ARGILEUX	

II/ITINÉRAIRE TECHNIQUE

PRÉPARATION DU SOL

	DEFRICHAGE	COUPE	BRÛLIS
DATE (semaines)			
JOUR/TRAVAIL*			

* jour/travail = Nombre de personnes x jours travaillés par activité

OUTILS

	ACF - 96/97	ACF - 97/98	PERSONNEL
REÇU			
UTILISÉ EN 1997/1998			

SEMENCES REÇUES EN 1997/1998

	SORTE	QUANTITÉ (kg)
RIZ		
MAÏS		

ESPÈCES CULTIVÉES

	IGUAPE			LOCAL
ACQUISITION *	ACF-1997/1998			

* Acquisition : achat / don / emprunt / échange / stock personnel / récolte ACF-1996/1997

CULTURE ASSOCIÉE

MAÏS	MANIOC	GOMBO	POIVRONS	AUTRE

MÉTHODE ET PÉRIODE DE SEMIS

EN LIGNE / A LA VOLEE	L / V
DATE (semaines)	

QUANTITÉ SEMÉE (Kg)

	TYPE	0	1-14	15-29	30-44	45-60	61+
RIZ ACF-1997/1998							
MAÏS ACF-1997/1998							
RIZ ACF-1996/1997							
MAÏS ACF-1996/1997							
RIZ local							
MAÏS local							

PROBLÈMES RENCONTRÉS

	PROBLEME DE GERMINATION	INSECTES	MALADIES	RONGEURS
DATE (semaines)				
INTENSITÉ	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++
	OISEAUX	PLUIE	MANQUE D'EAU	AUTRE
DATE (semaines)				
INTENSITÉ*	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++	0 / + / ++ / +++

* Intensité : 0 (aucune) ; + (petite) ; ++ (modérée) ; +++ (grande)

III/ PRODUCTION DE RIZ ET MAÏS

	SUPERFICIE (m2)		PRODUCTION (Kg)		RENDEMENT
	SUPERFICIE DE RENDEMENT	CHAMP	RENDEMENT AU M ²	CHAMP	(T/ha)
RIZ ACF - 1997/98	1 m2				
RIZ ACF - 1996/97	1 m2				
RIZ LOCAL	1 m2				

TOTAL (KG)

RECOLTE DE MAÏS

	DATE (semaines)	DEB. CONSOMMATION	FIN CONSOMMATION	TOTAL DES JOURS DE CONSOMMATION
MAÏS ACF- 97/98				
MAÏS ACF- 96/97				
MAÏS LOCAL				

IV/DESTINATION DE LA RECOLTE

%	consomma- tion		semis		vente		échange		Rembour- sement de dettes		autre	
	riz	maïs	riz	maïs	riz	maïs	riz	maïs	riz	maïs	riz	maïs
0												
1-24												
25-49												
50-74												
75-99												
100												

V/ GAINS

	QUANTITE VENDUE	PRIX/ Kg	ARGENT TOTAL
RIZ			
MAÏS			

VI/ COUVERTURE ALIMENTAIRE*

	0	1-2 Mois	3-4 Mois	5-6 Mois	7-8 Mois	9-10 Mois	11-12 Mois
REPONSE DE L'AGRI- CULTEUR							
ESTIMA- TION DE L'ENQUÊ- TEUR							

* Couverture alimentaire : combien de mois de nourriture issue de leur récolte ont ils?

VII/ UTILISATION DE L'ARGENT

%	NOURRI- TURE	ECOLE	SOINS ME- DICAUX	VÊTEMENTS	DETTES	AUTRE
0						
1-24						
25-49						
50-74						
75-99						
100						

Annexe 16: Suivi après récolte au Malawi

Intervention d'ACF sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence District de Ntchisi Malawi 2003-2004

Rapport de l'après récolte
par
Maja Munk & Neil Fisher

■ RÉSUMÉ

Le programme d'ACF sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence à Ntchisi a été conçu afin de réduire une partie de la pression exercée sur les ménages vulnérables, en améliorant leur sécurité alimentaire au moyen d'une augmentation de la production et de la diversification des cultures et par une recapitalisation des ménages en bétail.

ACF a mis en œuvre une méthodologie expérimentale à Ntchisi pour cibler les ménages vulnérables et/ou touchés par le sida. A la place des critères habituels : décès de membres de la famille, présence d'orphelins, maladie chronique de la femme/de l'enfant chef de famille et un taux de dépendance élevé¹⁷, ACF a développé un taux de dépendance à la nourriture/au travail. Ce taux évaluait la vulnérabilité du ménage en établissant le nombre de calories que chaque membre actif avait besoin d'apporter au ménage par ses activités de culture ou en gagnant de l'argent.

Les ménages ciblés étaient divisés en deux groupes : les ménages avec suffisamment de capacité de travail et de terre à cultiver, mais trop pauvres pour acheter les intrants agricoles nécessaires. Ces ménages ont alors reçu des intrants agricoles. L'autre groupe était constitué de ménages qui manquaient de travail et/ou de terre à cultiver. Ces ménages ont alors reçu des poulets et de la nourriture pour volaille. Ce rapport présente seulement l'impact du programme de production de culture.

■ INTRODUCTION

En 2003, ACF a réalisé une évaluation des besoins dans le district central de Ntchisi au Malawi. L'évaluation a été conduite pendant qu'ACF menait des activités de nutrition et de sécurité alimentaire dans la région. Les entretiens et les discussions avec les ménages, les personnes ressources, les décisionnaires et les ONG actives dans la région, ainsi que les enquêtes nutritionnelles d'ACF ont constitué les premières sources d'information. Puis, les évaluations VAC¹⁸ et les rapports/enquêtes/évaluations conduites par d'autres ONG ont été des sources secondaires d'information.

Le département nutrition d'ACF a effectué trois séries d'enquêtes nutritionnelles dans le district de Ntchisi d'août 2002 à Mai 2003¹⁹. Le département de la sécurité alimentaire a été particulièrement actif dans la deuxième et la troisième série d'enquêtes. Alors qu'en général, le taux global de malnutrition sévère (global acute malnutrition (GAM)) n'était pas alarmant, il n'a cessé d'augmenter dans le district de Ntchisi de septembre 2002 à avril 2003. Ntchisi était le seul district à vivre une telle situation.

17 / On trouve le taux de dépendance d'un ménage en comparant les membres actifs du foyer aux personnes qu'il a à charge. Ainsi, un foyer avec un adulte actif et deux jeunes enfants aura un taux de dépendance de 1:2

18 / Vulnerability Assessment Committee (Comité d'évaluation de la vulnérabilité).

19 / Série 1 : Août/Sept 2002 ; Série 2 : Nov/Déc 2002 ; Série 3 : Avr/Mai 2003

Les discussions de groupes de sécurité alimentaire ont été très importantes pendant la troisième série des enquêtes nutritionnelles. Ces discussions ont révélé que, de tous les districts étudiés, Ntchisi était celui qui était le plus vulnérable à l'insécurité alimentaire. Ntchisi avait la plus forte augmentation des cas de mortalité, la plus faible part de la production familiale pour une année normale. Le même district disait avoir reçu la plus petite part de toute l'aide alimentaire et signalait l'utilisation la plus importante d'aliments inhabituels pendant 2001-2002²⁰.

Malgré la vulnérabilité de Ntchisi, ACF trouvait que peu d'ONGs étaient actives dans le district en 2003. World Vision International mettait en place des programmes d'aide aux familles touchées par le sida à Nthondo TA. La Croix Rouge du Malawi était responsable de la distribution générale de nourriture dans le district.

Alors qu'une part importante de l'insécurité alimentaire de Ntchisi était chronique, ACF trouvait que Ntchisi avait été lésé par la distribution alimentaire générale de 2002-2003 et par la distribution de semences de l'OFDA, les deux étant exécutées par la Croix Rouge du Malawi. Selon ACF, de nombreuses familles d'agriculteurs qui vivaient dans les plaines de Ntchisi seraient en situation d'insécurité alimentaire en 2004, avec une mauvaise récolte de maïs, peu ou pas de manioc ni de patates douces, peu de cultures de rente et très peu de cultures d'hiver.

■ MÉTHODOLOGIE

Méthodologie de ciblage

ACF a mis en œuvre une méthodologie expérimentale à Ntchisi pour cibler les ménages touchés par le sida et/ou vulnérables. A la place des critères habituels : décès de membres de la famille, présence d'orphelins, maladie chronique de la femme/de l'enfant chef de famille et un taux de dépendance élevé²¹, ACF a développé un taux de dépendance à la nourriture/au travail. Ce taux évaluait la vulnérabilité du ménage en établissant le nombre de calories que chaque membre actif avait besoin d'apporter au foyer par ses activités de cultures ou en gagnant de l'argent.

Questionnaires

Trois questionnaires différents ont été utilisés pendant la durée du programme : un questionnaire rapide était utilisé pendant les entretiens de sélection des bénéficiaires, et un questionnaire de neuf pages était utilisé pendant le suivi après récolte (Post Harvest Monitoring).

■ ARTICLES DISTRIBUES

Le but de l'intervention était d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages en augmentant la production alimentaire et la capacité à gagner des revenus des ménages ciblés. En fonction des caractéristiques des ménages, on a fourni aux autres ménages ciblés soit des intrants agricoles soit des poulets. Les 2 000 ménages bénéficiaires sélectionnés sont qualifiés pour recevoir les intrants agricoles et ont suffisamment de terre et de main d'œuvre. Ces bénéficiaires ont reçu :

Article	Quantité par ménage	Total des ménages	Quantité totale
Haricots (Nagaga)	5 kg	2 000	10 mT
Engrais NPK	25 kg	2 000	50 mT
Engrais d'urée	25 kg	2 000	50 mT

20 / Ibid.

21/ On trouve le taux de dépendance d'un ménage en comparant les membres actifs du foyer à ses personnes à charge/dépendants. Ainsi, un foyer avec un adulte actif et deux jeunes enfants aura un taux de dépendance de 1:2

Semences maraîchères	5 paquets (200 g)	2 000	400 kg
Lame de houe	1 pièce	2 000	2 000 pièces
Arrosoir	1 pièce	2 000	2 000 pièces

On a choisi de distribuer des haricots car ils fixent l'azote et donc augmentent la fertilité des sols surexploités. Les ménages peuvent les consommer et avoir une source de protéines ou les vendre et avoir de l'argent. On a distribué des engrais pour augmenter la production de maïs des ménages. La houe et l'arrosoir ont été distribués pour aider à cultiver correctement et entretenir les cultures des ménages, principalement pendant les cultures d'hiver.

■ ACQUISITION & DISTRIBUTION

Tous les intrants et les produits étaient acquis localement. Les articles étaient pré-conditionnés pour faciliter et uniformiser la distribution. Ils étaient transportés de Lilongwe au lieu principal de stockage de Ntchisi, à l'Admarc²². Il y avait également la possibilité de stocker dans d'autres sites pendant la nuit précédant la distribution. Les articles étaient ensuite répartis sur dix points de distribution où le personnel d'ACF les distribuait, avec l'aide des leaders locaux. Les bénéficiaires étaient appelés par leur nom pour recevoir leurs articles. L'engrais, qui devait être réparti entre deux familles était divisé sur le point de distribution ou au village.

Les distributions ont commencé sans incident majeur. Mais, plusieurs personnes à qui on avait dit qu'elles étaient bénéficiaires, n'avaient pas leur nom inscrit sur la liste des bénéficiaires. Certains groupes de ménages vulnérables (G/VHs) et leurs proches ont utilisé les cartes de bénéficiaire d'autres personnes pour recevoir des articles qui ne leur étaient pas destinés.

On ne nous a pas signalé de cas de redistribution forcée des articles. Il y a eu, à notre connaissance, peu de cas de bénéficiaires qui ont donné des parts d'intrants à des amis et des proches. Cependant, il faut souligner que les bénéficiaires hésitaient à admettre qu'ils avaient partagé leurs articles (de peur que cela ne les fasse apparaître comme étant moins vulnérables). Tous les ménages qui avaient donné une partie de leurs intrants à des amis et/ou à la famille l'ont fait parce qu'on leur a demandé de le faire ; les bénéficiaires n'ont pas offert spontanément les intrants. Lorsqu'on leur demandait pourquoi ils n'avaient pas partagé leurs intrants, les ménages répondaient qu'on leur avait fortement recommandé d'utiliser eux même les articles et donc qu'ils n'avaient pas envie de partager et/ou qu'ils préféraient partager une partie de leurs récoltes plutôt que leurs semences.

■ DISTRIBUTION

Haricots

10 MT de semences de haricots ont été distribuées ; chaque ménage devait recevoir 5 kg de semences. ACF a commandé une variété non grimpante de haricots, mais le fournisseur a envoyé une variété grimpante sans prévenir ACF²³. Bien que le caractère grimpant du haricot n'était pas apprécié, les bénéficiaires ont trouvé les haricots rapides à cuisiner et bons. Les haricots étaient un intrant de grande valeur car leur accès est limité localement.

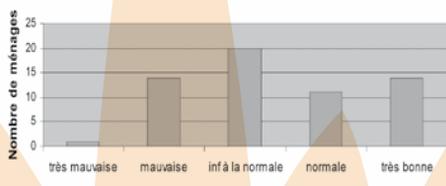
22/ La corporation du marketing du développement agricole du gouvernement du Malawi, où le maïs est stocké.

23/ Les délais trop serrés n'ont pas permis de rectifier ce problème.



93% des ménages suivis (57 ménages) ont signalé qu'ils avaient reçu des semences de haricots, 7% ont dit ne pas en avoir reçu. Les ménages bénéficiaires auraient reçu une moyenne de 4,8 kg. La surface moyenne semée avec les semences d'ACF était de 0,28 hectare. Ces ménages ont semé une moyenne de 0,41 hectare de haricots en plus avec des semences issues d'autres sources qu'ACF. Tous les ménages qui ont reçu des semences ont dit semer une partie des semences d'ACF. En moyenne, 73% des semences ont été semées par les ménages ciblés.

Santé de la culture de haricot



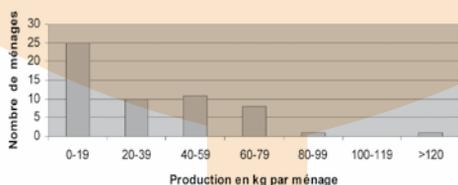
86% (48 ménages) ont cultivé leurs haricots en les associant avec du maïs le plus fréquemment (79%) ou du tabac (4%). Le taux moyen de germination a été relevé à 79%, ce qui se situe dans les limites normales. 58% des bénéficiaires ont jugé la santé de leur culture de haricot "inférieure à la normale" ou pire et 23% ont signalé une culture saine. Les principales raisons évoquées pour expliquer la mauvaise santé étaient soit une trop forte lumière du soleil

(48%) soit de trop fortes précipitations (36%).

19% des bénéficiaires ont dit manger tout ou partie de leurs semences de haricots. Les entretiens avec les ménages qui ont mangé leurs semences ont montré que ceux qui avaient mangé la totalité de leurs semences l'ont fait par nécessité ou parce qu'ils craignaient que les haricots ne poussent pas correctement. Ils ont mangé les graines qui ne leur semblaient pas bonnes à planter car elles étaient cassées. 5% des bénéficiaires ont partagé les semences de haricots avec leurs proches. Ils l'ont fait car les haricots ont une grande valeur et parce que leurs proches les ont sollicités.

Ces facteurs sont très probablement liés, car les agriculteurs ont signalé qu'une période de sécheresse pendant la saison de floraison a tué la plupart des fleurs. Les haricots distribués étaient d'une variété grimpante et les agriculteurs qui ont associé le maïs avec les haricots, en plantant les deux semences au même moment, ont trouvé que les haricots avaient exercé un poids trop important sur les tiges de maïs car cela les a brisées. De nombreux agriculteurs ont contourné ce problème en plantant les haricots une fois le maïs établi ou en poussant les pousses grimpantes des haricots sous les tiges de maïs.

Répartition de la production de haricot



50% (28 ménages) ont obtenu une production de moins de 100 kg/ha et 5% (3 ménages) ont eu plus de 500 kg/ha. Les huit ménages qui ont fait une monoculture, ont obtenu une production moyenne de 245 kg/ha et les 45 ménages qui ont fait des cultures associées ont obtenu en moyenne 150 kg/ha. Ces productions de haricots sont relativement représentatives des cultures à petite échelle en Afrique.

Le rendement moyen par ménage était de 38 kg avec une médiane de 36 kg, mais il y avait une grande variation avec beaucoup de ménages qui avaient de faibles rendements (cf. le tableau à droite). 56% des ménages ont signalé avoir produit moins de 40 kg, seulement un ménage a indiqué une production supérieure à 100 kg. En calculant le rendement (production/surface) on a obtenu une moyenne de 159 kg/ha et une médiane de 111 kg/ha.

46% des ménages bénéficiaires sondés, soit 24 ménages, ont signalé qu'ils utiliseraient toute leur production de haricots comme nourriture ; les autres ménages ont déclaré qu'ils consommeraient et vendront leurs haricots récoltés. 42 ménages (75%) ont dit qu'ils auraient fait pousser du maïs si les semences de haricots n'avaient pas été distribuées 5 ménages (9%) n'auraient rien semé et auraient laissé leur terre en jachère. 29% de ménages bénéficiaires, soit 17 ménages, ont fait pousser des haricots l'année dernière pour 32%, 19 ménages, qui n'en ont jamais cultivés.

Légumes

400 kg de semences de tomates, de choux chinois, de choux, d'oignons, de moutarde, de colza et de carottes ont été distribuées. Chaque ménage a reçu cinq paquets de semences.

97% des ménages bénéficiaires, soit 57 ménages, ont dit avoir reçu des semences maraîchères. 40 ménages ont reçu des semences de tomates, 40 ménages des semences de colza, 39 de choux, 33 de moutarde, 26 d'oignons, 20 de choux chinois et 5 ont reçu des carottes. La plupart des ménages ont reçu plus d'une variété de semences.

Au moment de l'évaluation, 80% des bénéficiaires suivis n'avaient pas planté leurs semences maraîchères. Ces ménages ont prétendu qu'ils prévoyaient d'utiliser leurs semences à la saison sèche et fraîche pour semer en avril ou mai au moment de l'évaluation, de nombreuses terres dimba étaient saturées en eau. Cependant, au cours des visites de suivi, on s'est aperçu que les ménages n'avaient pas planté les semences maraîchères. Nous avons vu très peu de potagers le long des bassins hydrauliques ce qui est peut être dû au manque d'intérêt de la population pour la culture de légumes. Les visites de suivi dans le nord des bassins hydrauliques ont également révélé qu'il y avait moins de points d'eau que dans d'autres parties du pays, ce qui contribue peut être aussi à expliquer le désintérêt de la population à cultiver des légumes en saison fraîche.

Parmi les ménages qui ont planté leurs semences, nombreux sont ceux qui les ont plantées en hautes terres. Les taux de germination signalés pour ceux qui avaient planté leurs semences étaient de 80% ou plus, ce qui est un bon taux. La plupart des ménages qui avaient déjà semé leurs légumes ont signalé que la santé de leurs plantes était "inférieure à la normale" ou "normale". Les principales raisons pour expliquer une santé inférieure à la normale étaient la présence d'insectes et d'animaux nuisibles – l'animal nuisible le plus fréquemment mentionné était la sauterelle. En raison du faible nombre de ménages cultivant les semences maraîchères, cette information n'est pas certaine.

33% des ménages bénéficiaires soit 21 ménages ont fait pousser des légumes l'année dernière et 20%, 13 ménages, ne l'ont jamais fait. S'ils n'avaient pas reçu de semences, 23% des ménages ont dit qu'ils auraient fait pousser des tomates à la saison sèche et fraîche (en hiver), 22 ménages auraient fait pousser de la moutarde, 6 du chou, 6 du colza, 4 des oignons, 3 du chou chinois et 2 des citrouilles. Pendant la saison humide de l'été, seuls 5 ménages auraient fait pousser des tomates, 2 des oignons, 2 du colza, 2 des citrouilles et 1 du chou.

Engrais

50 MT d'urée et 50MT d'engrais NPK (23:21:0+4S) ont été distribuées. Les engrais étaient de loin l'intrant le plus précieux. L'urée avait plus de valeur que l'engrais NPK car il était perçu comme étant meilleur pour les cultures, très probablement grâce à son impact immédiat. Chaque ménage bénéficiaire était supposé prendre 50% du sac de 50 kg pour chacun des deux types d'engrais. Mais l'engrais étant tellement précieux et certains ménages préférant un type d'engrais à un autre (car ils avaient accès à d'autres sources d'engrais et selon le type d'engrais qu'ils avaient déjà en stock), les sacs n'ont pas été divisés sereinement. La plupart des problèmes entre bénéficiaires se sont réglés à l'amiable, certains problèmes ont du se résoudre avec les leaders locaux – la décision finale étant le plus souvent prise en fonction de la hiérarchie sociale entre les deux parties.

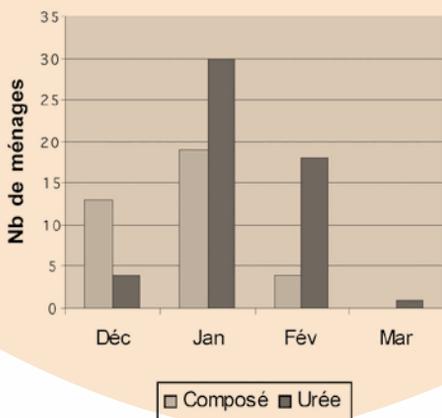


98% des ménages bénéficiaires sondés, soit 60 ménages, ont signalé avoir reçu de l'engrais. La quantité moyenne d'engrais qu'ils ont utilisée était de 28 kg d'engrais NPK et 29 kg d'urée. Cette moyenne est supérieure à la quantité prévue pour chaque ménage.

92% des ménages, soit 55 ménages, ont dit qu'ils avaient appliqué l'engrais seulement sur le maïs, 7%, 4 ménages, l'ont divisé entre le maïs et le tabac et un ménage l'a utilisé entièrement pour le tabac. L'utilisation de l'engrais pour le tabac est certainement sous évaluée puisqu'il s'agit de la culture de rente prioritaire. Les entretiens avec les ménages bénéficiaires ont révélé qu'il y a eu des débats au sein des ménages pour déterminer quelle culture devait bénéficier de l'engrais. Les hommes donnaient la priorité au tabac pour son potentiel monétaire et les femmes au maïs pour sa valeur nutritionnelle. Les enquêteurs ont estimé, après avoir interrogé les ménages, que dans 64% des cas, ce sont les hommes qui ont décidé où répandre l'engrais contre 29% pour les femmes. Dans 7% des cas, la décision était partagée. Si leurs estimations sont correctes, alors l'engrais a été répandu sur bien plus de tabac que ce qui a été signalé au cours de l'évaluation.

La surface moyenne sur laquelle l'engrais d'ACF a été répandu est de 0,37 ha. Cela représente une moyenne de 17 kg d'urée (de N = azote) par ménage ou 47 kg par hectare. C'est environ 40% du taux recommandé pour le maïs mais cela peut augmenter la production jusqu'à 350 kg par ménage (basé sur 20 kg de maïs par kg d'urée). 32 ménages ont dit qu'ils avaient acheté davantage d'engrais et qu'ils l'avaient utilisé sur une surface moyenne de 0,22 ha.

Moment d'application des engrais



Le moment choisi pour répandre l'engrais était tardif. En revanche, les bénéficiaires ont compris la nécessité d'appliquer l'engrais NPK avant l'urée. On a demandé aux ménages d'estimer leur production de maïs avec de l'engrais et sans engrais.

46 ménages ont répondu à la question. Ces ménages ont estimé une production moyenne de 1 500 kg/ha pour le maïs cultivé avec de l'engrais. 26 ménages ont évalué leur production de maïs sans engrais avec une moyenne de 308 kg/ha. La différence entre les rendements prévus semble surévaluée pour la variété locale de maïs. Cependant, les visites terrain ont clairement montré l'effet de l'engrais. Les agriculteurs ont bien compris l'impact de l'engrais sur leurs terres surexploitées, ce qui explique pourquoi cet intrant a tant de valeur.

Arrosoir & lame de houe

Chaque bénéficiaire d'intrant agricole a reçu un arrosoir et une lame de houe. LE suivi après récolte a montré que les arrosoirs et les houes étaient bien présents chez les ménages ciblés. Les houes étaient utilisées pour préparer leurs terres et les arrosoirs pour arroser leurs champs et/ou leurs potagers.

■ PRODUCTION DE CULTURE PAR LES NON-BENEFICIAIRES

118 ménages non bénéficiaires ont été interrogés et ont servi de base pour les comparer aux ménages bénéficiaires. Nous leur avons posé les mêmes questions concernant leurs habitudes de culture, leur rendement, etc. Au final, il n'y avait pas beaucoup de différences entre les ménages bénéficiaires

et les non bénéficiaires. Leur surface de culture et leur utilisation de la production étaient identiques.

Cultures

63% des ménages non bénéficiaires ont fait pousser des haricots. La majorité de ces ménages pensait utiliser leurs haricots pour chez eux. Les légumes étaient cultivés dans deux perspectives, à la fois pour la consommation personnelle et pour la vente.

Seuls 33% des ménages interrogés ont déclaré cultiver des légumes. Nous avons pu observer que la plupart des familles faisaient aussi des cultures associées de citrouilles avec du maïs et utilisaient les feuilles comme légumes. Les ménages font pousser de l'Amaranthus²⁴ près de chez eux et cueillent les feuilles de manioc ainsi qu'une variété de cultures vivaces. Elles ne sont néanmoins pas perçues comme étant des "légumes".

La médiane indiquée de 0,2 hectare de cultures de haricots associées avec le maïs est crédible mais la plupart des parcelles en monoculture d'arachide que nous avons observées dans le district se rapproche plus de 0,1 ha (1/4 acre) que de 0,2 ha. De même, les observations sur le terrain révèlent que les surfaces de légumes cultivées sont largement exagérées ou que la question n'a pas été comprise. Même en tenant compte du faible pourcentage de ménages qui ont dit être cultiver des légumes, la production de légumes est inférieure et les surfaces indiquées nécessiteraient un effort colossal pour être arrosées à la main. Les légumes les plus importants pendant la saison d'hiver sont par ordre décroissant : la tomate, la moutarde, l'oignon, le chou et le colza. Pendant la saison d'été, il y a des tomates et des citrouilles.

Ménages	Haricots	Arachide	Légumes
Font pousser des cultures, % ménage	63%	72%	33%
Surface moyenne, hectares/ ménage	0,39	0,45	0,53
Surface médiane, hectares/ ménage	0,20	0,20	0,50
Cultures associées, % ménage	93%	0%	n/r
Vendent tous les produits, % ménage	2%	3%	11%
Utilisent tout à la maison, % ménage	56%	31%	41%
Vendent et utilisent à la maison certains produits, % ménage	42%	67%	48%
N'ont jamais fait pousser de culture, % ménage	26%	29%	n/r

Haricots

Quand on exclut la superficie semée avec les haricots de ACF, on remarque que les bénéficiaires et les non bénéficiaires cultivent approximativement les mêmes superficies de haricots, respectivement 0,41 et 0,39 ha. Davantage de ménages non bénéficiaires font des cultures associées avec leurs haricots, 93%, contre 86% pour les ménages bénéficiaires. Les ménages envisagent la même utilisation de la récolte des haricots: 2% des non bénéficiaires et aucun bénéficiaire n'ont prévu de vendre la totalité de leurs haricots récoltés ; 56% des non bénéficiaires et 46% des bénéficiaires ont prévu de consommer toute leur récolte. 42% des non bénéficiaires et 54% des bénéficiaires envisagent de consommer et vendre leurs haricots récoltés. Enfin, 26% des non bénéficiaires contre 32% des ménages bénéficiaires n'avaient jamais fait pousser de haricots auparavant.



Légumes

En raison du faible nombre de ménages bénéficiaires qui ont cultivé leurs semences maraîchères, il n'est pas possible de comparer de façon certaine les cultures maraîchères des bénéficiaires et des non bénéficiaires.

Eau

La majorité des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires qui ont fait pousser des légumes ont puisé leur eau dans un puit peu profond ou directement d'un ruisseau. Ils utilisaient un seau ou un arrosoir pour porter l'eau, sauf un petit nombre de bénéficiaires qui disaient avoir accès à une pompe à pédale.

Engrais

56% (61 ménages) des personnes interrogées utilisaient de l'engrais autre que celui issu du TIP²⁵. Parmi les ménages qui n'avaient pas accès à de l'engrais, 24 ménages ont cité le prix trop élevé et 16 ménages se sont plaints du manque de disponibilité. La plupart des engrais était utilisé pour le maïs (en moyenne, 1 sac et demi pour ceux qui en utilisaient, médiane = 1 sac) et pour le tabac (1,73 sac maïs pour un plus petit nombre, médiane = 1 sac). L'utilisation moyenne était de 2,2 sacs/acre avec une médiane de 1,4 sac. En supposant une part égale d'engrais NPK et d'urée, cela revient à 95 kg d'azote élémentaire par hectare en moyenne et 60kg/ha de médiane, ce qui correspond à une dose assez généreuse. Cependant, il faut se rappeler que presque la moitié des non bénéficiaires n'utilisaient pas d'engrais à part une toute petite quantité qu'ils pouvaient recevoir du TIP. Sur les 50 ménages interrogés qui ont indiqué où ils avaient obtenu leur engrais, 24 ont été dans le district de Boma²⁶, 11 ont été sur d'autres marchés et 15 l'ont acheté dans un village.

D'après 58 ménages, la production de maïs avec engrais correspondait à une moyenne de 1 500 kg/ha et une médiane de 1 000 kg/ha. D'après les 68 ménages ont donné leur avis sur la production de maïs sans engrais, celle-ci correspondait à 500 kg/ha en moyenne et 340 kg/ha de médiane. Ces mesures sont conformes aux observations terrain d'ACF qui a pris en compte les épis déjà récoltés et ceux encore dans les champs.

■ IMPACT DE LA DISTRIBUTION

En attribuant une valeur monétaire aux estimations de production relevées pendant le suivi après récolte, ACF a pu valoriser l'impact de l'intervention²⁷. La valeur totale ajoutée pour tous les intrants est estimée à 147 300€ ou 19,3 millions Kwacha.

Haricots

95% des semences de haricots ont été semées. Le rendement moyen par ménage était de 38 kg. Le rendement allait de zéro à 100 kg pour une surface de 0,28 ha (en général 245 kg/ha en culture exclusive et 150 kg/ha en association avec le maïs). Le prix du marché du village actuel pour les haricots est de 45Mk/kg, ce qui signifierait que chaque ménage pourrait gagner potentiellement 1 710 Mk s'il vendait l'ensemble de la récolte. Si on calcule tous les ménages ensemble, cela représente 3,25 millions Mk. Comme la plus grande majorité des ménages fait une culture associée de haricots avec du maïs, on peut supposer que si elle n'avait pas reçu de semences de haricots, elle cultiverait le maïs de façon exclusive. Il n'y a donc pas besoin de faire d'ajustement. Cependant, certains ménages ont déclaré qu'ils auraient cultivé des graines de soja à la place des haricots. On estime que

25/ Le programme d'intrants ciblé du Gouvernement du Malawi et de DFID

26/ Capitale du district

27/ L'arrosoir et la lame de houe ne sont pas compris à la valeur ajoutée car il est difficile de déterminer la valeur ajoutée de ces outils.

pour une surface de même taille que pour les haricots, si ce petit nombre de ménages avait cultivé du soja, il aurait pu cultiver 80 kg de graines de soja. Le prix du marché pour le soja est relevé à 25 Mk par kilogramme, ce qui porte la valeur à 2 000 Mk par ménage et à 200 000 Mk pour tous les bénéficiaires réunis.

Légumes

1% des ménages ont utilisé leurs semences maraîchères. Même si tous les légumes ont différents prix du marché, une bonne culture de tomates, par exemple, issue d'une parcelle d'un ménage peut rapporter 400 000 Mk par ménage. Cela porte à 400 000 MK ou 73 000 euros le bénéfice potentiel total pour l'ensemble des bénéficiaires grâce à leurs semences maraîchères.

Engrais

Tous les engrais distribués ont été utilisés. On estime, avec les rapports des ménages bénéficiaires et non bénéficiaires et les visites de terrain, que la production moyenne de maïs avec engrais est de 600 kg (basée sur 0,4 ha à 1 500 kg/ha) et de 120 kg pour le maïs cultivé sans engrais. Cela signifierait que l'engrais augmente les productions des ménages de 480 kg. Le prix du marché pour le maïs est de 10 Mk par kg, ce qui donne une valeur totale de 4 800 Mk par ménage et une valeur totale pour tous les bénéficiaires réunis de 9,6 millions Mk ou 73,28 mille euros²⁸.

■ CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

Il a été difficile de saisir l'ensemble des bénéfices que l'intervention a eu sur les bénéficiaires car le suivi post distribution a été réalisé alors que le maïs était encore dans les champs et que les semences maraîchères n'avaient pas été plantées. Nous avons dû faire le suivi post distribution à cette époque à cause du calendrier des financements. Le réel impact de la distribution sur les ménages ciblés ne sera réalisé qu'en février 2005²⁹. Néanmoins, des visites de terrain ultérieures ont prouvé que la distribution était réussie. Cette réussite était certes perceptible à travers la sécurité alimentaire générale des ménages visités.

Des discussions avec des ménages ont montré que les productions supplémentaires de haricots et de maïs (grâce aux engrais), avaient toutes deux amélioré les rendements et permis aux ménages de vendre une partie de leur production pour avoir de l'argent. Dans un contexte de développement, les bénéfices à long terme sont aussi importants que ceux à court terme. Aussi, ACF souhaite suivre l'impact de cette intervention dans l'année à venir pour mesurer entièrement les bénéfices constants de l'intervention.

Intrants

Les entretiens du village ont montré que les ménages voyaient le manque de quantité suffisante de culture de base comme une contrainte majeure dans leur vie. Cela explique pourquoi l'engrais avait autant de valeur et pourquoi la plupart des personnes interrogées souhaitaient que des semences de maïs accompagnent la distribution d'engrais. Au moment du suivi après récolte, les articles qui étaient perçus comme étant des articles susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire du ménage via la génération de revenus et/ou l'amélioration de sa production alimentaire étaient : l'engrais, les haricots et, en dernier, les semences maraîchères.

28/ Il faut noter cependant que si les ménages gardent leur maïs jusqu'en octobre, ils pourront gagner plus d'argent de manière significative.

29/ ACF souhaite suivre l'impact de la distribution en 2005.



Haricots

Les semences des haricots étaient très appréciées comme culture de rente ou culture vivrière. Les semences représentent une part élevée dans le coût de production d'une culture et malgré une saison sèche qui a réduit les rendements, les bénéficiaires trouvent que les haricots sont les intrants de semences les plus importants. Bien que les agriculteurs aient rencontré des problèmes avec la variété grimpanche, ils l'ont quand même appréciée car elle avait bon goût et se cuisinait rapidement. Pour les distributions futures, ACF doit vérifier que la variété commandée est bien celle qui est livrée.

Semences maraîchères

Le manque d'intérêt des Malawites pour la valeur diététique et agricole de la diversité peut expliquer pourquoi les ménages n'ont pas beaucoup apprécié les semences maraîchères ou, au final, pourquoi cela les ennuyait de cultiver. Ces semences ne sont pas perçues comme pouvant contribuer significativement à la sécurité alimentaire d'un ménage en améliorant notamment les productions de base ou en permettant de générer de l'argent. Il est nécessaire de monter des campagnes de formation durables sur le respect de la culture et l'usage des légumes.

Engrais

Les observations terrain des personnes qui ont réalisé le suivi après récolte ont révélé que la plupart des ménages ont utilisé de l'engrais pour le maïs et pour le tabac et que certains ménages en avaient mis sur les deux cultures. Comme le tabac est la culture de rente de la région centrale, cela paraît logique. En principe, utiliser de l'engrais pour améliorer la production de tabac et donc l'afflux d'argent pour le ménage, pourrait améliorer la sécurité alimentaire du ménage. Cependant, cela dépend de l'utilisation responsable qui est faite de l'argent gagné par la vente de tabac. Or, ce sont en général les hommes qui contrôlent cet argent et ils ne considèrent pas la sécurité alimentaire du ménage comme prioritaire.

Les cas de personnes ivres, de personnes se prostituant et les boutiques saisonnières concentrés autour de Boma indiquaient que l'argent gagné avec la vente du tabac était rapidement dépensé. Ce qui est particulièrement problématique c'est que les femmes, qui contribuent à la production du tabac, n'ont aucun contrôle sur l'argent qu'elles génèrent et ne savent souvent pas combien d'argent a été gagné. Les femmes rurales du Malawi ont peu de contrôle des revenus en argent et des dépenses du ménage. En revanche elles contrôlent la nourriture.

Des discussions de groupes avec des femmes bénéficiaires et non bénéficiaires ont indiqué que si les intrants étaient donnés directement aux femmes de la maison, elles auraient plus de poids pour décider de la manière dont les intrants devaient être utilisés. Un suivi supplémentaire post-distribution devrait également encourager une utilisation correcte des articles distribués.

Distribuer de l'engrais est controversé car les ONGs et les bailleurs essaient d'enrayer la dépendance aux engrais chimiques pour essayer de résoudre les problèmes des sols surexploités du Malawi. Cependant il est difficile de produire suffisamment de quantité d'engrais naturel efficace, à cause du faible nombre de bétail par ménage et des petites quantités de déchets, riches en azote, produites par les ménages. Une combinaison de compost, d'engrais chimique et de rotation de culture pourrait apporter une éventuelle solution jusqu'à ce que les malawites modifient leur dépendance au maïs au profit de cultures de tubercules et ajoutent des légumineuses dans leurs systèmes de cultures afin de pouvoir avoir de l'azote. L'impact de l'engrais doit être suivi dans le temps et, si c'est justifié et possible, comparé à l'impact de programmes de compost dans la région.

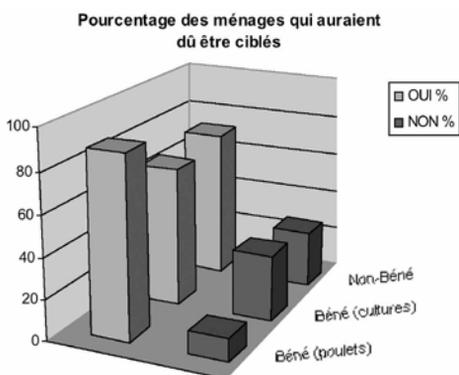
Arrosoir & houe

Le suivi après récolte n'a pas pu évaluer la valeur globale de la plus value générée par l'arrosoir et la houe pour le ménage. Des visites terrain ont indiqué que l'appréciation de ces articles semblait plus relever de l'ordre d'une prime gratuite pour les ménages que d'un réel besoin.

Ciblage

La pauvreté chronique du Malawi et la malnutrition chronique dans le contexte de développement, plus que dans un contexte d'urgence, pose la question du niveau de ciblage : au niveau des individus, du ménage, de la communauté, du district ou de la région. La méthodologie de ciblage testée concernait les ménages vulnérables au sein d'un district vulnérable. Bien que l'évaluation de la méthodologie propre soit annexée, il reste important d'étudier le ciblage de manière plus générale.

Historiquement, le réseau de sécurité sociale primaire du Malawi rural concerne la famille élargie. Ce système de sécurité sociale s'affaiblit car la société s'adapte à l'augmentation de la densité de la population, aux influences étrangères, aux interventions d'aide, aux changements de priorités et à l'augmentation de la pression – la famille élargie est affaiblie car le noyau familial est prioritaire. Cette érosion du réseau de sécurité sociale est facilement visible par le nombre de personnes âgées qui ne reçoivent pas d'aide de la part de leurs enfants devenus adultes et par le déclin des habitudes de groupes de travail collectif tels que le chidyerano, un système de partage du travail, littéralement traduit par "tu manges, je mange".



Les programmes qui ciblent les individus renforcent sans doute cette tendance qui prône les intérêts individuels au détriment de la communauté. La force du collectivisme présente des avantages indéniables car il optimise les ressources de main d'œuvre, et du temps, ce qui sera de plus en plus rare avec l'épidémie de VIH/sida répandue dans tout le pays. Les programmes ou les interventions à base communautaire pourraient être mis en place pour revitaliser le réseau familial élargi à long terme et pour soutenir les initiatives de la communauté de manière durable.

Pendant le suivi après récolte, en fonction du contexte des villages et des ménages rencontrés, nous avons demandé aux enquêteurs de

décider si les ménages bénéficiaires et non bénéficiaires interrogés auraient dû être ciblés (cf. le graphe ci-dessous). Les enquêteurs ont trouvé que 76% des bénéficiaires ciblés l'ont été à juste titre et que 72% des non bénéficiaires auraient dû être sélectionnés.

Même si ces chiffres ne représentent que les opinions personnelles des enquêteurs, ils sont importants car les enquêteurs avaient la possibilité de voir les ménages dans leur globalité. Les pourcentages donnés indiquent que la majorité des ménages a été correctement ciblée. Le fait que les bénéficiaires recensent le moins de cas de ménages correctement ciblés (67%) indique peut être que la valeur monétaire élevée des engrais distribués a entraîné plus de mauvaise affectation de cartes de bénéficiaires auprès des bénéficiaires. En plus de cette erreur d'inclusion, les pourcentages donnés par les enquêteurs pour les non-bénéficiaires indiquent également une grande erreur d'exclusion. Il existe une légère différence entre l'évaluation des personnes qui ont été ciblées et celles qui ne l'ont pas été.

■ MAUVAISE AFFECTATION

Constater que les articles distribués parviennent à d'autres personnes que celles qui en étaient destinataires est un risque inhérent à toute distribution. La mauvaise affectation peut être due aux ONGs et aux communautés qui ont des priorités qui diffèrent, à un manque de dialogue ou à des secteurs d'une communauté qui veulent profiter des interventions des ONGs. Cependant, la situation du Malawi est passée de « l'urgence » au « développement », ses structures sociales et de communica-



tion se développent, le niveau d'éducation dans les zones rurales s'améliore, on peut donc atténuer la prévalence de la corruption. Bien que le temps imparti pour la signature de ce programme ait limité la capacité d'ACF de développer totalement un dialogue avec les communautés impliquées, des mesures doivent être prises, pour garantir que les programmes futurs aient bien les mécanismes nécessaires pour un dialogue et une mise en place d'une approche plus participative avec les communautés.

La transparence et la collaboration avec la communauté sont essentielles. A cause des contraintes de temps et de la méthodologie de ciblage, ACF n'a pas explicitement informé les communautés sur la nature de l'intervention. Même bien après la distribution, les ménages bénéficiaires ne savaient toujours pas pourquoi ils avaient été ciblés. Informer les communautés sur les critères qui sont utilisés pour cibler les ménages, peut biaiser en partie les réponses, une discussion générale, sur le but de l'intervention, n'en demeure pas moins essentiel. Cela permet de renforcer la coopération et la responsabilisation. Bien que les contraintes de temps aient beaucoup affecté la capacité d'ACF à mener le travail de terrain nécessaire, ACF doit insister davantage sur l'interaction et le suivi nécessaires avec la communauté pour toute intervention ultérieure.

Les entretiens avec les ménages ont mis en avant que la distribution d'ACF était sujette à une mauvaise affectation de la part des G/VH (groupes de ménages vulnérables) à cause du manque de dialogue. Les GV/H ont peut être mal informé les ménages non ciblés et leur ont peut-être dit d'aller chercher leur carte de bénéficiaire à la place des bénéficiaires prévus.

Il faut noter que les villages de Ntchisi sont le plus souvent petits, composés de seulement dix foyers et sont principalement groupés par famille. Ces sous villages font partie d'un plus grand village³⁰. Dans un village typique, une part importante du village sera liée au G/VH. Avoir une relation avec le G/VH ou être soi même le G/VH ne garantit pas la vulnérabilité. Lorsque les leaders locaux sélectionnent les bénéficiaires, ils ont davantage tendance à sélectionner leurs proches moins vulnérables ou non vulnérables que les ménages plus vulnérables qui ne leur sont pas proches.

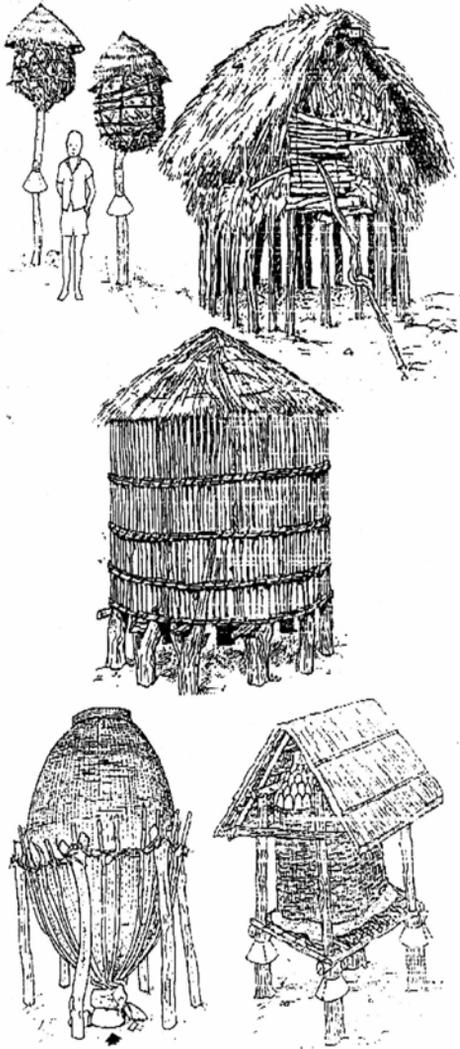
Il n'y a pas eu de cas rapporté d'articles qui auraient été redistribués de manière forcée après avoir été distribués. Cela signifie que, si des contrôles sont mis en place afin de garantir que les bénéficiaires prévus reçoivent bien physiquement les articles distribués, ils les garderont bien. Des mesures simples peuvent être mises en place pour faire en sorte que les articles distribués aillent bien aux bénéficiaires prévus :

- Sensibiliser les communautés à la nature de l'intervention,
- Eviter d'utiliser le GV/H comme intermédiaire,
- Maintenir un dialogue avec les communautés et les bénéficiaires engagés pendant la durée de l'intervention.

Les visites de suivi sont essentielles. Elles intègrent ACF dans la communauté et favorisent la bonne mise en œuvre du programme. Elles permettent également aux personnes de donner leur opinion. Ceci est particulièrement important lorsqu'un G/VH ou une autorité locale supérieure est corrompue, car il n'y a pas d'autre réseau fiable pour que le villageois puisse dénoncer la corruption.

30/ Ce micro village mis en place est dans une certaine mesure, un modèle de méthodologie de ciblage, comme celui utilisé par le TIP, qui cible un certain nombre de ménages par village – plus le village est petit plus les chances de devenir bénéficiaires sont élevées pour les ménages.

Annexe 17 : Exemples de structures traditionnelles de stockage de la récolte



Annexe 18 : Convention de sous-traitance pour une formation agricole

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Action contre la Faim

CONVENTION DE SOUS-TRAITANCE ENTRE
Action contre la Faim ET ANADER

ENTRE :

Action contre la Faim, nommée dorénavant "Action contre la Faim", représentée par le directeur de programme agricole, Mr. Olivier Martin,

ET :

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural, nommée dorénavant "ANADER", représentée par son Délégué Régional, Mr. Augustin Akproh Agnes.

Il a été convenu ce qui suit entre les parties mentionnées :

■ PRÉAMBULE

A travers un cofinancement de l'Union Européenne et d'Action contre la Faim, le programme actuel vise à soutenir les activités renouvelées de cultures vivrières et de marchés maraîchers en 1996-97, en perspective de 1997-98 dans la Préfecture de Tabou dans la région du sud ouest.

Le programme est destiné aux réfugiés libériens (70% des bénéficiaires) et à la population originaire de la région (30% des bénéficiaires). La motivation sera le principal critère retenu pour la sélection.

Ce projet fait partie d'une politique visant à encourager l'intégration des populations réfugiées, l'évolution vers une indépendance alimentaire et la maîtrise de techniques de cultures que les réfugiés pourraient reproduire par eux mêmes dans leur lieu d'origine et que les populations originaires de la région pourraient conserver.

La mise en œuvre de ce projet est effectuée par Action contre la Faim, partenaire opérationnel de l'Union Européenne.

Cela concerne trois principaux programmes :

1/ Le secteur du marché maraîcher

Plus de 4 800 bénéficiaires peuvent être éligibles pour la répartition et l'animation de marchés maraîchers. La participation de la communauté occupera une place essentielle pour ce secteur du programme.

2/ Le secteur des cultures vivrières "pluviales"

Pour cette phase de programme, environ 9 000 familles peuvent bénéficier de la distribution de semences et d'outils ainsi que d'un encadrement pour la campagne agricole, jusqu'à l'évaluation de la production.

3/ Le secteur de la transformation des bas fonds

Ce secteur vise à transformer ou réhabiliter les bas fonds par les bénéficiaires qui sont motivés par la

maîtrise de la technique de la riziculture irriguée, adaptée à la zone, et soucieux d’être bien organisés. Ces cultivateurs bénéficieront de la distribution des semences, des outils, des intrants et de toutes les formations nécessaires pour la valorisation des bas fonds.

La valorisation des bas fonds présente une alternative viable au métayage et peut assurer un accès permanent à la terre.

ANADER apportera un soutien technique à Action contre la Faim par ses propres moyens dans la zone du projet.

I. CONDITIONS GENERALES

■ ARTICLE 1 : OBJETIF

La présente convention vise à définir la zone d’intervention d’ANADER pour la mise en œuvre du programme agricole conduit par Action contre la Faim dans la zone de Tabou, en apportant une aide aux réfugiés libériens et aux populations ivoiriennes. La convention précise également les relations opérationnelles et financières entre ANADER et Action contre la Faim.

■ ARTICLE 2 : POINTS CONSTITUTIFS

La présente convention est composée des points suivants :

- le texte de la présente convention
- les annexes, qui comprennent :
 - une liste détaillée des frais correspondant aux services de ANADER (annexe I)
 - les coûts détaillés d’un conseiller agricole, lettre datée du 14 Mai 1997 (annexe II)
 - le format du rapport bimensuel des conseillers agricoles (annexe III)
 - le tableau pour la gestion du “compte ANADER” à la station Total de Tabou (annexe IV)

■ ARTICLE 3 : DUREE

La présente convention entre en vigueur à partir du 6 janvier 1997 et couvre une période d’un an (autrement dit du 6 janvier 1997 au 5 janvier 1998) et est renouvelable.

■ ARTICLE 4 : ZONE D'INTERVENTION

ANADER couvre la zone de Tabou, comprenant les sous-préfectures de Tabou et Grabo.

■ ARTICLE 5 : NATURE DES HONORAIRES

Action contre la Faim confie à ANADER, qui accepte, la charge de l’exécution des actions suivantes :

- Enseigner aux familles, bénéficiaires du programme, la problématique de la production de cultures vivrières et des marchés maraîchers et s’assurer que les thèmes techniques soient bien connus partout.
- Informer et organiser les bénéficiaires en groupes.

Et, sur demande expresse d’Action contre la Faim :

- Participer au choix des bas fonds à développer et à leur transformation.
- Former les agents d’Action contre la Faim dans la zone.

■ ARTICLE 6 : HONORAIRES D'ANADER

Le coût de l’intervention d’ANADER a été estimé à 33 millions de Francs CFA. Les détails de ces frais sont apportés dans l’annexe I.



II. OBLIGATIONS DES PARTIES CONTRACTUELLES

■ ARTICLE 7 : OBLIGATIONS D'ANADER

ANADER accepte :

- D'apporter les compétences sollicitées par Action contre la Faim et le matériel nécessaire.
- D'assurer la formation et d'apporter un appui technique aux bénéficiaires du projet à hauteur de ce qui suit:
 - Les conseillers agricoles consacreront 50% de leur temps aux activités spécifiques pour Action contre la Faim,
 - Les superviseurs consacreront 20% de leur temps aux activités spécifiques pour Action contre la Faim,
 - Les techniciens spécialisés consacreront 20% de leur temps aux activités spécifiques pour Action contre la Faim.
- De structurer les bénéficiaires en organisations professionnelles agricoles (OPA) de commercialisation d'intrants agricoles.
- De participer aux réunions de coordination bimensuelles. Les participants d'ANADER sont les suivants :
 - Le Délégué Régional ou un représentant,
 - Le Directeur de Zone,
 - Toutes les autres personnes nécessaires.
- De développer des rapports techniques :
 - Bimensuels, écrits par les conseillers agricoles selon un plan défini, à remettre au technicien d'Action contre la Faim de la zone correspondante,
 - Mensuels, écrits par le Directeur de Zone, à remettre au Directeur de programme d'Action contre la Faim,
 - Trimestriels,
 - Annuels par le Délégué Régional.
- De préparer des rapports détaillés suite aux missions de supervision ou de suivi.
- De communiquer régulièrement toutes les informations nécessaires au suivi des activités à Action contre la Faim.

■ ARTICLE 8 : OBLIGATIONS D'ACTION CONTRE LA FAIM

Action contre la Faim convient :

- D'enregistrer son programme auprès de la politique agricole ivoirienne.
- D'assurer la mise en œuvre du programme : sélection des bénéficiaires, distribution, enseignement et formation, suivi des différents types de plannings en fonction de l'évolution des marchés et évaluation dans les limites des ressources disponibles, en conformité avec le projet proposé à l'Union Européenne et prévu par le gouvernement ivoirien.
- Conjointement avec ANADER, définit l'ampleur de chaque intervention sollicitée.
- Met à disposition d'ANADER toutes les ressources financières conformément aux prévisions budgétaires approuvées conjointement.
- Communique à ANADER toutes les informations pertinentes relatives aux changements d'objectifs et de stratégie et à toute sorte de réorientation dans la collaboration afin qu'ils puissent conjointement faire des adaptations.

III. RELATIONS ENTRE ANADER ET ACTION CONTRE LA FAIM

■ ARTICLE 9 : L'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS DONT ANADER EST RESPONSABLE, COMME IL EST MENTIONNÉ DANS CETTE CONVENTION, SERA ASSURÉE PAR LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DU SUD OUEST.

Le responsable du programme agricole d'Action contre la Faim a une relation opérationnelle avec la Délégation Régionale du Sud Ouest d'ANADER et également, par délégation, avec le Directeur de

la Zone de Tabou, pour les questions liées à la coordination, la supervision, le contrôle et le suivi / évaluation des activités du projet.

IV. MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

■ ARTICLE 10 :

MOYENS HUMAINS

- 30 conseillers agricoles
- 3 superviseurs
- 2 techniciens spécialisés
- 1 Spécialiste d'une Organisation Professionnelle (SOP— budget en sus)

Chaque trimestre, en prenant en compte la situation des bénéficiaires, la localisation et le volume d'activité, on peut évaluer à nouveau le nombre de conseillers agricoles nécessaires aux activités du programme et selon le niveau de participation d'Action contre la Faim.

ANADER apportera un soutien spécifique par ses propres moyens si nécessaire.

■ MOYENS MATÉRIELS

Les agents d'ANADER sont équipés de leur propre matériel pour l'exécution des activités du projet. L'une ou l'autre des parties contractuelles peuvent fournir du matériel ou des fournitures techniques si des activités particulières le nécessitent.

V. MOYENS DIVERS

■ ARTICLE 11 : PAIEMENT DES HONORAIRES

Une somme équivalente à 30% sera avancée à ANADER à la signature du contrat. Le montant restant sera payé en deux versements de chacun 25%, respectivement à la fin du premier et du deuxième trimestre d'activité. Un dernier versement de 20% sera effectué à la fin du troisième trimestre.

■ ARTICLE 12 : DOMICILIATION DU COMPTE

Les sommes à payer à ANADER selon le présent accord seront directement versées sur le compte : # 271 300 793 - 23, de la S.G.B.C.I. de San Pedro.

■ ARTICLE 13: MODIFICATIONS

Le présent accord est prévu sur une base annuelle et peut être modifié avec accord mutuel.

■ ARTICLE 14 : RESILIATION

Chaque partie se réserve le droit de résilier le présent accord à condition d'en expliquer les raisons à l'autre partie.

■ ARTICLE 15 : ARBITRAGE

En cas de litiges, il sera recherché, dans un premier temps, une solution amiable entre les parties contractuelles de cet accord. A défaut d'une telle solution, les différends seront portés à la Préfecture de Tabou ou devant le Comité National de Coordination de l'Assistance aux Réfugiés Libériens (CNCARL) pour arbitrage.



■ ARTICLES 16 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution du présent accord, et pour ceux qui pourraient suivre, les parties signataires ont choisi les adresses principales suivantes :

Pour Action contre la Faim:
Mr. Olivier MARTIN
Directeur du programme agricole
BP 184 Tabou
Tel : 72 43 93

Pour ANADER:
Délégation Régionale d'ANADER
BP 352 San Pedro

■ ARTICLE 17 : DATE D'EFFET

Le présent accord prend effet le 6 janvier 1997.

COPIES : Coordination Action contre la Faim à Abidjan
Gestion Générale d'ANADER à Abidjan

Signée à _____, en _____ copies, le _____.
Ville # date

Pour Action contre la Faim
Directeur du programme agricole
Olivier MARTIN

Pour ANADER
Délégation Régionale
Augustin AKPROH AGNES

Annexe 19 : Exemple des responsabilités pour une distribution de chèvres en rotation

Responsabilités d'ACF :

- Distribuer des chèvres pleines, vaccinées.
- Assurer la présence d'experts vétérinaires compétents au moment de la distribution afin de garantir la qualité des animaux distribués.
- Assurer le traitement vétérinaire pour toutes les chèvres pendant la première année du programme.
- Apporter une formation sur l'élevage simple avant et après la distribution de chèvres.
- ACF n'est pas responsable du remplacement des chèvres qui meurent pendant la durée du programme.

Responsabilités des groupes bénéficiaires :

- Le premier ménage reçoit une chèvre pleine et est responsable des soins à lui apporter jusqu'à ce qu'elle mette bas. Si c'est une femelle, le ménage la donne à une autre famille du groupe. Si le jeune animal est un mâle, les familles doivent décider si elles le vendent pour acheter une femelle ou si elles veulent le garder en réserve pour la reproduction.
- Si la chèvre devient malade, la famille bénéficiaire est responsable d'assurer les soins par le biais des services vétérinaires apportés par le programme.
- Lorsque chacune des trois familles dans le groupe a une chèvre femelle, le groupe peut décider de continuer à travailler en collaboration ou quitter la structure.

Annexe 20 : Exemple de guide de formation sur l'animal en Ethiopie



PROGRAMME POUR UNE FORMATION COMMUNAUTAIRE SUR LA SANTE DE L'ANIMAL

J. M. Davies

Mars 2001

Mis à jour en février 2002.

Introduction

Dans les objectifs de ce programme de Développement Intégré de la Santé de l'Animal et des Ressources en Eau à Afar, il est stipulé qu'Action contre la Faim "formera 400 gardiens de troupeaux sur l'utilisation d'intrants vétérinaires (sessions de formation pour 20-25 groupes de gardiens de troupeaux)". Cette partie du projet est devenue un aspect important du programme de formation des para-vétérinaires comme moyen de renforcer leur travail et de générer une aide et une compréhension au sein de leurs communautés. Cela a été utilisé dans différentes circonstances – à la fois comme procédé d'introduction dans une nouvelle communauté et aussi comme une mesure de suivi une fois les para-vétérinaires formés. Dans les deux cas, cela s'est avéré être un bon outil pour relancer l'intérêt local du programme et arriver à faire comprendre la manière dont Action contre la Faim travaille.

Le programme de formation consiste à mener deux jours de discussion, bien qu'il s'agisse en général d'un atelier de travail plus large dans lequel la communauté n'est pas seulement formée mais participe également à la mise en œuvre d'un ou plusieurs aspects du programme.

Le programme de formation sert autant à promouvoir l'approche des para-vétérinaires d'Action contre la Faim qu'à apporter un enseignement formel à la communauté. Cela nécessite beaucoup d'efforts d'exposer les idées d'Action contre la Faim, notamment pour justifier le concept de récupération des coûts. Or, il est important que les membres de la communauté soient convaincus de cette idée s'ils doivent soutenir les para-vétérinaires dans leur travail et tirer profit le plus possible de leur opération.

1. METHODE DE FORMATION

Le premier point important est qu'Action contre la Faim a payé jusqu'à présent des perdiems pour cette activité. Ce n'est pas vraiment pertinent pour un programme de formation, mais cela a été



jugé nécessaire pour que les personnes participent. Cependant, jusqu'à présent cela a été justifié en combinant la formation avec un atelier de travail plus large qui couvrirait l'organisation d'un ou plusieurs aspects du programme. De plus, Action contre la Faim serait obligée d'organiser des repas pour les participants si la formation devait se tenir en dehors des communautés. Il a donc été considéré plus pratique de payer un per diem (30 ETB par personne) et de les laisser s'occuper chacun de leur repas.

Le programme de formation en soi s'est avéré être pertinent, bien qu'il faille améliorer la technique d'enseignement. L'astuce consiste à garder l'attention des participants, qui sont notoirement difficiles à intéresser. Jusqu'à présent, l'approche choisie consistait à commencer par une discussion de groupe pour dynamiser les groupes et les faire réfléchir sur divers sujets (et recueillir également de précieuses informations). Ensuite, c'est toujours suivi d'une présentation de l'un des quatre thèmes principaux.

L'équipe de santé animale a dirigé un groupe de réflexion pour aider à choisir les thèmes du programme de formation. La principale question était "Comment augmenter la sensibilité et la compréhension de la santé de l'animal et des soins à lui apporter?". Ensuite, elle s'est décomposée en quatre sous-questions définies ainsi :

- Qu'est-ce que la santé animale ? Quelles sont les performances d'un animal sain ?
- Pourquoi les soins de santé animale sont-ils nécessaires ? Comment les maladies peuvent-elles toucher la productivité du troupeau ?
- Qu'est-ce que le soin de santé animale ? Quelles sont les différentes méthodes disponibles pour éviter les maladies ?
- Comment les personnes devraient-elles utiliser les services de soins de santé animale ? Quels sont les avantages et les inconvénients de chaque méthode et comment définir une meilleure manière de prendre soin des animaux ?

Après les groupes de discussion, l'équipe d'ACF partage toutes les informations recueillies en se concentrant sur les réponses qui semblaient fausses ou curieuses. Puis, nous discutons de la nécessité de prendre ces points comme des exemples pendant la présentation suivante. Par exemple, si certains symptômes de maladies sont confus ou mal compris, cette maladie devra alors faire partie de la présentation suivante. On procède de la même manière pour les traitements traditionnels qui peuvent être nocifs pour les animaux. Lorsque l'on sépare les groupes de discussion, il faut s'assurer de bien avoir des anciens de kebeles pour obtenir des réponses homogènes.

Ces quatre questions représentaient les thèmes principaux pour les quatre présentations et les quatre groupes de discussion accompagnant. L'efficacité de la formation, néanmoins, n'est pas facile à établir, et il serait intéressant de trouver une manière de tester l'amélioration des connaissances des participants.

Il faut insister sur la technique de formation, qui doit être aussi visuelle que possible, tout en prenant en compte le taux de personnes illettrées qui s'élève à près de 100%. La tendance de la plupart des vétérinaires est de se placer debout en exposant leur grande connaissance en la matière, plutôt que de s'efforcer de passer un message à leur public. Aussi, un grand nombre d'informations ne sont pas transmises de façon efficace. Il est judicieux de mettre de côté ce type ou style de programme de formation et de simplifier le message en messages fondamentaux et essentiels, accompagnés de nombreux graphiques, posters et démonstrations.

Un des points très importants de cette formation communautaire consiste à expliquer les activités d'ACF et sa manière de travailler avec les para-vétérinaires. C'est la seule fois où nous pouvons réunir autant de personnes de toute la woreda et cela évite des malentendus. C'est aussi nécessaire pour l'organisation de la formation des para-vétérinaires. Les anciens sont souvent plus intéressés pour avoir des informations sur les para-vétérinaires car ils en tirent profit de manière pratique alors

qu'ils aiment moins recevoir de leçons sur la santé animale. Il est donc mieux et logique de terminer la formation en parlant des para-vétérinaires.

Aussi, il faut noter que le bureau régional de l'agriculture, le conseil de zone et le département de l'agriculture par zone doivent être informés et aussi impliqués tout comme, bien entendu, le bureau économique de woreda et le conseil de woreda. Il faut au moins les inviter à la fin de la formation et donner des pertes calculés à l'échelle du gouvernement.

2. SESSION 1 – QU'EST-CE QUE LA SANTE ANIMALE ?

Objectif de la session – commencer à faire réfléchir le groupe sur ce que les Afars considèrent comme niveau de productivité sain et sur la définition d'un animal sain.

Quelle est la performance du bétail Afar ?

Séparez le groupe en sous-groupes avec un animateur dans chacun.

Les groupes doivent se mettre d'accord sur les réponses qu'ils apportent au questionnaire.

Mortalité vs. Morbidité

Quelle est la différence entre la mortalité et la morbidité ? La mortalité peut être plus inquiétante mais elle peut toucher seulement quelques animaux. Parfois la morbidité est un problème plus grave car elle peut toucher beaucoup d'animaux à des degrés différents. Parfois, la morbidité n'est pas visible, comme l'action des vers, mais lorsque la productivité baisse alors la population pastorale découvre la maladie.

Par exemple, une vache qui porte des vers dans son ventre peut produire peut-être un quart de moins de lait avant qu'on n'aperçoive d'autres signes de la maladie. Aussi, si vous avez quatre vaches avec une infection "invisible", la production de lait équivaut à celle de trois vaches.

On a mesuré un impact de la morbidité (ou de manque de production) en milieu pastoral. Si deux troupeaux vivent dans les mêmes conditions et qu'un des troupeaux souffre de maladies classiques, et qu'on apporte au second de bons soins vétérinaires, dont la vaccination et les mesures préventives classiques, alors le premier troupeau comptera 30% de plus de pertes soit par le décès d'animaux soit par une perte rapide de production de lait.

D'un autre côté, la mortalité est également très grave car des maladies mortelles peuvent souvent apparaître sans prévenir. C'est le cas du charbon (Anthrax). Nous avons rencontré ce problème à Dokaqa (zone quatre) dans certains troupeaux, où entre 5 et 10 animaux sur 100 sont morts du charbon. Non seulement les animaux meurent, mais chaque décès d'animal accroît le risque qu'un autre animal ne meure de la maladie. En Dubti woreda, on a rencontré le même niveau de mortalité avec la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB ou en anglais CBPP).

Les maladies fréquentes qui entraînent le décès de l'animal sont : PPCB, Pasteurelloses, charbon etc. Les maladies qui entraînent la morbidité sont : les parasites internes, la fièvre aphteuse, les tiques etc. Les maladies qui risquent d'entraîner d'autres maladies sont : la fièvre aphteuse, PPCB (infections secondaires), les tiques etc.

Qu'est ce qu'un animal en bonne santé ?

Les signes d'un animal en bonne santé sont les suivants, mais veillez à l'importance que l'on accorde à ce qui se voit : posture, comportement, allure etc.

- Animal avec une bonne apparence : les yeux, les oreilles, le nez, la robe
- Animal avec une posture et des mouvements normaux
- Animal avec un comportement normal
- Animal qui a un bon appétit

- 
- Animal qui a un bon niveau de production de lait
 - Jeune animal qui a un bon taux de croissance
 - Animal qui a de la force
 - Animal qui a toutes ses capacités de reproduction

Ce qui décline lorsque les animaux ne sont pas en bonne santé :

- La production de lait
- Le taux de croissance
- La reproduction des femelles (et des males)
- L'état du corps
- La valeur du marché
- La puissance de l'animal
- La résistance à la sécheresse

3. SESSION 2 – POURQUOI LES SOINS MEDICAUX SONT ILS NECESSAIRES POUR L'ANIMAL ?

Objectif de la session – expliquer l'impact réel des différentes maladies avec les coûts estimés en termes de décès du bétail et de morbidité

Quels sont les impacts relatifs des différentes maladies ?

Utilisez l'exercice de groupe trois, ou une variante, pour amener les personnes à observer l'impact comparatif des différentes maladies sur les différents aspects de la santé du bétail.

Mortalité

Le décès de l'animal à cause d'une maladie est très fréquent, notamment pendant la saison sèche lorsque les animaux sont affaiblis par la faim. Un animal est souvent affaibli par une maladie pendant la bonne saison et ne peut alors survivre pendant la saison sèche. La mortalité peut décimer un troupeau.

On peut prévenir la mort due à plusieurs maladies de différentes manières : par la vaccination, le traitement des parasites et le traitement de la maladie ou encore le traitement de la blessure. Les traitements d'urgence seront toujours nécessaires mais dépenser de l'argent pour éviter la mort du bétail sont de bons efforts financiers.

Production et qualité du lait

La production de lait peut chuter rapidement lorsqu'un animal est malade. Même lorsque la maladie est légère et que l'animal semble en bonne santé, il y a tout de même souvent une petite baisse de production de lait car l'animal lutte contre la maladie. A l'échelle d'une seule vache, une telle réduction est légère, mais si on considère un troupeau de quinze vaches, cela peut être égal à la production entière de deux vaches. Si on ajoute à cette situation, la perte de lait d'un animal gravement malade pendant un long moment et le décès résultant du veau, alors l'impact devient très important.

L'exemple suivant montre une estimation du coût pour améliorer la santé animale du bétail à travers des interventions de routine.

Type de traitement	Régularité	Coût par vache	Impact estimé
Vaccination contre le charbon	Annuellement	0,2 ETB	Sauve 3% du bétail
Vaccination contre la PPCB	Annuellement	0,2 ETB	Sauve 3% du bétail
Vaccination contre Pasteurelloses	Annuellement	0,2 ETB	Sauve 2% du bétail et 10% de lait
Vermifuge	Annuellement	3 ETB	Sauve 2% du bétail et 10% de lait
Contrôle ectoparasite	Tous les 6 mois	2 ETB	Sauve 10% de lait
TOTAL		5,6 ETB	Sauve 10% du bétail et 30% de lait

Un berger pastoral moyen avec 10 vaches paiera 60 ETB et pourra sauver la vie d'une vache et la totalité du lait de trois vaches. De plus, ce tableau n'inclut pas le coût de la mortalité du veau ou le coût d'un retard dans la reproduction.

Perte de la reproductivité

Il s'agit d'une des conséquences de la maladie les moins reconnues, pourtant remarqué par la plupart des populations pastorales. Lorsqu'une vache est malade, elle met plus de temps à devenir pleine à nouveau, ce qui signifie plus de temps entre les vêlages et donc une plus longue période sans lait. En plus de cela, les veaux sont perdus car ils meurent ou les vaches avortent et les coûts sont très élevés.

Si, en moyenne, chaque gestation de vache est retardée d'un mois, alors l'impact pour un éleveur qui a seulement 10 vaches correspond à dix mois de perte, ce qui est quasi équivalent à un cycle de lactation complet et à un veau par année (autrement dit, c'est comme s'il n'avait que neuf vaches).

La mortalité des veaux semble assez élevée à Afar et on pourrait la réduire en apportant de bons soins médicaux aux animaux. Une mère en bonne santé signifie un veau en bonne santé ; il est donc nécessaire de s'assurer que toutes les vaches reproductives sont protégées des maladies. Cela donne au veau une meilleure chance de survivre.

Taux de croissance

De la même manière que les animaux légèrement malades peuvent avoir une production de lait réduite, les jeunes animaux peuvent avoir un taux de croissance réduit. De fait, lorsqu'un animal devient malade, il s'arrête de grandir et lorsqu'il n'est que très légèrement atteint, il grandit plus lentement. Cela signifie qu'il faut attendre plus longtemps avant que le veau n'atteigne sa maturité (pour la reproduction) et que les prix de vente sont plus bas au marché (car ils sont plus petits). Il est également possible que la durée de vie de la productivité d'une femelle soit réduite à cause des maladies qu'elle a eues pendant sa période de croissance.

L'état du corps est endommagé par les maladies et lorsqu'on va les vendre sur le marché, personne ne voudra les acheter. Aussi garder les animaux en bonne santé est une manière de s'assurer qu'ils rapporteront les meilleurs prix au marché.

Transmission des maladies

Les animaux qui ne sont pas protégés contre les maladies souffrent de la maladie mais sont également une source d'infection pour les autres animaux. Les maladies se trouvent chez les animaux qui ne sont pas en bonne santé et ceux qui se rétablissent naturellement sont porteurs et risquent de



transmettre les maladies aux autres animaux. La PPCB (péripleurite contagieuse bovine) illustre bien cela : la maladie se trouve dans les poumons et est transmise par le souffle de l'animal à une vache saine. La maladie survit même lorsque la vache devient résistante, une vache saine qui rencontre la vache résistante est donc en danger.

Force

Pour les Afars, même plus que pour les cultivateurs de hautes terres, la force du bétail est essentielle, en partie pour pouvoir survivre à la chaleur de l'été et à la sécheresse et aussi pour résister aux grandes migrations que doit faire le bétail. Les animaux faibles qui ne peuvent migrer seront un poids pour la population pastorale et au bout du compte, ils ne survivront pas au voyage.

Transmission aux hommes

Dans peu de cas, il semble possible que les maladies se transmettent à l'homme. C'est le cas pour le charbon, appelé Baxalita en anglais pour l'homme. Cette maladie peut être mortelle chez l'homme et beaucoup de personnes en sont mortes. Elle est transmise directement des animaux et donc en traitant les animaux, on sauve les hommes. Dans le cas de ces maladies, les animaux vaccinés ne portent pas la maladie.

4. SESSION 3 – QUELS SONT LES SOINS MEDICAUX POUR LES ANIMAUX ?

Objectif de la session – expliquer qu'il existe différents types d'aides pour la santé de l'animal, à la fois préventive et thérapeutique.

Il faut faire très attention à la traduction de cette partie car il y a une tendance à traduire "la prévention" par "vaccination" ("Aftabu") ce qui va à l'encontre de l'objet.

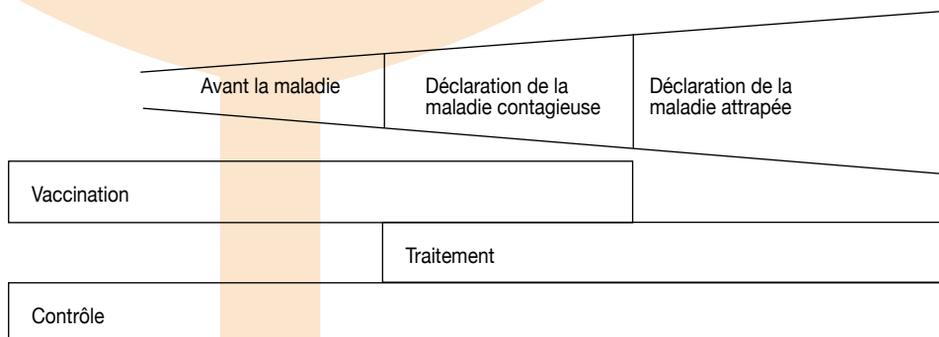
Quelles sont les formes de soins apportés aux animaux que les participants connaissent ?

Séparez le groupe en sous-groupes avec un animateur et suivez la grille pour la deuxième discussion.

Les groupes doivent donner plusieurs réponses, bien que le but ne soit pas de mener une étude approfondie des points à aborder. Il s'agit principalement de commencer à faire réfléchir les participants sur les différentes manières qu'ils connaissent pour s'occuper de la santé de leurs animaux. Ce sont des questions ouvertes et on peut noter plusieurs réponses.

Composantes des soins pour la santé de l'animal

Tentative de visualisation des moments pour effectuer les différentes interventions



Croissance de la maladie

Il s'agit d'un tableau approximatif qui peut montrer aux bergers pastoraux ce qui peut être fait lorsqu'une maladie atteint une population d'animaux. La vaccination peut effectivement être réalisée tant qu'il y a des animaux qui ne sont pas touchés. Le traitement est nécessaire quand les animaux succombent à la maladie (et lorsque c'est possible). Le contrôle fait référence aux pratiques de gestion utilisées pour réduire les risques de maladie.

Prévention et contrôle – vaccinations (contrôle ou éradication ?)

Les vaccinations servent à empêcher une maladie d'apparaître. C'est pour ça qu'il faut faire les vaccins avant que la maladie n'apparaisse. Pour cela, il y a deux solutions :

La plupart des bergers pastoraux savent très bien à quel moment chaque maladie est davantage susceptible d'arriver, alors ils peuvent donner le vaccin juste avant la déclaration prévue.

Une meilleure solution consiste à faire des vaccins régulièrement chaque année pour que les animaux soient vaccinés de façon permanente.

La plupart des vaccins doivent avoir un rappel chaque année pour pouvoir protéger l'animal. En fait, un ou deux vaccins, comme celui contre la PPCB ne peuvent durer qu'un semestre mais si le vaccin est effectué une fois au bon moment, il peut protéger l'animal pendant la principale saison qui pose problème.

Il est rare de trouver un vaccin qui est efficace toute la vie de l'animal. La peste bovine était une exception et c'est pour cela qu'il a été relativement facile d'éradiquer la maladie. Ne vous attendez pas à éradiquer d'autres maladies de cette manière – il faut vacciner les animaux chaque année pour être en sécurité.

Bien entendu, avoir de tels vaccins chaque année ne sera pas facile. Il faut s'attaquer à la vaccination de deux manières différentes :

- faire une vaccination d'urgence quand il y a besoin ;
- faire une vaccination régulière contre une ou deux maladies prioritaires : chaque année pour les maladies qui posent le plus de problèmes.

Pour être sûr que les vaccinations soient bien poursuivies dans le futur, il faut que les bergers pastoraux couvrent une partie des frais. Normalement, les différents départements peuvent fournir le matériel (les vaccins) mais pas le personnel pour faire les vaccins. C'est pour cela que les bergers pastoraux doivent s'habituer à payer les frais liés à la personne qui va faire le vaccin.

Expliquez les maladies pour lesquelles les vaccins sont disponibles et pour lesquels il n'est pas nécessaire de respecter une chaîne de froid.

Note pour l'animateur :

Nous avons fixé un prix à 20 cents par animal vacciné mais ce prix variera d'un para vétérinaire à un autre en fonction de leur bonne volonté et de leur attitude commerciale. Une meilleure façon, mais plus compliquée à organiser, consisterait à rassembler les para-vétérinaires et les représentants de la communauté pour discuter d'un prix qui serait le même pour tout le monde.

Montrez un pistolet de vaccination.

Contrôle de vecteur

Les vecteurs sont les insectes qui portent une maladie. Par exemple, l'Anaplasmosis peut être transmise par les tiques – la maladie vit dans le sang de l'animal, et lorsque la tique boit le sang et tombe sur le sol, elle peut ensuite infecter le second animal qu'elle pique. Les mouches portent également des maladies telles que la Trypanosomiasis.

Ces secondes maladies peuvent être évitées en détruisant la souche – ou l'insecte. Donc, en aspergeant l'animal de produit anti tiques et anti mouches, par exemple, vous pouvez réduire les risques que l'animal attrape ou transmette certaines maladies.



Pratiques traditionnelles – immunisation, migration des zones à risques, quarantaine

Il est utile d'identifier les mesures que les bergers pastoraux prennent pour éviter les maladies. Il peut s'agir de migrations particulières pour quitter les zones à risques, d'utilisation sélective des pâturages pour éviter, par exemple, les eaux stagnantes ou la mise en quarantaine d'animaux malades. Ce sont des mesures pertinentes qui doivent être encouragées.

En revanche, il faut surveiller pendant le groupe de discussion, s'il n'y a pas de mauvaises habitudes. Il y en a une notamment qui consiste à brûler ou sectionner les ganglions lymphatiques lorsqu'un animal est malade, ce qui limite sérieusement ses chances de se rétablir. Beaucoup de bergers pastoraux admettent que les méthodes traditionnelles ne sont pas efficaces.

Les méthodes traditionnelles d'immunisation sont très intéressantes et montrent que les Afars ont déjà compris le principe du traitement préventif. Soulignez ces pratiques-ci et expliquer les ressemblances avec la vaccination moderne.

Traitement des maladies (montrez le matériel du kit du para vétérinaire aux participants et expliquez l'utilisation de chaque élément).

Le traitement des blessures – les blessures sont des problèmes rencontrés très fréquemment, notamment les morsures d'hyène et les piétins. Elles peuvent être très facilement traitées en les nettoyant simplement et en leur appliquant un antibiotique (spray violet). Si la blessure est très profonde, alors une injection d'oxytétracycline peut avoir des résultats étonnamment rapides.

Vermifuger peut être fait facilement en donnant le médicament approprié. Le problème, c'est que souvent les médicaments sont disponibles sur le marché noir et qu'ils sont périmés. S'ils sont utilisés correctement, néanmoins, et au moment opportun (de préférence une fois que les animaux sont partis de la zone à risque) les résultats sont alors très satisfaisants. En administrant des vermifuges, on peut se débarrasser de tous les types de vers, dont les vers gastriques et les douves du foie.

Le contrôle ectoparasite est utilisé pour empêcher les "insectes" qui piquent d'attaquer les animaux. Vaporisé minutieusement, le produit agit longtemps (plusieurs mois) et il peut donc être utilisé stratégiquement pour empêcher les insectes de venir et aussi pour détruire ceux qui sont déjà attachés à l'animal. Le produit détruit les tiques et la gale et empêche les mouches qui piquent d'attaquer les animaux.

Les parasites de sang incluent l'Anaplasmosis, le Trypanosomiasis et le Babesiosis. Ce sont des infections du sang qui sont transmises par des insectes qui sucent le sang. Ces maladies peuvent être traitées de différentes manières, mais le Trypanosomiasis coûte très cher à traiter, donc il vaut mieux empêcher la maladie de venir – c'est-à-dire en empêchant les mouches de mordre. L'Anaplasmosis est relativement facile à traiter, mais il ne doit pas être pris pour une autre maladie (surtout les vers) – c'est à cause de mauvais diagnostics que les bergers pastoraux méprisent les médicaments modernes.

Toutes les maladies infectieuses ne se traitent pas. Le charbon attaque souvent trop rapidement pour pouvoir être attrapé, il est donc préférable de vacciner les animaux. Le Pasteurellose, cependant, peut se traiter facilement par antibiotique dès l'instant où le médicament est neuf et qu'il a été bien conservé. Les médicaments du marché noir sont souvent périmés et ont été mal manipulés, donc on ne peut pas garantir la qualité. La PPCB peut aussi être traitée, tout comme la maladie de la jambe noire et un certain nombre d'autres infections bactériologiques.

5. SESSION 4 – COMMENT LES PERSONNES DEVRAIENT-ELLES UTILISER LES SOINS MEDICAUX POUR LES ANIMAUX ?

Objectif de la session – parler des avantages et des inconvénients des différents services et développer en détail le programme d'Action contre la Faim.

Localisation des services de santé

A discuter pendant les groupes de discussions : Où peuvent-ils trouver de l'aide ? Quels services ont-ils reçu dans le passé et comment les comparent-ils les uns aux autres ?

Saisonnalité et besoins spécifiques de la région Afar

Discutez des contraintes auxquelles les services vétérinaires sont confrontés dans la région d'Afar. La mobilité de la population, distance entre troupeaux, manque d'infrastructure, langage des Afars etc. En quoi ces facteurs rendent l'approche éthiopienne classique inefficace ?

Qualité

Que faut-il faire pour conserver les médicaments en bon état ? Les médicaments ont besoin d'être conservés dans de bonnes conditions et ne doivent pas être conservés au delà d'une certaine date – après cette date, le pouvoir du médicament commence à baisser jusqu'à ce qu'il ne devienne plus du tout efficace. Plus les conditions de stockage sont mauvaises, plus vite il perd son pouvoir.

Il est souvent assez difficile de lire la date d'expiration du médicament. Si on utilise un médicament dont le pouvoir est réduit, il y a un risque. Parfois les animaux se rétablissent, qu'ils aient été traités ou non. Aussi si un animal se remet mais qu'on utilise un médicament dont le pouvoir est faible, alors la maladie peut devenir résistante au médicament de la même manière que l'animal a pu devenir résistant à la maladie. Autrement dit, une maladie est créée, qui se passera à d'autres animaux, mais qui a été rendue plus résistante aux médicaments donc, dans le futur, ce sera plus difficile de la traiter.

Dosage correct

Il faut utiliser un bon dosage des médicaments pour être sûr qu'une maladie soit correctement traitée. Cela revient au même problème qu'utiliser des médicaments de mauvaise qualité – la maladie peut devenir résistante au médicament et dans le futur, le médicament sera moins efficace. De plus, le berger pastoral qui utilise le médicament d'une telle manière et qui n'obtient pas le résultat escompté sur son bétail a gâché son argent – c'est une fausse économie.

Vous devez demander de l'aide pour connaître l'utilisation et le dosage de chaque médicament. Pour une maladie, il y a différents types de médicaments. Certains sont de couleurs et de tailles différentes mais cela ne donne pas d'éléments sur la qualité du médicament : un grand comprimé peut être plus ou moins efficace qu'un petit comprimé.

Aspects économiques de la santé de l'animal

Regardez l'argent qui peut être économisé par la bonne santé de l'animal – à la fois les coûts de la prévention (qui sont faibles) et ceux des traitements. Le berger pastoral doit avoir constamment conscience du coût d'une maladie par rapport au coût du traitement. Combien dépenseriez-vous pour sauver la vie d'un chameau de production ? La plupart des bergers pastoraux paieraient jusqu'à plusieurs milliers de Birr si c'était nécessaire.

Comment le programme d'Action contre la Faim fonctionne-t-il ?

Expliquez-le dans ses moindres détails en ayant en tête plusieurs points :

- des rumeurs circulent sur des bénéficiaires qu'ACF se ferait en vendant des médicaments.
- certains bergers pastoraux pensent que les para-vétérinaires sont des vendeurs de médicaments qui font des affaires. Pour eux l'intérêt du para vétérinaire réside seulement dans le matériel et le médicament qu'il a (pas dans son savoir).
- les bergers pastoraux se plaignent souvent des prix élevés d'ACF et se réfèrent aux bas prix pratiqués par le gouvernement : montrez les différences de qualité de services entre un para

vétérinaire et la clinique vétérinaire.

- tout le monde espère tirer un bénéfice direct d'une ONG d'une manière ou d'une autre.

Expliquer plusieurs fois clairement les activités d'ACF peut éviter des confusions. Soyez extrêmement clair afin qu'ils ne puissent pas vous dire "nous avons compris quelque chose de différent de ce que vous nous expliquez maintenant".

1. Les soins de santé sont apportés par des bergers pastoraux sélectionnés (appelés para vétérinaires) qui ont été formés et équipés par ACF.
2. Les para-vétérinaires sont eux même des bergers pastoraux, ils appartiennent à la communauté de leur kebele, ils ont des animaux et ils restent avec leurs animaux. Leur principale activité reste l'élevage pastoral et agro-pastoral.
3. Le service est payé par l'utilisateur.
4. Le para vétérinaire reçoit seulement ce que l'utilisateur lui donne. Donc plus il travaille, plus il reçoit de l'argent.
5. Si les personnes ne veulent pas de ce système, elles ne le paient tout simplement pas et il s'arrête naturellement. Si elles veulent ce service, elles doivent persuader leurs voisins de vouloir l'utiliser aussi – plus il y a de personnes qui utilisent ce service, plus le para vétérinaire est motivé. Un para vétérinaire d'un kebele peut aussi travailler pour un autre kebele en fonction des déplacements de son troupeau.
6. ACF fournit :
 - une formation gratuite de 15 jours (avec nourriture et logement)
 - un équipement gratuit pour apporter des traitements
 - un suivi et une assistance technique gratuitset rien d'autre : le para vétérinaire ne reçoit pas de salaire, pas de perdiem, pas de médicaments gratuits et pas de diplôme reconnu par l'état.
Le seul moyen pour le para vétérinaire de gagner de l'argent est de vivre dans la brousse et de traiter des animaux.
7. Le para vétérinaire achète les médicaments à ACF.
8. ACF garantit la qualité des médicaments vendus aux para-vétérinaires :
 - Pas de médicament périmé
 - Des médicaments efficaces
 - Meilleurs prix sur le marché (Addis)
 - ACF apporte tout le temps la quantité dont les para-vétérinaires ont besoin
9. Nous devons payer des taxes au gouvernement pour les médicaments que nous achetons, donc nos médicaments sont plus chers que ceux que vous pouvez trouver dans les cliniques de woreda. Mais nos médicaments sont de bonne qualité et toujours disponibles. Nous apportons aussi des médicaments qui ne sont pas disponibles dans d'autres cliniques.
10. ACF ne fait pas de bénéfice sur les ventes de médicaments. Nous les vendons à prix coûtant au para vétérinaire.
11. Les para-vétérinaires vendent les médicaments à prix coûtant aux bergers pastoraux mais il l'augmente pour le paiement de son activité (travail, équipement, connaissances des maladies et des bons dosages à utiliser). Les prix des médicaments sont fixés en fonction des prix à Addis qui peuvent évoluer dans le temps.
12. Les para-vétérinaires obtiennent les médicaments auprès d'un vendeur de médicament d'ACF qui est situé sur une place centrale de woreda.
13. Le vendeur de médicaments est un employé d'ACF, il reçoit un salaire mensuel de la part d'ACF. Mais il ne fait pas de profit sur la vente des médicaments. Il suit la formation avec les para-vétérinaires.
14. Le vendeur de médicaments vend les médicaments seulement aux para-vétérinaires car ce sont les seuls qui connaissent correctement le médicament et le dosage et qui ont l'équipement nécessaire.
15. Le vendeur de médicaments reçoit régulièrement des médicaments d'ACF Dubti en fonction des besoins des para-vétérinaires. Il doit rester sur son lieu de travail à temps plein et 6 jours par semaine.

16. Les para-vétérinaires notent leur activité et donnent ce document aux vendeurs de médicaments. Ils signalent les cas de nouvelles maladies ou de nouvelles déclarations de maladies au vendeur de médicaments et au bureau économique de woreda. Un technicien de la santé animale de woreda participera à la formation et sera le contact direct des para-vétérinaires pour le futur.
17. Le vendeur de médicaments rend ses rapports à ACF.
18. ACF signale au gouvernement les cas spéciaux.
19. Lorsqu'un para vétérinaire rencontre un problème avec la communauté (refus de paiement, demande de crédit, besoin de rassembler les animaux pour la vaccination), il peut demander à ses sponsors de les aider.
20. Les sponsors sont les anciens de leurs kebeles (2 pour chaque kebele) qui sont respectés par les communautés et qui sont capables de rassembler les para-vétérinaires et la communauté pour discuter et résoudre les problèmes. Ils sont également responsables du para vétérinaire lorsqu'il ne fait pas correctement son travail. Ils peuvent alors se plaindre auprès d'ACF et nous discutons pour trouver une solution.
21. Les sponsors ont le devoir de présenter le para vétérinaire à toute la communauté et de diffuser la bonne information à la population pastorale sur le travail que les para-vétérinaires et ACF exécutent.
22. Les para-vétérinaires sont capables de faire la vaccination pour les vaccins sans chaîne de froid. Si les para-vétérinaires signalent (à la fois à ACF et au bureau économique de woreda) l'apparition d'une maladie pour laquelle nous pouvons faire une vaccination, ACF, en fonction de son budget, lancera probablement un programme de vaccination par le biais des para vétérinaires. ACF paiera pour les vaccins mais les bergers pastoraux devront payer le para vétérinaire pour son travail. Le prix doit être fixé par les bergers pastoraux, les para-vétérinaires et ACF.

Exemple 1 : Réflexion sur le programme de formation sur la santé animale dispensé à la communauté

Objectif	Améliorer la sensibilité et la compréhension de la santé			
Sous-questions	Qu'est ce que la santé animale ?	Quels sont les soins médicaux de l'animal ?	Pourquoi est-il nécessaire d'apporter des soins médicaux à l'animal ?	Comment apporter des soins médicaux aux animaux ?
Composants	Qualité de l'animal Mortalité Morbidité Qu'est ce qu'un animal en bonne santé ? Qu'est ce qu'une productivité normale ? Production de lait, croissance, reproduction,	Prévention et contrôle – vaccinations (contrôle ou éradication ?) Contrôle de vecteur via des pratiques d'élevage Pratiques traditionnelles - immunisation, migration des zones à risques, quarantaine Traitement – blessures, vers, ectoparasites, parasites de sang, maladies infectieuses	Impact de la maladie Chiffre de la mortalité Qualité et production de lait Perte dans la reproduction (par ex : malnutrition) Taux de croissance lent Etat et valeur du corps (malnutrition) Transmission et réservoirs de maladie Force pour les migrations Résistance à la sécheresse Transmission à l'homme Qualité du cuir	Où peuvent-ils trouver les services de soins ? Saisonnalité des maladies et migration Qualité relative (marché noir : bons médicaments) Accessibilité et pertinence du service ? Bon dosage Aspects économiques – investir dans l'élevage



Exemple 2 : Organisation du programme de formation des para vétérinaires

1. Sélection du site pour les activités de formation

La formation sera très largement pratique, ce qui signifie que nous devons avoir accès au bétail pendant la période de formation.

- Placé de façon raisonnablement centrale au sein de la woreda et accepté par tout le monde
- Accessible en voiture
- Dans une zone où il y a du bétail pendant la durée de la formation
- Aussi proche que possible d'un village où nous pouvons trouver de la nourriture et de la bonne eau
- Une communauté qui est prête et capable de nous apporter beaucoup d'animaux à traiter pendant la formation
- Une place neutre d'un point de vue politique

ACF fournira la nourriture et le logement pendant le temps de la formation à tous les participants mais pas de per diem.

Des camps mobiles sont difficiles à installer et organiser, la formation dans le bureau économique de woreda remplit souvent plusieurs critères listés ci dessus. C'est également un bon emplacement pour loger les para-vétérinaires et le personnel d'ACF et s'il y a une clinique vétérinaire, il y aura suffisamment d'animaux pendant la formation sur la vaccination.

La sélection dépendra de la situation de chaque woreda.

2. Sélection du représentant de Kebele

Il faut que la personne soit sérieuse et respectée par la communauté. Elle aidera à organiser les membres de la communauté pour traiter les animaux pendant la formation. Elle ne recevra aucun per diem.

3. Sélection des para-vétérinaires

Avant tout, répétez encore que les para-vétérinaires ne seront pas payés, qu'ils ne recevront pas de salaire, ni de diplôme, ni de médicaments gratuits.

Il n'y aura pas d'autre formation, donc les personnes qu'ils choisissent seront sélectionnées de façon définitive et ne changeront pas. Donc assurez-vous que les para-vétérinaires que vous sélectionnez apporteront un bénéfice à votre communauté.

Les personnes présentes doivent aider à établir les critères pour la sélection des para-vétérinaires. Voici les principaux besoins d'Action contre la Faim :

Critères obligatoires :

- Honnête et travailleur
- Doit être lui même un berger pastoral ou agro pastoral et pas un homme de la ville
- Doit être respecté par la communauté et doit lui-même respecter la communauté
- Doit être physiquement apte à travailler avec les animaux et à marcher de longues distances
- Volontaire pour le travail
- Avoir de l'expérience avec les animaux

Critères complémentaires :

- Connaissances sur les maladies des animaux
- Bien connu pour administrer des traitements (traditionnels et modernes) sur les animaux
- Avoir déjà une formation en santé animale

D'autres critères sont souples. Par exemple, à Awra, Gullina et Dubti, nous avons choisi les jeunes hommes qui sont en transhumance avec de grands troupeaux (bœufs et chameaux) alors qu'à Afambo (région agro pastorale) nous avons sélectionné deux para-vétérinaires pour chaque kebele : l'un en transhumance avec le troupeau, et l'autre qui reste à la maison avec les animaux producteurs de lait.

Le taux d'alphabétisation n'est pas essentiel car la formation est traduite en afar et nous utilisons des photos pour le programme. Le taux d'alphabétisation conduit souvent à choisir des personnes qui ont reçu une éducation formelle et qui risquent de rester davantage en ville plutôt qu'en brousse. Ils peuvent être homme ou femme mais c'est une question délicate. Si nous choisissons des femmes, nous devons faire une formation spéciale seulement avec des femmes (les hommes ne voudront pas être mélangés aux femmes) et il faut faire une évaluation précise pour s'assurer qu'elles seront bien acceptées.

Les kebeles représentés par les sponsors, sont chargés d'accepter ou de rejeter les candidats et ils doivent s'assurer qu'ils adhèrent aux critères.

Répétez : le para vétérinaire ne sera pas payé, sauf s'il vaccine (ce qui ne sera pas souvent). Il restera un berger pastoral qui gagnera un peu plus sa vie en apportant des soins aux animaux. Plus il travaille, plus il gagne de l'argent. Inversement, plus il travaille dur, meilleur sera le service que ses voisins vont recevoir.

4. Sélection des sponsors des para vétérinaires

Répétez le rôle des sponsors. Ils présenteront les para-vétérinaires à ACF le premier jour de la formation et signeront le contrat avec eux.

Critères de sélection :

- Doivent être les anciens des kebeles
- Respectent et sont respectés par les communautés
- Sont capables de rassembler les bergers pastoraux pour résoudre les problèmes et trouver des solutions
- Sont capables de se déplacer sur de longues distances pour rencontrer les personnes
- Sont écoutés de telle sorte qu'ils puissent diffuser des messages et des informations facilement à la communauté
- Sont des personnes honnêtes, de confiance et reconnues

Les sponsors et les para-vétérinaires dépendent de la décision du kebele. Donc chaque kebele utilise son propre processus de prise de décisions.

5. Sélection du vendeur de médicaments

Répétez les devoirs et les conditions de travail du vendeur de médicaments. Insistez sur la nécessité de rester à temps plein à l'endroit choisi par la communauté pour apporter les médicaments et insistez sur l'impossibilité d'avoir un autre emploi.

La sélection doit être faite au niveau de woreda. Accordez du temps pendant la formation communautaire pour qu'ils puissent discuter et décider de la manière dont ils vont sélectionner le vendeur de médicaments (ACF note seulement leur décision et n'a pas de poids ni d'influence dans le processus de décision).

Critères obligatoires :

- Être honnête et de confiance
- Respecter et être respecté par la communauté
- Vivre près de son lieu de travail
- Doit être éduqué : lit et écrit l'amharique
- Être une personne active
- Avoir de bonnes connaissances du kebele et de l'élevage

Critères complémentaires :

- A déjà reçu une formation en santé animale
- A de bonnes connaissances sur les maladies de l'animal
- Une personne légèrement âgée qui est respectée

Les participants doivent également choisir le lieu où s'installera le vendeur de médicaments en fonction de plusieurs critères :

- Lieu central dans la woreda

- Lieu neutre accepté par tout le monde
- Endroit où le vendeur de médicaments pourra travailler tout le temps (restaurant et logement disponible)

La principale ville de la woreda est souvent la meilleure solution. Si la woreda est trop grande, on peut sélectionner, si c'est possible, 2 vendeurs de médicaments. Le lieu peut être la maison même du vendeur de médicaments ou peut être une pièce dans le bureau économique de woreda si tout le monde est d'accord (ça peut être plus sûr).

6. Sélection du représentant de Woreda

Son rôle consiste à contrôler et observer la formation pour qu'il puisse rendre compte correctement de nos activités au bureau économique.

7. Organisation de la formation des para vétérinaires

Proposez une date de démarrage et discutez-la. Assurez-vous qu'ils aient suffisamment de temps pour choisir correctement les para-vétérinaires.

Insistez bien sur le fait qu'Action contre la Faim fournira de la nourriture, un logement et de l'eau mais pas de per diem.

8. Résumé des décisions à prendre pendant la formation communautaire :

Décisions à prendre	Décisions prises par
Retourner au kebele et informer la communauté	Représentants de Kebele
Choisir les para-vétérinaires	Représentants de Kebele
Sélectionner les deux sponsors pour chaque kebele	Représentants de Kebele
Choisir un lieu pour la formation	Communauté de Woreda + administration
Choisir un lieu pour le vendeur de médicaments	Communauté de Woreda + administration
Choisir un vendeur de médicaments	Ils choisissent leur procédé de prise de décision
Choisir un représentant de woreda	Administration de Woreda
Choisir un représentant de kebele ou une personne contact	Administration de Woreda

Personnes qui doivent assister à la formation communautaire :

Pendant toute la formation : la nourriture et le logement sont fournis ou un per diem est donné

- Représentants de woreda : le représentant du bureau économique de woreda + technicien de la santé animale
- Représentant du conseil de woreda avec des per diem à taux gouvernemental
- Représentants de kebele (chefs de l'administration leaders * 2 + chefs de la communauté * 3)

Ouverture et fermeture de la formation :

- 1 représentant du bureau de l'agriculture régional avec des per diem à taux gouvernemental
- 1 représentant des bureaux de zones avec des per diem à taux gouvernemental
- 1 journaliste de la radio d'Afar (40 birr per diem)

Personnes qui doivent assister à la formation des para-vétérinaires :

Pendant toute la formation : nourriture et logement fournis

- tous les para-vétérinaires
- le futur vendeur de médicaments : son contrat commencera après la fin de la formation
- représentant de la woreda (technicien en santé animale)

Ouverture et fermeture de la formation : nourriture fournie

- 1 représentant du bureau de l'agriculture régional avec des perdiem à taux gouvernemental
- 1 représentant des bureaux de zones avec des perdiem à taux gouvernemental
- 1 représentant du bureau économique de woreda avec des perdiem à taux gouvernemental
- 1 représentant du conseil de woreda avec des perdiem à taux gouvernemental
- 1 journaliste de la radio d'Afar (40 birr perdiem)



BIBLIOGRAPHIE

- ACF Afghanistan (2002). Regenerating food security of populations affected by drought in the central highland region of Afghanistan, Demande de financement à l'UE.
- ACF-IN (2001). An introduction to working in food security – Handbook to accompany a one-week induction course for food security Officers. Document interne.
- ACF-IN (2001). Glossary of key terms – for Joint Technical Training April 2001. Document de travail interne à ACF.
- ACF-IN (2000). Identification des besoins des populations pour une mission exploratoire. Document de travail interne à ACF (brouillon).
- ACF-IN (2005). Technical strategy paper - Action contre la Faim International. Document de travail interne à ACF.
- ACF-IN (2006). Conceptual Framework of Malnutrition. Document de travail interne à ACF.
- ADRA (1998). Natural Pest and Disease Control, Coventry UK.
- BRAMEL, REMINGTON, McNEIL (2005). CRS Seed Vouchers and Fairs: Using markets in Disaster Response.
- BOUVIER C. (1993). Identification and preparation for seeds and tools programs, Document interne à ACF-IN.
- CARON D. (2002). Synthèse sur les méthodes développées dans le cadre des programmes de vulgarisation agricole – Document interne à ACF.
- CROOK P. (2000). Agriculture in Emergency Situations; Oxfam Operation Lifeline Sudan – SCN News n°20 p.54.
- DAVIS J (2001). Community Animal Health Training in Ethiopia, ACF training manual.
- DUFUMIER M. (1996). Agricultural Development Project – expert manual – CTA Karthala.
- FERNANDEZ J. L. and LYS P. (1998). Agricultural support programs to develop the food security of Liberian and Ivorian populations in the refugee welcome zone in Côte d'Ivoire – final program report, DGVIII B1/Euronaid, ACF-IN.
- GRUNEWALD F., (1995). From prevention to rehabilitation, before, during and after the crisis. Extract from the International Red Cross Magazine.
- GRUNEWALD F. (1995). ICRC Agricultural rehabilitation programs in emergency situations: methodological tools for field teams. ICRC Division des Secours.
- GRUNEWALD F. (1993). When the rain returns... Emergency, food aid, agricultural rehabilitation and development, ICRC Division des Secours.
- JOHNSON D.(1998). Distributing Seeds and Tools in emergencies – Oxfam Publication 'Skills and Practice'.
- LEBORGNE P.(2001). ACF Program Evaluation Manual. Document interne à ACF.
- LONGLEY K. (2001). Beyond seeds and tools: opportunities and challenges for other interventions in lasting emergency contexts. Humanitarian Exchanges HPN 18, ODI.
- MARTIN O.(1998). Practical recommendations for seeds and tools programs. Document interne à ACF-IN.
- MENIGON D.(1998) Final distribution report, Uvira, République Démocratique du Congo – Document interne à ACF-IN.
- ODI Seeds and Crop Diversity Programmes (1997). Seed Provision during and After Emergencies, Good Practices Review number 4.
- RICHARDS P. and ARCHILBALD S. (2001). Seeds and Justice: rights-based approaches to post war agricultural rehabilitation in Sierra Leone, abstract.
- ROMAGNY L. and STUREL S.(2001). Food Security for ethnic minorities in southern Laos Dakchüing and Kalüm Districts– ACF Final EU Report.
- SPERLING and LONGLEY (2002). Beyond Seeds and Tools: Effective Support to Farmers in Emergencies. Disasters magazine volume 26 number 4.

Conception graphique : Séverine Hébrard, www.studiosbdesign.com

Photo de couverture : © ACF - Népal

Achevé d'imprimer en décembre 2008 sur les presses de l'Imprimerie Moselle Vieillebard, La Prairie de Villebon, 91140 Villebon sur Yvette Imprimé sur papier recyclé Cyclus Print

Dépôt légal : décembre 2008

© Action contre la Faim, 2008 - 4, rue Niepce 75014 Paris

Pour nous soutenir, consultez notre site : www.actioncontrelafaim.org



ACF - INTERNATIONAL NETWORK

CANADA

7105 Rue St-Hubert, Bureau 105
H2S 2N1 Montréal, QC, Canada
E-mail: info@actioncontrelafaim.ca
Tel : (+1) 514-279-4876
Fax (+1) 514-279-5136
www.actioncontrelafaim.ca

ESPAGNE

C/Caracas 6, 1°
28010 Madrid, España
E-mail: ach@achesp.org
Tel: 34 91 391 53 00
Fax: 34 91 391 53 01
Web: www.accioncontraelhambre.org

ETATS-UNIS

247 West 37th, Suite #1201
New York, NY 10018 USA
E-mail: info@actionagainsthunger.org
Tel: 212-967-7800 Toll free : 877-777-1420
Fax: 212-967-5480
www.actionagainsthunger.org

FRANCE

4 rue Niepce
75014 Paris, France
E-mail: info@actioncontrelafaim.org
Tel: 33 1 43 35 88 88
Fax: 33 1 43 35 88 00
Web: www.actioncontrelafaim.org

ROYAUME-UNI

First Floor, rear premises,
161-163 Greenwich High Road
London, SE10 8JA, UK
E-mail: info@aahuk.org
Tel: 44 208 293 6190
Fax: 44 208 858 8372
Web: www.aahuk.org

